

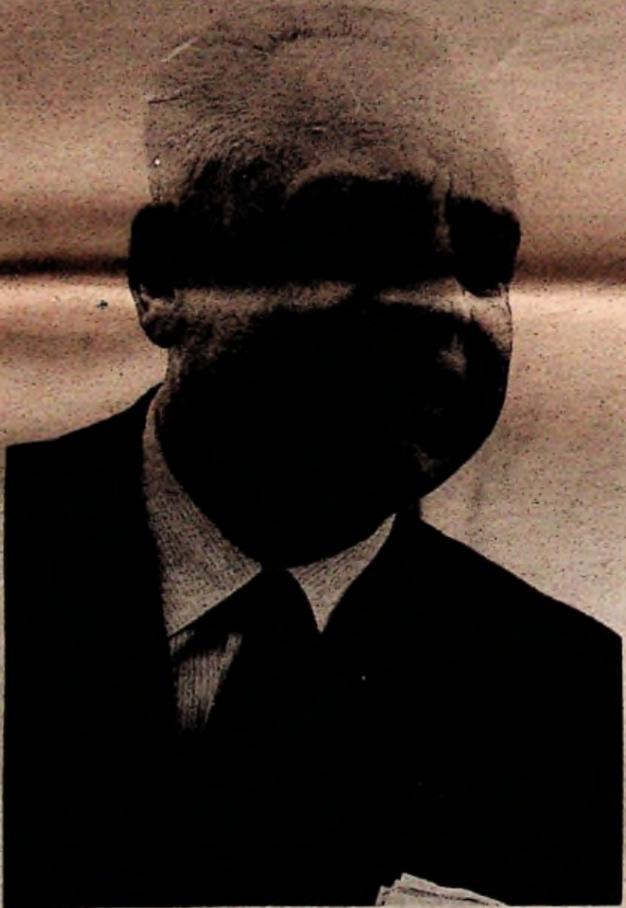
journal de la confédération musicale de france

N° 316 ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

FEVRIER 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

Le président André AMELLER promu Officier de la Légion d'Honneur



Nous avons annoncé, en dernière heure, dans notre numéro de Janvier, la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur de notre Président.

Nous nous réjouissons de cette distinction et lui renouvelons nos chaleureuses et amicales félicitations, et nous sommes heureux de rappeler, ci-dessous, la brillante carrière musicale de celui qui préside aux destinées de la Confédération Musicale de France.

Paul PIN

André AMELLER est né à A-nnaville (Meurthe-et-Moselle) le 2 janvier 1912.

Il fit toutes ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il fut d'abord élève du Maître Edouard Nanny pour la contrebasse et obtint dans sa classe un Premier Prix, premier nommé, en 1934. Il fit alors une brillante carrière d'instrumentiste et apporta sa collaboration aux Concerts Pasdeloup et Lamoureux. Il fut appelé aux Concerts Toscanini et Straram et appartint également à l'orchestre de chambre Bruno Walter. Après un brillant concours, il entra à l'orchestre du Théâtre National de l'Opéra, le 24 décembre 1937 et pendant 17 années consécutives, y resta fidèle.

André AMELLER ne se contenta pas de cette activité de contrebassiste. Il suivit, toujours

au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, les classes d'harmonie, de contrepoint et fugue de M. R. Pech et de Mme Plé-Caussade et de composition musicale de Roger-Ducasse et Tony Aubin. Ses études musicales d'écriture furent couronnées par un Premier Prix de Composition musicale en 1947. Ce fut le point de départ d'une carrière de compositeur sans cesse ascendante. A l'heure actuelle, André AMELLER est à la tête d'un catalogue comportant plus de 250 œuvres diverses touchant à tous les genres : musique symphonique, instrumentale, vocale, musique de chambre, un oratorio, deux opéras, trois ballets, deux ouvrages radiophoniques. Son opéra « Cyrnos » a été créé avec succès à Nancy en 1962.

(Suite page 4)

78^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C. M. F.

9 et 10 MARS 1979, à ISSY-LES-MOULINEAUX

La 78ème assemblée générale de la C.M.F. se déroulera à la Salle des Congrès du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson, à Issy-les-Moulineaux (à 200 mètres de la station de métro Mairie d'Issy de la ligne N° 12).

ORDRE DU JOUR

VENDREDI 9 MARS
à 9 h

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale. Allocution du Président.
- 2) Rapport moral du Secrétaire Général.
- 3) Rapport financier du Trésorier.
Rapport des Commissaires aux Comptes.
Approbation des comptes de l'Exercice 1978 et du Budget de l'Exercice 1979.

à 11 h 15

- 4) Fixation du montant de la cotisation pour 1980.
Réception de M. Jean-Philippe LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication.

à 12 h

Audition du Quatuor de Tubas du Conservatoire de Rueil-Malmaison (Professeur François Poullot).

à 12 h 30

Déjeuner sur place.

à 14 h

- 5) Rapport de la Commission du Journal (Président, M. Ciran). Fixation du prix de l'abonnement pour 1980.
- 6) Rapport de la Commission de l'Administration générale, (Président, M. Villatte).
- 7) Rapport de la Commission de Toucy, (Président M. Relin).
- 8) Rapport de la Commission Jeunesse, (Président M. Zemp).
- 9) Rapport de la Commission Artistique, (Président M. Thirault).

à 17 h 30

Réception de M. Jean-Pierre SOISSON, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

à 18 h 15

Apéritif offert par la C.M.F. auquel sont invités diverses personnalités et les représentants de la Presse.

à 19 h 15

Dîner sur place.

à 20 h 30

CONCERT.

Première partie : Cercle Choral Les XXX, sous la direction de M. Georges Leclerc.

Deuxième partie : Musique de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction du Colonel Roger Boutry.

SAMEDI 10 MARS
à 9 h

- 11) Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration, pour la désignation des membres de la Commission de Vérification des comptes et des membres de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.

à 10 h

- 12) Intervention d'un représentant de la S.A.C.E.M.

à 12 h

- 13) Examen des Vœux qui n'auraient pas été discutés à l'occasion des Rapports.

Audition du Trio d'Anches de Montmartre, (hautbois : Jean-Marie Wilmaut clarinette : Romain Rippert : saxophone alto : Roland Pierry).

à 12 h 45

Banquet sur place.

BOITO ET VERDI UNE COLLABORATION ET UNE AMITIÉ

par Paul PIN, Secrétaire Général de la C.M.F.

Cependant, de Milan, son frère Camillo ne cesse d'écrire à Arrigo, lui conseillant de se faire des relations : l'encourageant à envoyer des articles aux journaux, à *La Perseveranza* : « Ecrit sur la musique, sur tout, sur les choses anciennes, sur les choses nouvelles, mais surtout parle des grands maîtres et de leurs petites choses ». Et Boito envoie une *Correspondance parisienne* qui, à la fois la première et la dernière, parut dans le numéro du 2 mars 1862, et où l'on peut lire ce passage : « A Paris "le public" est un mot vide de sens. L'opéra est un temple monstrueux où chaque religion a un culte, chaque dieu un autel, chaque prophète une statue ; et à genoux un peuple immense adore tout et croit tout. Voilà le public de Paris. Et en cela il y a une grande ressemblance entre la foule du parterre parisien et celle de la "cavea" (6) de la Rome antique. Ici règnent les "claqueurs" comme là-bas régnaient les "acclamatoires" et, ici et là, le jugement du public se voit soumis aux lourdes mains de ces mercenaires ».

Camillo envoyait aussi des nouvelles de ce qui se passait à Milan, et voici ce qu'il écrivait à son frère après avoir assisté à la première du *Bal masqué* à La Scala : « C'est un méchant opéra fait sans conscience, sans science, un travail fragmentaire, dérobé çà et là, d'un esprit désormais mort et enterré. Les critiques se démènent pour démontrer que la musique est excellente, ou tout au moins très savante et sublimement philosophique, mais qu'elle fut gâchée par une exécution barbare ».

Ceci ne l'empêcha cependant pas d'envoyer à Arrigo une lettre de la comtesse Clara Maffei le recommandant à Verdi qui, venant de Saint-Petersbourg, où il s'était rendu pour la création de *La force du destin*, venait d'arriver à Paris.

Première rencontre : l'Hymne des Nations

Lorsqu'il reçut pour la première fois, en février 1862, Boito et Faccio en son appartement de l'Hôtel Britannique, 2, rue des Halles, Verdi avait-il déjà entendu parler de ces deux jeunes musiciens ? Il est vraisemblable qu'il devait, ayant été refusé en 1832 aux épreuves d'entrée au Conservatoire de Milan, rester assez à l'écart de la vie de cet établissement. Mais *Le 4 juin* et *Les soeurs de l'Italie* avaient fait

assez de bruit et les journaux en avaient suffisamment parlé pour qu'il ne pût ignorer complètement les noms et les idées de Boito et de Faccio. De plus, depuis 1859, Mazzucato était devenu Premier Chef d'orchestre à La Scala, et il avait sans aucun doute parlé à Verdi de celui qu'il considérait comme son meilleur élève.

Verdi réserva donc aux deux jeunes gens un accueil très cordial. Faccio lui parla de l'opéra auquel il travaillait, *I profughi fiamminghi* (7), sur un livret d'Emilio Praga (8), et lui demanda des conseils. Quant à Boito, Verdi connaissait sûrement son talent de poète, puisqu'il n'hésita pas à lui demander d'écrire le poème d'un *Hymne des Nations* qui venait de lui être commandé par les organisateurs de l'Exposition Universelle de Londres, Rossini, d'abord pressenti, s'étant récusé. Verdi n'avait jamais eu beaucoup de goût pour ce genre d'œuvre de circonstance. Mais il s'agissait de représenter l'Italie dans un concert international où la France, l'Allemagne et l'Angleterre seraient respectivement représentées par Auber, Meyerbeer et Sterndale-Bennett (9). Par orgueil patriotique l'auteur de *Rigoletto* n'avait pas cru pouvoir refuser. Boito avait une chance inouïe de se trouver ainsi appelé à jouer un rôle, fût-il de second plan sur une plateforme internationale, sur celle d'une gloire déjà mondiale.

A peine un mois après, Boito envoyait son texte à Verdi qui, sur le point de quitter Paris, le remerciait par ce billet, daté du 29 mars 1862 : « En vous remerciant du bon travail que vous avez fait pour moi, je me permets, en témoignage d'estime, de vous offrir cette modeste montre. Acceptez-la de tout cœur comme je vous l'offre de tout cœur. Souvenez-vous de mon nom et de la valeur du temps. Saluez Faccio, et à tous deux gloire et fortune ».

L'œuvre débutait par un chœur du peuple se réjouissant de la paix prochaine. Puis un barde prédit un avenir de fraternité universelle dans le travail, évoque les guerres passées et invoque Dieu pour que la paix devienne une réalité. Musicalement l'ouvrage mêle en un contrepoint hardi *La Marseillaise*, le *God save the King* et l'*Hymne de Mameli* (10).

Cependant Camillo pressait son frère de rentrer à Milan et lui conseillait de profiter des derniers mois de sa bourse pour composer son *Faust* : « Il faut battre le fer quand il est chaud. L'occasion est favorable. Le public est revenu des éternelles cantilènes de Verdi et de Petrella (11) ; il écoute avec respect, et parfois avec enthousiasme, les opéras de Meyerbeer. On voit qu'il sent le besoin de sortir une bonne fois des chansonnettes, des formes conventionnelles, de ces banalités qui s'appellent italiennes ».

Mais Arrigo décide d'aller passer quelque temps en Pologne, dans la famille de sa mère. Il quitte Paris au début d'avril, laissant Faccio, qui ira quelques semaines plus tard en Angleterre, où il assistera à l'exécution de l'*Hymne des Nations*.

D'ailleurs, par suite d'une cabale, l'œuvre ne fut pas jouée lors de la cérémonie inaugurale de l'Exposition (1^{er} mai 1862). Avec une mauvaise foi toute britannique le Comité avait décidé que l'œuvre n'arriverait après l'expiration du délai, puis qu'elle faisait intervenir des voix alors qu'elle aurait dû être purement instrumentale. Verdi disputa, polémique. Mais l'*Hymne des Nations* ne fut donné que le 5 mai au Théâtre de la Reine, et il avait fallu remplacer le barde (ténor) par une femme du peuple (soprano). Il ne semble pas que cet ouvrage ait ajouté quelque chose à la gloire de Verdi ; mais la presse anglaise publia le poème de Boito.

Ce dernier, pendant ce temps, était à Mitsky, en Pologne, chez sa sœur aînée Thécla, née du premier mariage de sa mère. « Sous l'influence magnétique de Tacite », écrit-il, il songe de plus en plus à son *Néron* et s'écarte de tout travail. « La fumée des élucubrations néroniennes m'a plongé dans la plus stagnante inactivité mentale ». Le 3 septembre, il écrit à Faccio, rentré à Milan depuis juin, pour lui annoncer son retour. Mais l'itinéraire passera par Bruxelles, Paris, Londres, Lyon et Marseille, et ce n'est qu'à la fin de 1862 qu'il regagnera Milan.

De ce voyage il rapportait trois poèmes, *A une momie*, *Un torse*, *Georg Pfecher*, portant respectivement les indications suivantes : Turin, Musée égyptien, 1862 ; Paris, Musée du Louvre, 1862 ; Ratisbonne, Cathédrale Saint-Pierre, 1862. Ces trois poèmes seront publiés dans l'*Almanach du Pungolo* pour 1864, puis joints en 1867 à son *Livre des Vers*.

L'Ode à l'Art italien

De retour à Milan, Boito se trouva immédiatement aux prises avec les réalités de la vie quotidienne. Heureusement son frère Camillo, très estimé comme professeur d'architecture, avait des relations dans tous les milieux. Il l'introduisit dans plusieurs journaux, et Boito se mit à écrire des articles, des chroniques, des vers aussi, et à traduire des livrets d'opéras étrangers. Il se lia avec les écrivains et les artistes de l'extrême avant-garde intellectuelle, la Scapigliatura (12), cette Bohème milanaise dont le romantisme mar-

chait sur les traces de Byron, de Victor Hugo et de Baudelaire. La tendance de ces jeunes intellectuels était de dépasser les limites de leur art. « Dépasser les limites », c'est précisément ce qu'un professeur avait déclaré au lendemain de l'audition des *Soeurs de l'Italie*. « Ce n'est pas de la musique, parce que la musique est comme les autres arts, qui ont des limites qu'on ne peut dépasser. La musique de ces jeunes gens commet cette grossière erreur, elle dépasse les limites parce qu'elle veut exprimer trop de choses ».

En 1863, Boito, en collaboration avec Praga, donne une comédie en cinq actes, *Les mères galantes*. Créée à Turin, ce fut un four complet.

A la fin de l'année (11 novembre) est créée à La Scala le premier opéra de Faccio, *I profughi fiamminghi*. Cinq représentations déchaînèrent des controverses entre "les vieilles perruques traditionnalistes" et les partisans de Faccio et de Boito, dont le quartier général était le Café Martini. Dans un article (non signé) de *La Perseveranza*, Boito défendit son ami et ses idées ; certains passages furent jugés « révolutionnaires » et « antipatriotiques », et déclenchèrent des réactions furibondes contre l'auteur, dont l'anonymat n'était pas difficile à lever.

Aussi, au cours d'un banquet offert par ses admirateurs, Boito, au moment des "brindisi" (13), improvisa-t-il une Ode intitulée *A l'Art italien*, dont voici quelques strophes :

A la santé de l'Art italien !
Pour qu'il s'échappe, ne fût-ce qu'un instant,
De ce cercle de sénilité et de crétinisme,
Lui, qui est jeune et sacré.

Peut-être est déjà né celui qui sur l'autel

Relèvera l'Art sincère et pur,
Sur cet autel souillé comme les murs
D'un lupanar...

Art italien ! toi qui en tes beaux jours
Donnais des leçons aux pays du nord
Avec les saintes harmonies de Pergolèse
Et de Marcello...

Buvons donc ! et dans les coupes joyeuses
Que le champagne soit le baptême de l'Art !
Et que la foule rachitique et hostile
Crève de soif !

Cette Ode fit un beau scandale. Il est vraisemblable que Boito, dans ses attaques contre l'art italien actuel, ne visait que des musiciens de second ordre, Petrella, Pacini (14), et non Verdi. Mais celui-ci, qui en voulait déjà aux deux jeunes musiciens de s'être faits les champions de Gounod lors de la création de *Faust* à La Scala, s'estima personnellement visé et il l'écrivit à la comtesse Maffei et à l'éditeur Ricordi.

Quelques jours plus tôt, la première avait précisément écrit à Verdi : « Parmi les personnes que je vois chaque soir il y a Boito et Faccio ; ces deux jeunes gens que vous avez accueillis avec tant de courtoisie, conservent de vous le souvenir le meilleur et le plus reconnaissant ; au cours des dernières soirées, ils m'ont fait entendre intégralement *La force du destin* et *Le bal masqué*. Et Faccio, au lendemain des *Profughi fiamminghi*, avait écrit à Verdi une lettre polie jusqu'à l'obséquiosité. Verdi répondit à la

comtesse qu'il ne comprenait rien à ces grands mots d'art, d'esthétique, de révolution, d'avenir, et qu'il ne voulait pas connaître l'opéra de Faccio. Il ne se décida d'ailleurs à répondre à la lettre de ce dernier que sur les instances de sa femme, et il le fit sur un ton amer et ironique : « Si le public, ce juge souverain, a fait bon accueil à votre premier ouvrage, et si le succès fut bon, comme vous l'affirmez, poursuivez d'un esprit sûr votre carrière, et ajoutez aux grands noms de Pergolèse et de Marcello (allusion à l'Ode) un autre nom glorieux, le vôtre. Je fais les mêmes souhaits pour votre ami Boito, que je vous prie de saluer de ma part ».

Quand à Ricordi, qui tentait d'excuser les « exubérances juvéniles » de Boito, Verdi lui répondit : « Si moi aussi, parmi les autres, j'ai souillé l'autel, comme dit Boito, qu'il le nettoie, et je serai le premier à venir allumer un cierge ».

Et en mai 1865 il écrivait encore dans une lettre à son librettiste Piave : « Ne t'épouvante pas de cette "babylonie", comme tu l'appelles, de musique de l'avenir. Les choses sont bien ainsi, elles doivent être ainsi. Ceux qui s'intitulent les apôtres de l'avenir sont les initiateurs d'une chose grande, sublime. Il était nécessaire de laver l'autel souillé par les porcs du passé ». On voit que la blessure ne se cicatrissait pas vite.

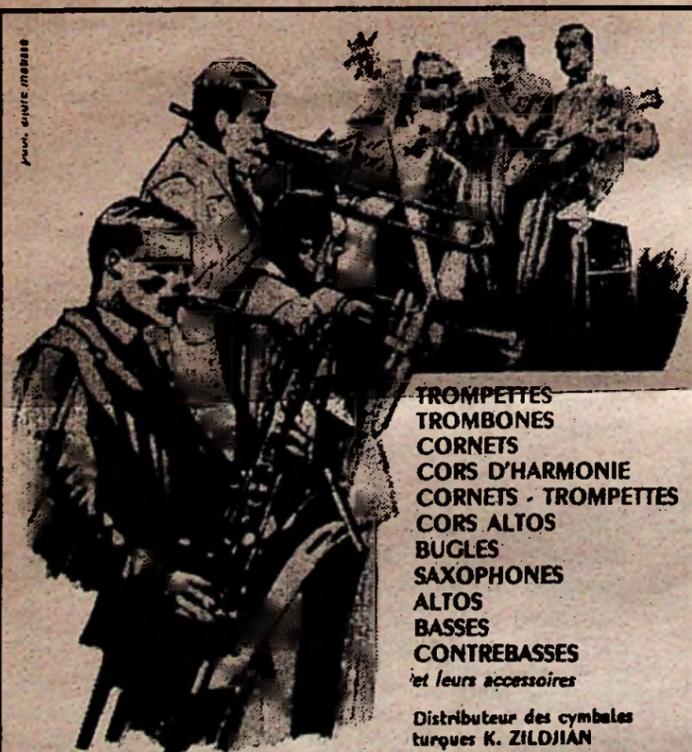
Cependant, inconsciemment, Verdi commençait à évoluer. Il se rendait compte que le climat musical, tant en Italie qu'à l'étranger, n'était plus celui de l'époque de *Nabucco*. Il y avait Wagner, dont les œuvres commençaient à faire le tour de l'Europe, si elles n'avaient pas encore atteint l'Italie. Et en Italie même, il y avait ces jeunes musiciens, dont les théories contenaient sans doute une large part de snobisme, mais aussi, indubitablement une part de sincérité dans leur recherche d'une autre vérité que celle que Verdi avait faite, sienne.

Lorsqu'il lisait dans un article de Boito : « Aujourd'hui, il n'est plus possible de faire de la belle et bonne musique non seulement sur un mauvais livret, mais sur un livret tout court », c'est-à-dire il faut que le musicien compose sur un poème, Verdi pouvait-il ne pas être d'accord, et n'avait-il pas ouvert lui-même, modestement peut-être, cette voie nouvelle ?

Et ne va-t-il pas désormais, dans les œuvres qui suivront, soigner tout particulièrement l'instrumentation et l'harmonisation ? Son premier effort dans ce sens se manifesterait dans le remaniement de son *Macbeth* pour le Théâtre Lyrique, à Paris. La comparaison des deux partitions est éloquent pour éclairer cette évolution. L'ouvrage tomba cependant, et Verdi incrimina le public parisien.

Un mois plus tard le 30 mai 1865, était créé à Gènes le second opéra de Faccio, *Hamlet*, dont le livret était cette fois de Boito. Ce livret, ce poème, valut à son auteur des louanges unanimes. Quant à la musique, malgré le succès obtenu, Mazzucato prévoyait les réactions que soulèveraient les "intempérances" de Faccio ; celui-ci était pourtant l'un des plus modérés parmi les apôtres de la "musique de l'avenir". Et Verdi écrivait à la comtesse Maffei : « Je crois que si Faccio a vraiment du talent, il faut qu'il s'éloigne des professeurs du Conservatoire, des esthètes, des critiques, et qu'il n'étudie plus de musique pendant dix ans ».

Cependant, Boito continuait d'écrire de nombreux articles de critique musicale et littéraire dans plusieurs journaux, et même deux articles en français sur Victor Hugo dans une revue française. De son exil de Guernesey, l'auteur d'*Hernani* lui écrivit : « Merci, cher poète. Ce que vous pensez est beau, ce que vous faites est bien. Vivons dans l'art, dans la liberté, dans le progrès ». Enthousiasme de Boito, de Faccio et de leurs amis un peu ingénu sans doute, car Hugo avait la plume facile pour écrire aux jeunes en pontifiant. (Suite page 6)



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

La page de Toucy

STAGES DE PERFECTIONNEMENT EN INSTRUMENTS A VENT

Des stages de perfectionnement en instruments à vent se dérouleront au cours des périodes suivantes :

- Zone A : du 8 au 14 février.
- Zone B : du 15 au 21 février.
- Zone C : du 22 au 28 février.

La participation aux frais sera de 45 F par jour.

Les candidatures devront être adressées avant le 1er février 1979 au Centre National de Promotion Musicale Albert Erhmann, 16, Avenue Aristide-Briand, 89130 Toucy. Tél. (16) 86.44.00.55.

En raison du stage de l'I.S.M.E. qui a lieu en même temps, le nombre des stagiaires pour la zone A sera limité à 32. Le nombre de stagiaires pour les zones B et C est fixé à 61. Afin de pouvoir constituer des formations susceptibles de donner un concert en fin de stage, la répartition des stagiaires devra être en principe la suivante :

	Zone A	Zones B et C
Flûtes	3	7
Hautbois	2	6
Clarinettes	11	20
Saxophones	4	7
Basson	—	1
Trompettes	5	8
Cors	2	5
Trombones	3	4
Tubas	2	3

GRAND RASSEMBLEMENT DES HARMONIES JUNIORS DE MIDI-PYRENEES A AUCH

Nous avons publié dans notre numéro de janvier un article sur cette importante manifestation.

Nous n'avons pu y insérer que la photographie de trois Harmonies départementales Juniors. Nous reproduisons aujourd'hui les trois autres.



L'Harmonie Junior de la Haute-Garonne
Directeur : M. Dejean



L'Harmonie Junior du Tarn-et-Garonne
Directeur : M. Zorzin

UN EXEMPLE A SUIVRE

Nous avons reçu de M. Jean Julien, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne, une lettre que nous publions ci-après en souhaitant que d'autres Groupements ou Fédérations prennent la même initiative.

Cher Président,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que, lors de son assemblée générale en date du 9 décembre dernier, le Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne a décidé qu'une bourse serait instituée en faveur d'un élève d'un stage d'animation ou de direction pour chacun des départements de la Région de Bourgogne, soit environ 300 F pour chacun des quatre stagiaires choisis au niveau de chaque département. Il a même été suggéré que chaque Fédération ou Union départementale prenne à sa charge un second participant.

Nul doute que cette heureuse initiative encouragera nos jeunes musiciens et il serait souhaitable qu'elle soit suivie par toutes nos Fédérations de France.

Je vous prie de croire, Cher Président, en l'expression de mes très respectueux sentiments et de mon total dévouement.

Jean JULIEN

L'Harmonie LA DIANE d'Aubergenville inaugure la 1ère Semaine de la Jeunesse

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a organisé du 2 au 10 décembre 1978, au Palais des Expositions de la Porte de Versailles, la première Semaine de la Jeunesse.

Toutes les Associations Culturelles, dont la Confédération Musicale de France, avaient été convoquées au Cabinet du Ministre pour étudier dans quelles conditions elles pourraient participer à cette manifestation. La C.M.F. a suggéré de faire assumer l'inauguration de cette Exposition non, comme c'est l'habitude, par une des grandes formations officielles, mais par une Harmonie de Jeunes. Cette proposition a été aussitôt acceptée, et la Fédération de l'Ile-de-France a désigné l'Harmonie La Diane d'Aubergenville (Yvelines).

Cette Société, à laquelle le Maire d'Aubergenville, Mme Rodi, et la Municipalité apportent un soutien moral et financier sans réserve, et dont l'Ecole Municipale de Musique constitue la pépinière, comme cela devrait être partout, compte 70 exécutants, dont 60 « moins de vingt ans », et parmi ceux-ci quelques « moins de dix ans ».

L'exposition ouvrit ses portes le samedi 2 décembre, mais l'inauguration officielle était fixée au dimanche 3 décembre après-midi. Dès 15 heures, les jeunes musiciens étaient en place à l'entrée du hall, sous la conduite de leur Directeur, M. Guy Meissonnier. Mme Rodi, maire d'Aubergenville, et M. Clemencat, président, avaient accompagné leur Société. Le Secrétaire Général de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, était présent.

A 16 heures, le Ministre arrivait, entouré des membres de son Cabinet, et notre jeune Harmonie exécutait une vibrante « Marsillaise ». Salué par Mme Rodi et notre Secrétaire Général, M. Jean-Pierre Soisson leur dit toute sa satisfaction d'avoir été accueilli par une formation de jeunes, et félicita leur Directeur, M. Meissonnier.

Puis, tandis que le Ministre commençait ce tour des stands, l'Harmonie exécuta plusieurs morceaux qui furent chaleureusement applaudis par le nombreux public qui l'entourait.

Les jeunes musiciens furent ensuite conviés à un goûter offert par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Paul PIN

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES 1979

2 au 7 janvier	Harmonie et Analyse musicale
9 au 11 février	Musicothérapie I.S.M.E.
8 au 14 février	Perfectionnement instruments Zone A
16 au 21 février	Perfectionnement instruments Zone B
22 au 28 février	Perfectionnement instruments Zone C
17 et 18 mars	Musique d'ensemble de l'Yonne et Congrès de l'Yonne
31 au 1er avril	Congrès des Bassonistes
7 avril au 18 avril	Musique d'Ensemble Zones A et C
12 avril au 23 avril	Musique d'Ensemble Zone B
28 avril au 1er mai	Chant Choral, Raphaël Passaquet
29 juin au 1er juillet	Harmonie et Analyse musicale, D. Dondeyne (ce premier stage prépare le second)
1er au 6 juillet	Chefs de Batteries-Fanfaires, Trémine
7 au 13 juillet	Perfectionnement en instruments, Yonne
16 au 21 juillet	Harmonie et Analyse musicale, D. Dondeyne
22 au 29 juillet	Musique de Chambre
1er août au 7 août	Chant Choral
8 au 14 août	Stage de clarinettes, Guy Dangain
16 au 23 août	Stage départemental de la Nièvre
27 août au 3 septembre	Stage départemental de l'Yonne
5 au 12 septembre	Stage d'accordéons
31 octobre au 4 novembre	Chorale
26 au 31 décembre	Laura Sheelen



L'Harmonie Junior de l'Ariège
Directeur : M. Allibert



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



la page administrative

LE PRESIDENT AMELLER

(Suite de la première page)

Ses œuvres ont presque toutes été créées par les grandes Associations symphoniques de Paris depuis 1948. Beaucoup ont eu les honneurs de grandes villes d'Europe : Allemagne, Angleterre, Belgique, Danemark, Luxembourg, Italie, Autriche, Espagne, Portugal, Pologne, Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Turquie ainsi qu'au Japon, en Chine, en Australie, au Canada et aux U.S.A. Ses œuvres concertantes ont été créées dans les Conservatoires du monde entier.

André AMELLER a complété ses études musicales par celles de direction d'orchestre dans la classe de Philippe Gaubert et de Charles Munch. Il a eu maintes fois l'occasion de diriger ses œuvres symphoniques et lyriques tant à Paris qu'en province : à Paris, aux Concerts Lamoureux, Pasdeloup, à la Radiodiffusion et à l'étranger. Il est appelé chaque année à diriger de grands orchestres symphoniques dans divers pays d'Europe : Lisbonne, Porto, Berlin, Bremerhaven, Stuttgart, Munich, Istanbul, Valence, Marianske-Lazné, Lahti, Budapest, Pecs, Cork, Skopje, Craiova, Satumare, Moscou, Karakow, Erevan, Bakou ainsi qu'à Windsor au Canada, au Japon et à Forinose.

Afin de ne rien ignorer en matière musicale, André AMELLER a suivi les cours d'histoire de la musique de Norbert Dufourcq, obtenant un Prix en 1946. On lui doit d'ailleurs de nombreux articles didactiques dans des publications périodiques. Il a présidé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris le concours d'histoire de la musique de 1977.

Après de la musique populaire, André Ameller est depuis 1976, Président de la Confédération Musicale de France et c'est à ce titre que cette distinction d'Officier de la Légion d'Honneur lui est conférée.

En tant que Président de la C.M.F., il dirige le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, créé par la C.M.F. pour la formation des chefs et le perfectionnement des musiciens. Il est Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or et a fondé le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Bourgogne. S'intéressant à tout ce qui touche à la musique, il est membre du Comité National de la Musique, du Conseil National de la Musique Populaire et Délégué Général de la Section Française de la Société Internationale pour l'Education Musicale.

Il est membre du Jury au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et pour les concours de celui-ci, un certain nombre d'œuvres lui ont été commandées. Il est également membre du Jury des Concours Léopold Bellan et des concours internationaux de Genève, Reggio-Emilia (Italie), Luxembourg et Montreux.

Infatigable, dynamique au maximum, André AMELLER s'est dépensé et se dépense pour la cause de la musique sous toutes ses formes ; il fut délégué général des élèves du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris pendant les cinq années les plus sombres ; délégué aux

Bourses, il a été co-fondateur du Bulletin de ce Conservatoire et fut longtemps secrétaire adjoint du Comité de l'Association des Anciens Elèves ; il vient de reprendre ses activités au sein de ce Comité, réélu en 1978. Il fut à deux reprises secrétaire de la Commission de l'Orchestre de l'Opéra et appartient au Syndicat National des Auteurs et Compositeurs de Musique avec Henri Busser, Georges Duhamel, Darius Milhaud, René Clair, Jean Cocteau et Paul Violar.

Il défend les intérêts de l'ensemble d'une profession difficile ; déjà au sein du Bureau du Syndicat National des Musiciens il avait fait œuvre utile et représentait la France à Reyjavik et à Londres.

Sur le plan international il apporte ses avis judicieux et le fruit de ses connaissances et de son expérience dans des rapports et exposés toujours appréciés. Il est ainsi membre individuel du Conseil International de la Musique et Musikhochschulen.

Il est depuis 1953 Directeur du Conservatoire National de Région, Musique, Art Dramatique et Danse, Président-Chef d'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de la Ville de Dijon et membre du Conseil d'Administration du Lycée Marcelle Pardé de Dijon.

Dijon a connu, grâce à sa notoriété en 1964, dans le cadre du Bi-Centenaire de Rameau, deux congrès internationaux et un congrès national dont le monde entier se fait encore aujourd'hui l'écho. En 1965, lui était confiée la tâche de l'organisation sur le plan local du Congrès International des Bibliothèques Musicales qui se déroula avec 400 représentants de tous les pays du monde. En juillet 1968, il fut coordinateur pour l'organisation du Congrès International de l'ISME (International Society for Music Education) avec 3.000 participants venus de tous les coins du monde.

Il participe activement à la vie culturelle en tant que membre du Comité Régional d'Action culturelle de Bourgogne et récemment, en étant nommé Vice-Président de l'Association d'Etude pour la Coordination des Activités Régionales Musicales en Bourgogne et membre de la Commission Académique d'Action Culturelle de Dijon.

Il a, en outre occupé en 1959, 1967 et 1968, le poste de Directeur des Etudes à l'Académie Internationale d'Eté de Nice.

Compositeur fécond, André AMELLER est Sociétaire définitif de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, Sociétaire de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques et de la Société des Droits de Reproduction Mécanique.

Engagé volontaire au 24ème R.I., André AMELLER a fait la guerre 1939-1945, et fait l'objet d'une citation à l'ordre du corps d'armée et a été fait prisonnier.

André AMELLER a déjà reçu les distinctions suivantes : Commandeur de l'Ordre du Mérite, Officier des Palmes Académiques, Chevalier des Arts et Lettres, Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports.

STAGE POUR SAXOPHONISTES AMATEURS

AIX-LES-BAINS

7, 8, 9, 10, 11, 12 Juillet 1979

STAGE POUR SAXOPHONISTES AMATEURS (maximum : 30 stagiaires)

La ville d'Aix-les-Bains et l'Association des Saxophonistes de France organisent, comme en 1977 et 1978, un stage de 6 jours réservé plus particulièrement aux saxophonistes amateurs (soprano, alto, ténor, baryton).

Tenant compte des désirs exprimés en 1978, les stagiaires seront répartis par niveaux en groupes de travail de 6 éléments. Les groupes changeront tous les jours de Professeurs.

Les Professeurs seront : — Michel Nouaux, soliste à la Musique de la Garde Républicaine, Professeur au Conservatoire de Montreuil.

— Jean Ledieu, membre du Quatuor « Daniel Daffayet », Professeur au Conservatoire de Nancy.

— Serge Bichon, fondateur du Quatuor de Saxophones « Rhône-Alpes », Professeur au Conservatoire de Lyon.

Les deux autres Professeurs seront choisis selon les inscriptions.

Programme du Stage

— Etude instrumentale (corrections et perfectionnement).
— Pédagogie et programmes.
— Musique de chambre à tous niveaux avec Professeurs.
— Concert de fin de stage.

Des instruments et bacs seront essayés. De nouvelles partitions seront communiquées.

Il sera possible de travailler en groupe (duos, trios, quatuors, etc...). Des partitions seront fournies à cet effet.

Des programmes seront choisis et travaillés avant le stage.

Les stagiaires apporteront les instruments et toutes partitions qu'ils souhaitent travailler en plus.

Il y aura 4 heures de cours chaque jour : 10 h à 12 h et 15 h à 17 h, et 1 heure de Musique de Chambre (17 à 18 h) et des colloques.

Ceux qui le désireront pourront (sur leur demande uniquement) se soumettre à un concours de classement à la fin du stage.

Aucune limite d'âge. Repas possible à midi au Foyer des Jeunes Travailleurs : 13 F.

— Logement

a) Hôtel (48 F environ). Ecrire à : Office Thermal Touristique, 73100 Aix-les-Bains (tél. (79) 35.15.35) ;

b) Camping du « Sierroz », boulevard Robert-Barrier, 73100 Aix-les-Bains (tél. (79) 61.21.43).

— Droit d'inscription pour le stage : 200 F (joindre obligatoirement le chèque au Bulletin d'inscription)

Les stagiaires inscrits recevront une convocation précisant l'heure et le lieu du début du stage.

Des « Certificats de Participation » seront remis aux stagiaires et, éventuellement, des « Diplômes » à l'issue du Concours de classement.

— Pour tout renseignement (autre que le logement), s'adresser au Responsable du stage : Serge Bichon, 3, impasse des Glycines, 69340 Francheville, tél. (78) 34.42.21.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9-10 Mars 1979

ATTENTION !

Il est rappelé aux Présidents de Fédérations que, pour retenir des chambres pour eux-mêmes, leurs délégués et les personnes les accompagnant, ils doivent s'adresser directement à l'agence

TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne 75008 Paris. Tél. 563-83-37, à l'attention de Mlle FILLINGER.

Il y a intérêt à retenir au plus tôt ; la C.M.F. ne pourra en aucun cas s'en charger.

ŒUVRES POUR CORDES D'ANDRÉ AMELLER

CONTREBASSE A CORDES ET PIANO

KOALA (débutant)	Zurfluh - Paris
TROIS NOVELETTES (débutant)	Combre - Paris
SIX PIÈCES FACILES (débutant)	Molenaar (Martin-Macon)
IRIS - EROS - EOLE - CERES - ACIS TIBICIS	Lemoine - Paris
PIÈCE ELEGIAQUE (élémentaire)	Combre - Paris
ARIOSO (élémentaire)	Leduc - Paris
LEBEL-QUEVILLON (Belle Province) (élémentaire)	Combre - Paris
PIÈCES pour TROIS DEGRES de CONTRE-BASSE	Combre - Paris
PRELUDE (élémentaire I)	Combre - Paris
ENERGICO (élémentaire I)	Combre - Paris
ELEGIE (élémentaire I)	
SCHERZANDO (élémentaire I)	
ADAGIO (moyen)	
DANSE (moyen)	
LEGGERO (moyen I)	
CANTABLE (moyen I)	

Morceaux imposés aux concours du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris :

SONATE	Durand - Paris
CONCERTINO	Billaudot - Paris
KRUSAVE	Combre - Paris

Morceau imposé aux concours des Conservatoires et Ecoles Nationales de Musique de France (Degré Supérieur) :

KONTRABASSOLO	Leduc - Paris
---------------	---------------

CONTREBASSE A CORDES ET ORCHESTRE

CONCERTINO (2 flûtes, 1 hautbois, 2 clarinettes si b, 1 basson, 3 cors, 1 trompette, 6 altos, 4 celli, 2 contrebasses, timbales, piano)	Billaudot - Paris
KONTRABASSOLO (orchestre à vent, piano)	Leduc - Paris

VIOLON ET PIANO

PRELUDE et DANSE	Billaudot - Paris
CHRISTMAS BLUES	Billaudot - Paris
CONCERTO pour le PREMIER AGE (facile)	Lemoine - Paris
SUR le CHEMIN de QUETTIGNY (débutant)	Combre - Paris
QUEBEC (Belle Province) (moyen)	Leduc - Paris
ZORO (débutant)	Combre - Paris
CHANTE-IRIS (élémentaire)	Zurfluh - Paris
PETIT CARILLON	Billaudot - Paris

ENSEMBLE DE VIOLONS

CHORAL (4 parties) (facile)	Combre - Paris
-----------------------------	----------------

ALTO A CORDES ET PIANO

TROIS PIÈCES FACILES	Combre - Paris
MON PREMIER CONCERT (6 pièces faciles)	Combre - Paris
L'ARC EN CIEL (débutant)	Billaudot - Paris

VIOLONCELLE ET PIANO

COMPLAINTE	Delrieu - Nice
BRIGHELLA	Combre - Paris
CELLIZA	Combre - Paris
ANIMAL'S PIÈCES (6 pièces) (débutant)	Billaudot - Paris

Morceau imposé au concours du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

SERENADE	Eschig - Paris
----------	----------------

ENSEMBLE DE VIOLONCELLES

CHORAL (4 parties)	Peters-Hinrichsen - Paris
--------------------	---------------------------

VIOLONCELLE ET ORCHESTRE

CONCERT pour VIOLONCELLE et ORCHESTRE (version orchestre 1944)	Compositeur
3.3.3.3. - 4.3.3.1. timbales, cymbales, caisse claire, célesta, harpe - Création J. Neiz, Orchestre National Paris	

CONCERT pour VIOLONCELLE et ORCHESTRE (version orchestre de chambre) 2 flûtes, 1 hautbois, 1 cor anglais, 1 clarinette, 1 basson, 2 cors, 1 trompette, 1 trombone, timbale batterie, célesta, 1 harpe, quatuor à cordes.	Compositeur
A. Rémond, Radio Symphonique - Paris.	
B. Bon, Société des Concerts - Dijon.	

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

LE DIAPASON

son histoire et son évolution

par François POULLOT

(Suite du N° 314)

Jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, il n'existait aucune règle établie dans le domaine de l'accord des voix et des instruments. Il existait à cette époque à Paris ainsi que dans les grandes villes françaises 4 diapasons différents en usage, dans les grandes villes d'Europe on en comptait jusqu'à 12, une mesure générale était donc, nécessaire.

En 1859 eut lieu, à Paris, un Congrès International, une commission fut nommée par le Ministre d'Etat en vue de « rechercher les moyens d'établir en France un diapason musical uniforme, de déterminer un étalon sonore qui puisse servir de type invariable et d'indiquer les mesures à prendre pour en assurer l'adoption et la conservation ». L'arrêté du Ministre d'Etat était fondé sur ces considérations : « que l'élévation, toujours croissante du diapason, présente des inconvénients dont l'art musical, les compositeurs, les artistes et les fabricants d'instruments ont également à souffrir » et « que la différence qui existe entre les diapasons des divers pays, des divers établissements musicaux et des diverses maisons de facture, est une source constante d'embarras pour la musique d'ensemble et de difficultés dans les relations commerciales ». Il faut dire qu'en la matière la situation générale était plutôt problématique ! Les longueurs des tuyaux d'orgues et les notes qu'ils étaient censés émettre sont autant d'indications précises, qui, jointes aux différentes études faites sur ce sujet, ont permis de formuler une opinion sur les fluctuations et les évolutions du « LA 3 ».

Voici, classés chronologiquement les résultats obtenus par Delezienne dans une étude faite à ce sujet et par Ficher dont les travaux sont consignés dans les « mémoires » de l'Académie de Berlin ; sont également jointes

Villes	Nbre de vibrations
Toulouse (conservatoire)	437
Bordeaux	443
Marseille	447
Paris	448
Lille	452
Londres (n° 1)	434
Stuttgart	443
Pesth	446
Saint-Petersbourg	451,5
Londres (n° 3)	455,2
Bruxelles (Musique des guides)	455,5

La différence entre la plus aigüe et la plus grave de ces notes est de 3c,6 soit environ un tiers de ton.

Les différences précitées présentaient de graves inconvénients au point de vue pratique ; aussi rien d'étonnant à ce que, vers le milieu du 19^{ème} siècle, il ait paru indispensable d'arriver à une uniformité complète et à une invariabilité absolue.

En 1858, la commission comprenant surtout des compositeurs et des physiciens fut nommée pour choisir la hauteur du LA 3, qui, sous le nom de diapason normal, devait être employé d'une manière générale. La commission chargée d'étudier cette question était composée de J. Pelletier, conseiller d'Etat, Secrétaire général du Ministère d'Etat, président ; F. Havely, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, rapporteur ; Auber, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire Impérial de Musique et de Déclamation ; Berlioz, membre de l'Institut ; Despretz, membre de l'Institut, professeur de physique à la Faculté des Sciences ; Camille Dreyfus, chef de la Division des Théâtres au Ministère d'Etat ; Lissajous, professeur de physique au lycée Saint-Louis, membre du Conseil de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale ; Général Mellinet, chargé de l'organisation des Musiques militaires ; Meyerbeer, membre de l'Institut ; Ed. Monnais, commissaire impérial près les Théâtres Lyriques et le Con-

ART. 2. — Ce diapason donnant le LA adopté pour l'accord des instruments est fixé à huit cent soixante-dix vibrations par seconde, il prendra le titre de DIAPASON NORMAL.

ART. 3. — L'étalon prototype du diapason normal sera déposé au Conservatoire Impérial de Musique et de Déclamation.

ART. 4. — Tous les établissements musicaux autorisés par l'Etat devront être pourvus d'un diapason vérifié et poinçonné, conforme à l'étalon prototype.

ART. 5. — Le diapason normal sera mis en vigueur à Paris le 1^{er} juillet prochain et le 1^{er} décembre suivant dans les départements. A partir de ces époques, ne seront admis dans les établissements musicaux ci-dessus mentionnés que les instruments au diapason normal, vérifiés et poinçonnés.

ART. 6. — L'état des diapasons et des instruments sera régulièrement soumis à des vérifications administratives.

Les 6 articles de l'arrêté ministériel précité résument parfaitement les solutions apportées aux problèmes posés, rien n'est laissé au hasard afin de normaliser et d'uniformiser la hauteur du « LA 3 ».

Jacques Fromental Halévy, connu surtout comme compositeur, était également l'auteur de notices consacrées à quelques-uns de ses collègues, excellent écrivain, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts dès 1837, il fut en tant que rapporteur de la commission, chargé de rédiger le très complet rapport qui suit :

« Il est certain que dans le cours d'un siècle, le diapason s'est élevé par une progression constante. Si l'étude des partitions de Gluck ne suffisait pas à démontrer, par la manière dont les voix sont disposées, que ces chefs-d'œuvre ont été écrits sous l'influence d'un diapason beaucoup moins élevé que le nôtre, le témoignage des orgues contemporaines en fournirait une preuve irrécusable. La commission a voulu d'abord se rendre compte de ce fait singulier, et de même qu'un médecin prudent s'efforce de remonter aux sources du mal, nous avons voulu rechercher, ou au moins examiner, les causes qui avaient pu amener l'exhaussement du diapason.

On possède les éléments nécessaires pour évaluer cet exhaussement. Les orgues dont nous avons parlé accusent une différence d'un ton au-dessous du diapason actuel. Mais ce diapason si modéré ne suffisait pas à la pru-

dence de l'Opéra de cette époque. Rousseau, dans son Dictionnaire de musique (article Ton), dit que le TON de l'Opéra de Paris était plus bas que le ton de chapelle. Par conséquent, le diapason, ou plutôt le TON de l'Opéra était, au temps de Rousseau, de plus d'un ton inférieur au diapason d'aujourd'hui.

Cependant les chanteurs de ce temps, au rapport de beaucoup d'écrivains, forçaient leur voix. Soit défaut d'études, soit défaut de goût, soit désir de plaire au public, ils criaient. Ces chanteurs, qui trouvaient moyen de crier si fort avec un diapason si bas, n'avaient aucun intérêt à demander un TON plus élevé, qui aurait exigé de plus grands efforts ; et, en général, à nulle époque, dans aucun pays, aujourd'hui comme alors, jamais le chanteur, qu'il chante bien ou mal, n'a d'intérêt à rencontrer un diapason élevé, qui altère la voix, augmente sa fatigue, et abrège sa carrière théâtrale. Les chanteurs sont donc hors de cause, et l'élévation du diapason ne peut leur être attribuée.

Les compositeurs, quoi qu'aient pu dire ou penser des personnes qui n'ont pas des choses de la musique une idée bien nette, ont un intérêt tout contraire à l'élévation du diapason. Trop élevé, il les gêne. Plus le diapason est haut, et plus le chanteur arrive aux limites de sa voix dans les cordes aigües ; le développement de la phrase mélodique est donc entravé plutôt que secondé. Le compositeur a dans sa tête, dans son imagination, on peut dire dans son cœur, le type naturel des voix. La phrase qu'il écrit lui est dictée par un chanteur qui lui seul entend, et ce chanteur chante toujours bien. Sa voix, souple, pure, intelligente et juste, est fixée d'après un diapason modéré et vrai qui habite l'oreille du compositeur. Le compositeur a donc tout avantage à se mouvoir dans une gamme commode aux voix, qui le laisse plus libre, plus maître des effets qu'il veut produire, et seconde ainsi son inspiration. Et d'ailleurs, quel moyen possède-t-il d'élever le diapason ? Fabrique-t-il, fait-il fabriquer ces petits instruments perdus, ces bousoles qui égareront le LA aux orchestres ? Non, nous n'avons jamais appris ou entendu dire qu'un maestro mécontent de la trop grande réserve d'un diapason, en ait fait fabriquer un à sa convenance, un diapason personnel, à l'effet d'élever le TON d'un orchestre tout entier. Il rencontrerait mille résistances mille impossibilités. Non, le compositeur ne crée pas le diapason, il le subit. On ne peut

DRAPEAUX
A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
catalogue sur demande

donc non plus l'accuser d'avoir excité la marche ascensionnelle de la tonalité.

Remarquons que cette marche ascensionnelle, en même temps qu'elle a été constante, a été générale, qu'elle ne s'est pas bornée à la France, que les Alpes, les Pyrénées, l'Océan n'y ont pas fait obstacle. Il ne faut donc pas, comme nous l'avons entendu faire, en accuser spécialement la France, qu'on charge assez volontiers des méfaits qui se produisent de temps à autre dans le monde musical. Notre pays n'a eu que sa part dans cette grande invasion du diapason montant et s'il était complice du mal, il en était en même temps victime. Les causes de cette invasion, qui agitent partout avec suite, ensemble, persévérance, on pourrait dire avec préméditation, ne sauraient être ni accidentelles, ni particulières à un pays. Elles devaient tenir à un principe déterminant, à un intérêt. En vertu d'un axiome bien connu, il faut donc rechercher ceux qui avaient un intérêt évident à surélever ainsi le LA qu'espéraient nous léguer nos ancêtres.

Ceux qui fabriquent ou font fabriquer les instruments, les auteurs, les maîtres de la situation. Ce sont les facteurs d'instruments, et on comprend qu'ils ont à élever le diapason un intérêt légitime et honorable. Plus le TON sera élevé, plus le son sera brillant. Le facteur ne fabriquera donc pas toujours ses instruments d'après le diapason ; il

(Suite page 11)

Dates	Observateurs, congrès et accords	Pays ou villes	Nombre de vibrations
1700	Accord dit « de Paris »	Paris	405,00
1752	Marpurg	Berlin	421,87
1755	Italie (en général)		448,00
1765		Londres	455,00
1788		Paris	409,00
1810		Paris	423,00
1823	Ficher	Feydeau	427,61
1823	Ficher	Grand Opéra	431,34
1823	Ficher	Berlin	437,32
1830		Paris	435,00
1834	Congrès des Physiciens allemands	Stuttgart	440,00
1834	Scheibler	Paris	443,35
1834	Scheibler	Vienne	445,00
1845		Milan	448,57
1850 (env.)	Accord de Vienne-et de	Berlin	442,00
1854		Lille	450,50
1858		Londres	455,00
1858		Bruxelles	455,00

des précisions intéressantes glanées à des sources diverses et sérieuses :

Il est très net que d'une manière générale le LA devenait de plus en plus aigu ; la différence est, en effet, considérable entre 1752 et 1854, elle s'élève à plus de 5 commas, très exactement 5 c, 3, c'est-à-dire plus de la moitié d'un ton.

Voici également quelques nombres recueillis en 1858 par la commission qui devait participer au Congrès International de 1859 :

servatoire ; Rossini, membre de l'Institut ; Ambroise Thomas, membre de l'Institut.

A la suite du rapport que cette commission a adressé le 1^{er} février 1859 le Ministre d'Etat a pris l'arrêté suivant :

ART. 1. — Il est institué un diapason uniforme pour tous les établissements musicaux de France, Théâtres impériaux et autres de Paris et des Départements, Conservatoires, Ecoles, succursales et concerts publics autorisés par l'Etat.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le Concours d'Excellence aura lieu le dimanche 11 mars 1979 à 9 heures, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et non le 10, comme annoncé par erreur dans notre numéro 314 de novembre-décembre 1978.

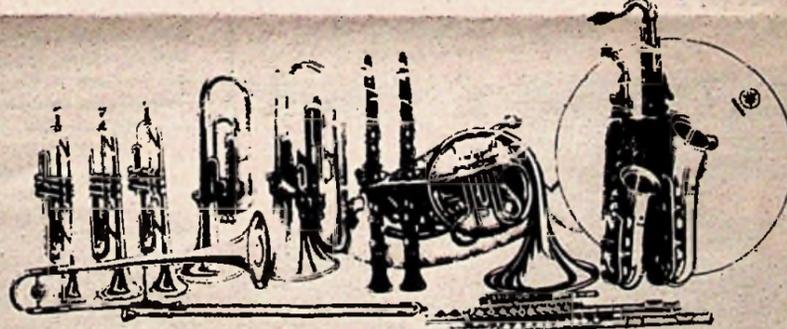
Il est rappelé qu'il doit être établi, pour chaque candidat, une feuille d'inscription.

La réception des dossiers sera close irrévocablement le 15 février 1979.



YAMAHA

Instruments à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

(Suite de la page 2)

L'automne 1865 fut triste. Faccio, renonçant à la carrière de compositeur, présenta le concours pour être professeur de solfège au Conservatoire de Milan. Plusieurs "scapigliati" se rangèrent; Praga prenait au même Conservatoire une chaire de littérature dramatique. Camerana (15) devenait juge au Tribunal de Turin.

Boito défend Verdi contre un ministre

Revenu à Milan, Boito mène avec Faccio une vie mondaine, fréquentant les salons, au premier rang desquels brille celui de la comtesse Maffei. Ils détonnaient dans un salon voué à Verdi pour la musique et où le poète Alceardi (16) donnait le ton pour la poésie.

Mais voici le printemps de l'année 1866 : l'Italie, alliée de la Prusse, entre en guerre contre l'Autriche. Boito et Faccio s'engagent dans un corps de volontaires garibaldiens. « La littérature et l'art ont endossé la chemise rouge » écrit *La Gazette Musicale*. Victor Hugo écrit à Boito : « Bravo, poète, il y a du héros en vous ; vous êtes un vaillant. Vous méritez Venise, vous l'aurez. Et vous aurez Rome aussi ». Les voilà donc à Côme, alternant des heures d'exercices fastidieux avec beaucoup de liberté. Boito lit *Les Feuilles d'automne* et correspond avec ses belles amies de Milan. Après une suite d'escarmouches aux issues douteuses, Garibaldi, après sa victoire de Bezzecca (20 juillet 1866), marche sur Trente. Mais deux jours plus tôt la flotte italienne avait été battue près de l'île de Lissa. Ce fut l'armistice, en attendant la paix de Vienne (3 octobre 1866). Et nos deux amis, déçus, retournent à la vie civile.

Faccio, désormais chef d'orchestre, est engagé pour Berlin, Copenhague, la Suède ; sa vie va se séparer de celle de Boito et il en souffre. De Suède, il lui écrit qu'il regrette « les beaux jours des faciles espérances ». Quand à Boito, il retrouve sa vie mondaine, mais, repris du désir de voyager, il part pour Paris, où il apprend la mort de Baudelaire. Puis il se réfugie en Pologne, et là, « loin des miasmes de la ville et des parfums des déesses », il écrit des nouvelles, des poèmes, il travaille ferme à son *Faust* ; il en élargit le concept, et c'est à ce moment qu'apparaît, au lieu de *Faust*, le titre de *Mefistofele*. Dès son retour à Milan, il termine son œuvre et, celle-ci ayant été acceptée à La Scala, sous les auspices de Mazzucato, les répétitions commencent en décembre 1867.

Pendant cette période, Verdi était très peu à Milan. Il faisait de longs séjours à Paris et à Gênes, dont le climat lui convenait. Le 11 mars 1867 il avait donné à l'opéra de Paris son *Don Carlos* dont le demi-succès l'avait profondément blessé. Cependant Jules Claretie et Théophile Gautier avaient su deviner tout ce que cette œuvre contenait en puissance. Et l'accueil incertain de Paris fut largement

compensé par le triomphe remporté la même année à Bologne.

Le jeudi 5 mars 1868, presque un an jour pour jour après *Don Carlos*, c'est la première à La Scala du *Mefistofele*. Nous avons conté ailleurs (17) ce que fut cette mémorable soirée, qui se termina en bataille, et comment l'ouvrage fut retiré de l'affiche au bout de quelques jours, cependant que Boito se trouvait attaqué par le déferlement d'une critique déchaînée.

Verdi, qui se trouvait à Gênes, n'assista à aucune des représentations du *Mefistofele*. Informé de la chute de l'ouvrage, il ne fit aucun commentaire. Cependant, peu après, il fit cette déclaration : « Il est difficile de dire si Boito donnera à l'art des chefs-d'œuvre. Il a beaucoup de talent, aspire à l'originalité, mais réussit plutôt mal ; il manque de spontanéité et la mélodie lui échappe ». Quant à Rossini, toujours pontifiant, et jugeant l'opéra sur le seul livret, que Boito lui avait envoyé, il écrivit à Tito Ricordi (le père de Giulio) : « Il veut être trop précocement novateur. Ne croyez pas que je fasse la guerre aux novateurs ! Je veux seulement qu'on ne fasse pas en un jour ce qui demande plusieurs années ».

Boito comprit que ses propres critiques des autres lui avaient fait bien des ennemis, et il décida de se taire et de travailler dans la solitude et le secret. Mais, dès le mois de mai, il devait sortir de cette réserve et retrouver toute son humeur polémique au sujet d'une lettre du Ministre de l'Instruction Publique, Emilio Broglio, adressée à Rossini et qui, rendue publique, souleva un concert de protestations.

Dans cette curieuse lettre, le Ministre, se disant « aussi passionné qu'ignorant en matière de musique », se demandait quel était l'état de la musique en Italie et dans le monde, affirmant que la musique de Rossini était « immortelle », mais qu'il était impossible de l'entendre parce que personne ne savait plus la chanter. A son avis, il n'y avait plus rien depuis quaranté ans que « quatre opéras de Meyerbeer ». Enfin il s'en prenait aux ouvrages « qui n'en finissent pas » et aux « mastodontes méphistophéliques qui durent cinq heures ». Après ce préambule, il en venait au fait, la création d'une « Association Rossinienne semi-mondiale » pour enrayer la décadence de la musique italienne. L'Association aurait des Comités dans toutes les grandes villes. Avec 2.000 à 2.500 souscripteurs à 40 ou 50 lires, on réunirait un premier fonds de 100.000 lires, et l'Etat confierait à l'Association la gestion des Conservatoires, en ne lui accordant comme subvention qu'une partie des crédits inscrits jusqu'ici au budget pour ce chapitre. (Il n'y a pas de petites

BOITO ET VERDI UNE COLLABORATION ET UNE AMITIÉ

économies !).

La réponse de Rossini fut longue à venir. Sous une apparente obséquiosité, elle relevait ironiquement les erreurs et les ignorances du Ministre.

Verdi, très froissé, renvoya au Ministre le diplôme de Commandeur de la Couronne d'Italie qu'il venait de recevoir, et accompagna ce renvoi d'une brève lettre : « Cet ordre a été institué pour honorer ceux qui ont servi l'Italie par les armes, les lettres, les sciences et les arts. Une lettre à Rossini de Votre Excellence, bien qu'ignorante en musique comme elle le dit ou le croit, juge de depuis quaranté ans on n'a plus fait un seul opéra en Italie. Alors pourquoi m'envoyer cette décoration ? Il y a certainement une erreur d'adresse, et je vous la renvoie ». Et à un journaliste qui tentait d'excuser le Ministre, il répondit : « Voulez-vous non, la lettre du Ministre est une insulte à l'art italien. J'ai renvoyé la croix non pas pour moi, mais par respect envers la mémoire de deux musiciens qui ne sont plus et qui ont rempli le monde de leurs mélodies (Bellini et Donizetti) ».

Quant à Boito, il décocha au Ministre, dans *Le Pungolo* du 21 mai 1868, une contre-lettre qui est un modèle d'ironie et de « mise en boîte ». Cette lettre recueillit une faveur unanime et fut reproduite par de nombreux journaux et revues. « Après Rossini, qu'avons-nous eu ? demande Votre Excellence. Rien ! Depuis 1829, on n'a fait que des sottises. En 1831, par exemple, *La Norma*, une sottise qui a fait dire à Rossini : je n'écris plus ! et il tint parole. Puis, en 1835, *Les Puritains*, autre sottise ! Puis, en 1840, *La Favorita*, et en 1843, *Don Sebastiano*. En 1851, *Rigoletto*, et en 1853, *Le trouvère*, et tout le théâtre de Verdi fascinant, glorieux, fécond ! Et puisque Votre Excellence nous fait la grâce de citer Meyerbeer, pourquoi n'a-t-elle pas cité Halévy, Gounod, Weber, Wagner... (n'ayez pas peur !) Votre Excellence voit qu'il y en a pour tous les goûts. Mais Votre Excellence appelle cela « stérilité » ! ».

L'hommage à Verdi reprenait plus loin : « Pour ce qui concerne la question de la décadence musicale, je suis en état, Monsieur le Ministre, de vous tranquilliser. Votre Excellence doit savoir que Verdi est vivant, se porte bien, et écrit encore ». Nous sommes donc très loin de l'Ode à l'Art.

Puis, passant à un plaidoyer « pro domo », Boito ajoute qu'il y a en Italie des jeunes, qui travaillent, et dont le travail portera des fruits. « La question musicale n'est pas entre nous et Son Excellence le Ministre, mais entre nous et Son Excellence le Public. Je connais un jeune compositeur qui, à peine achevé un « mastodonte » musical, trouva aussitôt l'impresario pour le lui représenter ; et la première représentation dudit « mastodonte » non seulement couvrit toutes les dépenses de l'entreprise, mais assura un bénéfice... J'ajouterais que, si Votre Excellence était aussi sûre de revenir un jour au Ministère que le susdit jeune compositeur de faire bientôt un autre opéra, Votre Excellence en serait fort heureuse ».

Et en concluant, il mettait le doigt sur la véritable motivation de la lettre de Broglio : « Morale de la fable : se laver les mains de ces histoires de Conservatoires ; faire économiser quatre sous au Gouvernement en diminuant la somme qui, dans le budget, est destinée aux Instituts Musicaux ; mettre la Musique en état de vagabondage et de mendicité, en l'abandonnant à l'humeur changeante de mécènes hypothétiques. Et cela pour l'amour du progrès et la renaissance de l'Art ! »

On a toujours situé, en 1879, la première tentative de Giulio Ricordi pour rapprocher Verdi et Boito. Pourtant, d'après la « copie de lettres » de la Maison Ricordi, il

semble qu'il y ait eu une première tentative en janvier 1871. Verdi venait de terminer *Aida*, qui, précisément, devait être jouée au Caire, fin janvier 1871, mais dont la création fut repoussée à Noël par suite de la guerre franco-allemande. En effet, l'égyptologue français, Mariette, à qui Verdi avait demandé de s'occuper des décors et des costumes, se trouvait bloqué dans Paris assiégé. Verdi mit à profit ce délai pour rennir sa partition, et il ne pensait pas à entreprendre une œuvre nouvelle. La Scala devant reprendre l'*Hamlet* de Faccio, qu'on n'avait plus donné depuis la création de 1865 à Gênes, Ricordi eut l'idée d'en envoyer le livret à Verdi, pour qu'il se fasse une idée de Boito librettiste.

Peu après, Ricordi demande à brûle-pourpoint à Boito s'il accepterait d'écrire un *Néron* pour Verdi ; et Boito, après une nuit de réflexion, en accepta le principe. Ricordi l'écrivit aussitôt à Verdi. Ce véritable sacrifice de la part de Boito, de renoncer à ce *Néron* auquel il songeait depuis le voyage à Paris avec Faccio, était un admirable prologue à ce dévouement à Verdi qu'il devait manifester quelques années plus tard et jusqu'à la mort du Maître de Busseto. Mais il ne semble pas que Ricordi ait accordé à ce sacrifice toute son importance : il est vrai qu'il n'appréciait guère le génie musical de Boito.

Presque par retour du courrier (28 janvier 1871), Verdi répond : « Je ne peux vous répondre aujourd'hui sur l'affaire *Néron*. Grand projet, vous dites ! certes, mais est-il réalisable ? » Le lendemain, Ricordi insiste : « Je ne saurais trouver plus beau sujet, ni situation, ni passions plus aptes à faire resplendir votre génie ». En réponse, Verdi rencontre Verdi à Gênes, et l'on n'entendit plus parler de ce *Néron* de Verdi sur un livret de Boito.

L'heure du rapprochement va sonner

Le 1^{er} novembre 1871, eut lieu, à Bologne, la première représentation en Italie d'un opéra de Wagner, *Lohengrin*, sous la direction d'Angelo Mariani (18). Celui-ci, qui avait été l'artisan du triomphe de *Don Carlos* sur cette même scène à la fin de l'année 1867, s'était depuis brouillé avec Verdi, en raison de la trop grande admiration du Maître pour la cantatrice Teresa Stolz, dont il était lui-même l'ami passionné, et il était passé dans le camp des wagnéristes.

Bien entendu, Boito et Faccio assistaient à cette première, et Verdi aussi, mais dissimulé au fond d'une loge du Troisième Balcon. Il suivait sur une partition chant et piano qu'il annotait. Les partisans de « l'italianité » poussèrent bien quelques cris de « Vive Verdi ! Vive Rossini ! », mais cela n'empêcha pas une victoire totale.

Boito et Faccio s'employèrent à faire jouer Wagner à Milan, non par hostilité à Verdi, mais pour essayer de donner au public milanais une vision plus large, plus européenne, dans laquelle il y a place pour Wagner et pour Verdi.

A cette époque, Boito songeait à un nouvel opéra, *Héro et Léandre* ; il n'en reste que fort peu de choses. Ses activités littéraires n'étaient que très peu rémunératrices, et il était en grande partie à la charge de son frère Camillo. Incapable de « se fonctionnariser » comme Faccio dans un poste de professeur, il se met à travailler sérieusement pour les éditeurs Ricordi et Lucca : traduction de *Rienzi*, du *Freischütz*, de *Tristan et Isolde*, de *Ruslan et Ludmilla* (de Glinka), et même de l'opérette *Les cent vierges*, de Lecocq. Il collabore avec Praga à des livrets tirés du *Passant*, de François Coppée, et de *Marie Tudor*, de Victor Hugo. Il écrit les textes des cantates pour les jeunes élèves du

Conservatoire.

Quant à Verdi, depuis son *Requiem* pour le premier anniversaire de la mort de Manzoni (22 mai 1874), il n'avait plus rien entrepris. Il passait l'hiver à Gênes, dans un somptueux appartement du Palais Doria, et l'été à Sant'Agata, près de Busseto, où il surveillait ses fermiers et ses ouvriers. Il aimait à citer Dante : « Il y a un temps pour parler et un temps pour se taire ». Il avait vu disparaître tant d'amis de sa génération qu'il se sentait plus vieux qu'il n'était, et le succès d'*Aida* avait été quelque peu empoisonné par les accusations de « concessions au wagnérisme ». Giulio Ricordi, avec beaucoup de tact, essayait de le remonter, de le persuader d'écrire un nouvel opéra.

Entre temps, *Tannhäuser* avait été acclamé à Bologne (3 septembre 1872), et *Lohengrin* était tombé à plat à Milan (20 mars 1873). Faccio, devenu chef d'orchestre, avait fait triompher *Aida* à La Scala (8 février 1872).

Boito, pour sa part, depuis le succès de *Lohengrin* à Bologne, qui, musicalement, était à l'époque, la ville italienne la plus évoluée, songeait à y donner son *Mefistofele* remanié. Nous avons déjà parlé (17) de l'éclatante revanche que fut la représentation du 4 octobre 1875, qui ouvrit la voie à la brillante carrière de l'ouvrage en Italie, en Europe, et même en Amérique.

En 1874, l'éditeur Ricordi avait commandé à Boito un livret pour Amilcare Ponchielli (19), dont *Les Lithuanienes* avaient obtenu un grand succès. Boito s'inspira d'*Angelo, tyran de Padoue*, et en fait *La Gioconda*, drame conventionnel et plus boursoufflé encore que celui de Victor Hugo. Le pauvre Ponchielli s'arrachait les cheveux, paralysé par cette cascade de situations invraisemblables et ce langage pour lui sibyllin. Il déclara qu'il lui fallait un autre livret, ou un autre poète « qui écrit pour le maestro et non pour son propre compte ». Mais Ricordi tint bon, et contre toute attente la création (8

La situation matérielle de Boito s'était beaucoup améliorée depuis le succès du *Mefistofele*. Repris du besoin de créer, il se remet à son *Néron*. Mais il fallait aussi courir de ville en ville exploiter la fortune du *Mefistofele*, le traduire en français pour La Monnaie de Bruxelles, et remplir ses engagements précédents de livrets pour les uns et pour les autres.

Verdi, qui se vantait de ne pas lire les journaux, mais qui les lisait tout de même, et de plus se faisait confirmer les nouvelles par ses amis et relations, voulut suivre de près cette nouvelle fortune du *Mefistofele*, et en mars 1879 assista à une représentation de l'ouvrage au Théâtre Carlo-Felice de Gênes. Il déclara : « J'ai tout compris de travers. J'ai vu ce que veut dire ne plus être dans le mouvement ! »

C'est alors que Faccio dirigea à La Scala plusieurs reprises des opéras de Verdi. Le moment semblait propice à un rapprochement avec Boito, car Verdi cherchait un sujet pour un nouvel ouvrage. En juillet 1879, Verdi se trouvait à Milan, ayant condescendu à diriger son *Requiem* au profit des victimes des inondations. Au cours d'un dîner, où se trouvaient réunis Verdi, sa femme, Faccio et Ricordi, la conversation tomba sur l'*Otello* de Rossini. On souligna le manque total de poésie et de « shakespeareisme » du livret, œuvre du Marquis Berio ; et l'on critiqua aussi la musique. Le nom de Boito ne fut pas prononcé ; mais le lendemain, Faccio conduisit Boito à l'hôtel de Verdi.

Le résultat de cette entrevue fut que trois jours plus tard, Boito apportait à Verdi les esquisses d'un *Otello*, et que Verdi, sans s'engager, lui dit : « Faites toujours le poème, il sera toujours bon pour vous, pour moi ou pour un autre ». Boito s'énerma quelque peu de cette précaution oratoire, mais il se mit au travail.

Simon Boccanegra

Ricordi avait proposé à Verdi de lui amener Boito dès que celui-ci

Les EDITIONS ALPHONSE LEDUC

présentent en exclusivité
les instruments musicaux scolaires



SONOR

INSTRUMENTARIUM
ORFF

Catalogue complet
sur demande
Chez votre marchand
habituel
ou à nos magasins

A. LEDUC

Importateur exclusif

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS
CEDEX 01

BOITO ET VERDI

UNE COLLABORATION ET UNE AMITIÉ

aurait terminé son poème d'*Otello*. Mais Verdi ne voulait ni s'engager, ni se laisser engager. Dans une lettre du 4 août 1879, il écrit : « Si je trouve ce livret absolument bon, je ne trouve dans un certain sens engagé ; si, le trouvant bon, je suggère des modifications que Boito accepte, je ne trouve encore plus engagé. Et si, quoique très beau, il ne me plaît pas, ce serait trop dur de le lui dire en face. Le mieux est de m'envoyer le poème terminé, afin que je puisse le lire et me faire une opinion dans le calme. Une fois aplanies, ces difficultés combien épineuses, je serai très heureux de vous voir arriver ici (à Sant'Agata) avec Boito ». Verdi était donc toujours réticent à l'égard de Boito, qui, pour lui, restait "l'aveniriste", l'homme de l'Ode à l'Art, l'impulsif qui s'était déclaré prêt à céder le livret de son *Néron*, qui, après ses déclarations enthousiastes à Verdi, en avait fait de non moins enthousiastes à Wagner après le *Lohengrin* de Bologne, à Wagner qu'il vilipendait quelques années plus tôt. C'est ce que confirmait Madame Verdi, dans une lettre à Giulio Ricordi du 7 novembre 1879, qui laissait entendre que les parties du livret d'*Otello* déjà rédigées par Boito semblaient plaire au Maître, et suggérait une entrevue à Milan vers le 20 novembre. Il ne semble pas que cette entrevue ait eu lieu.

Cependant, le 6 juin 1880, Verdi écrit au peintre Domenico Morelli (20), qui lui avait envoyé une maquette de décor pour *Le roi Lear* (depuis trente ans, Verdi avait dans ses dossiers un livret de Somma (21) tiré de ce drame de Shakespeare) : « Pourquoi ne fais-tu pas un pendant à cette maquette avec une scène d'*Otello* ? Par exemple, quand Otello étouffe Desdémone ; ou mieux encore quand Otello s'évanouit, déchiré par la jalousie, et que Jago le regarde et dit avec un sourire infernal : "Où est ton poison, opéra ? Quelle figure que ce Jago !" Il devait, plus tard, longtemps hésiter sur le titre à donner à son opéra, *Otello* ou *Jago*.

Par l'intermédiaire de Ricordi, Verdi avait fait demander à Boito quelques retouches au livret. Mais Boito était à Londres pour la première à l'étranger de son *Mefistofele* (6 juin 1880). Il envoya cependant les retouches demandées, et Verdi lui écrivit le 15 août qu'il trouvait les vers plus beaux que les premiers, mais que le "morceau scénique" manquait encore : « Après qu'*Otello* a insulté Desdémone, il n'y a plus rien à dire ; et alors il faut ou baisser le rideau, ou inventer quelque chose qui n'est pas dans Shakespeare ». Le musicien de théâtre qu'était Verdi ne souhaitait évidemment pas baisser le rideau, mais utiliser dans un final à sa manière l'ensemble des personnages se trouvant en scène. Et il suggérait de faire entendre dans les coulisses des tambours, des trompettes, des coups de canon, des cris "Les Turcs !", peuple et soldats envahissent la scène ; Otello, brandissant son épée, se met à leur tête et se précipite au-devant des ennemis, tandis que Desdémone, au milieu des femmes atterrées, prie, le regard fixé vers le ciel. Mais, en même temps qu'il la suggérait, Verdi reconnaissait qu'une telle fin interrompait le cheminement normal de la jalousie d'*Otello*, et demandait à Boito son avis.

Ce dernier, d'accord avec Ricordi, aurait préféré rencontrer Verdi et discuter de vive voix. Mais le 6 septembre, une lettre de Mme Verdi à Ricordi déconseille cette entrevue, le Maître n'étant pas encore décidé à entreprendre un nouvel ouvrage. Ricordi, ne se tenant pas pour battu, conseille à Boito de refaire le passage exactement comme le suggérait Verdi et de le lui envoyer sans commentaires. Le résultat fut que le 14 octobre Verdi écrivait directement à Boito : « Que pensez-vous des scrupules que j'exprimais dans ma dernière lettre ? Que pensez-vous du caractère d'*Otello* ? Écrivez-moi un

mot ». Ce "mot" fut une longue lettre, fort habile, de Boito, qui n'eut pas de peine à convaincre Verdi de renoncer à l'épisode des Turcs. Et l'on connaît le final définitif : tandis qu'en coulisse des fanfares de trompettes célèbrent la victoire du Lion de Venise, Otello, au paroxysme de la jalousie, s'évanouit, et Jago, piétinant le corps inerte, s'exclame ironiquement : « Voici le Lion ! » Verdi fut fort satisfait de ce final, mais, le 2 décembre, il écrivait à Boito qu'il ne trouvait pas encore le morceau d'ensemble. Il fallut bien des essais à Boito pour arriver, quatre ans plus tard, à la solution, et c'est le grand ensemble que nous connaissons, du moins par les enregistrements italiens, car à l'Opéra de Paris on avait pris l'habitude d'en couper systématiquement les trois-quarts. En réalité, tout en ayant l'air de se plier à toutes les demandes de Verdi, Boito ne modifiait qu'en faisant triompher son point de vue, c'est-à-dire la pénétration de la poésie et de la musique.

Cependant, sentant que Verdi n'était pas encore "mûr" pour *Otello*, Ricordi eut l'idée de "l'échauffer" en lui proposant l'exhumation d'un de ses vieux opéras disparu du répertoire, *Simon Boccanegra*. Mais il fallait revoir musique et livret, et l'auteur de ce dernier, Francesco Maria Piave, était mort. L'occasion était excellente pour continuer de renforcer les rapports entre Verdi et Boito. Cette fois-ci, Boito fut invité à Sant'Agata. Au départ, les deux collaborateurs n'avaient prévu que quelques changements de détail, aussi bien dans le livret que dans la partition. Mais peu à peu, ils furent amenés à transformer complètement l'ouvrage. C'était un travail de

de beaux vers, mais Verdi faisait parfois observer qu'il fallait préférer à un beau vers le mot "évident et scénique", et il s'ingéniait à rythmer des paroles pour mieux s'expliquer. Boito était d'accord avec Verdi pour sacrifier quand il le fallait l'euphonie du vers et de la musique à l'efficacité de l'accent dramatique et de la vérité scénique. Et l'attente était telle que les contre-propositions du poète étaient presque toujours acceptées. En trois mois de ce travail intense, ils eurent terminé. Et Boito demanda comme une chose désormais toute naturelle : « Quand commençons-nous, *Otello* ? » Mais il fallait d'abord faire jouer le nouveau *Simon Boccanegra*. La première eut lieu à La Scala le 24 mars 1881 sous la direction de Faccio. Quelques jours plus tôt, de Padoue, sa ville natale, où il assistait aux dernières répétitions de son *Mefistofele*, Boito avait demandé à Ricordi de veiller à ce que son nom n'apparût pas sur l'affiche, n'ayant été que "l'orthopédiste" du livret. Mais ce n'était un secret pour personne, et un chroniqueur écrivit que « Boito, en recomposant la seconde partie du 1^{er} acte, avait fourni à Verdi l'occasion de changer un de ses finaux habituels en l'une des plus splendides pages de musique dramatique que l'on puisse imaginer ». L'accueil fut donc tel qu'il ne pouvait qu'encourager le poète et le musicien dans la voie d'une collaboration toujours plus étroite. Et Verdi dit à Boito : « Le sort de La Scala périclité. Il y aurait un ouvrage qui réveillerait un grand intérêt dans le public, et je ne comprends pas pourquoi auteur et éditeur s'obstinent à le refuser. Je parle du *Mefistofele*. Le moment serait propice et vous rendriez service à l'art et à tous ». Faccio, depuis le succès de Bologne et les créations à l'étranger, ne cessait de son côté d'insister pour une reprise à La Scala. Cette reprise eut lieu le 25 mai 1881 et ce fut un succès. Il est vraisemblable que la collaboration avec Verdi pour *Simon Boccanegra* et le nouvel opéra (*Otello*) dont on commençait à

parler ne furent pas sans influence sur le public milanais. Il semble que Boito n'eût aucun doute à ce sujet, car le 29 mai, au cours d'un banquet qui lui fut offert par quatre-vingt Milanais, dont ceux qui avaient cru en lui en 1868, dans sa réponse aux nombreux toasts, il déclara, laissant apparaître quelque fatigue et quelque désillusion : « Le premier insuccès ne fut pas du tout de ma faute, comme ne fut pas de mon mérite le succès actuel ».

Quelques heures avant le lever du rideau sur son *Mefistofele*, Boito avait écrit à Verdi qu'il n'avait pas oublié le *More de Venise* et que, dans quelques jours, il allait se remettre au travail.

L'évolution musicale en Europe de 1862 à 1881

Il faudra encore six années pour qu'*Otello* soit achevé et représenté. Nous en suivrons pas à pas le difficile enfantement. Mais il est bon de faire ici une halte et de regarder un peu ce qu'avait été l'évolution musicale en Europe depuis 1862, date du premier séjour de Boito à Paris et de la première rencontre avec Verdi, jusqu'en 1881, date de la revanche milanaise du *Mefistofele*.

Nous avons vu qu'en Italie Verdi n'avait cessé d'occuper le devant de la scène, sans avoir aucun concurrent vraiment sérieux. En effet, des centaines d'opéras composés durant cette période, bien peu ont survécu et un nombre encore moindre a franchi les frontières.

En France, Halévy était mort en 1862, et Meyerbeer en 1864. Bizet avait donné *Les pêcheurs de perles* en 1863, *La jolie fille de Perth* en 1867, la musique de scène pour *L'Arlésienne* en 1872, et *Carmen* en

1875. Gounod avait fait représenter *Mireille* en 1864 et *Roméo et Juliette* en 1867. Dès son séjour à la Villa Médicis, Massenet (Prix de Rome 1863) avait composé son oratorio *Marie-Madeleine*, une de ses plus belles partitions. A son retour en France, il avait connu des débuts difficiles, mais il ne s'était pas découragé, et *Le roi de Lahore* (1877) et surtout *Hérodiade* (1881) devaient inaugurer une série d'ouvrages lyriques qui allaient faire de lui l'un des musiciens les plus adulés de cette époque. Chabrier avait donné *L'étoile* (1877) et *Une éducation manquée* (1878). Fauré avait composé les mélodies qui forment son premier recueil et quelques œuvres de musique de Chambre. César Franck avait composé beaucoup d'œuvres religieuses et fait entendre en 1879 ses *Béatitudes*, Ambroise Thomas, avec *Mignon* (1866) et *Hamlet* (1868), avait connu des succès que la postérité n'a pas ratifiés. Saint-Saëns avait composé, de 1871 à 1877, ses quatre poèmes symphoniques et, après avoir vu donner à Weimar, en 1877, grâce à Liszt, *Samson et Dalila*, achevé depuis 1868, il avait fait représenter en 1879 son premier opéra « historique », *Etienne Marcel*. Quant au pauvre Berlioz, il était mort en 1869, après avoir vu jouer au Théâtre Lyrique ses *Troyens*, au prix de "coupures" ahrissantes au sujet desquelles il a exhalé son ironie et son amertume.

En Allemagne, Wagner était mort en 1883, après avoir fait représenter *Tristan et Isolde* à Munich en 1865, inauguré en 1875 avec sa *Tétralogie* le Festspielhaus de Bayreuth, et donné *Parsifal* en 1882. Aucun autre musicien de théâtre n'avait pu rivaliser avec lui. En revanche, dans le domaine de la musique symphonique, Bruckner, son fervent admirateur, organiste de la Cathédrale de Linz en 1856, professeur d'orgue et d'harmonie au Conservatoire de Vienne en 1868, avait déjà produit une cinquantaine d'œuvres religieuses et ses six premières symphonies. Quant à Brahms, il avait déjà composé deux de ses quatre

symphonies, son concerto pour violon et une grande partie de ses lieder.

En Russie, les plus âgés du Groupe des Cinq s'étaient déjà fait connaître : Borodine avait composé ses célèbres *Steppes de l'Asie Centrale* (1880) et Moussorgsky la plupart de ses mélodies et ses opéras *Boris Godounov* (1869, remanié en 1872) et *Le Khovantchina* (1880).

Quant à Liszt, il continuait de voyager intensément, remportant des triomphes à Paris et à Londres, où des salles archicombles applaudissaient sa *Légende de Sainte-Elisabeth*. Puis il cessa pratiquement de composer, partageant la fin de sa vie entre Weimar, Rome et Budapest, avant de venir mourir à Bayreuth (1886), ayant pris froid dans le train qui l'amenait pour assister à la première de *Parsifal*.

La genèse d'*Otello*

Dès le 17 juin 1881, Boito écrit à Verdi pour lui exposer ses idées sur le chœur du 2^e acte et sur la mise en scène. Tandis qu'au premier plan, Jago accumule les indices propres à éveiller la jalousie du More, dans le jardin, visible par la grande baie du fond, des enfants et des paysans offrent des fleurs et des fruits à Desdémone. Verdi répond huit jours plus tard qu'il admire ce contraste, et il invite Boito à s'occuper du grand final du 3^e acte : « Qu'il soit très développé, la puissance du drame l'exige ».

Mais, si Verdi ne cessait de penser à *Otello*, il n'en avait pratiquement pas encore commencé la composition. Il faudra cinq années pour que l'œuvre prenne forme, dans un demi-mystère, percé de temps à autre par quelques journalistes curieux. Verdi redemande des dessins à Morelli : il a besoin de voir et de sentir vivre les personnages. Le 25 octobre, dans une lettre à la comtesse Maffei, il laisse entendre qu'il ne s'occupe pas beaucoup de musique.

Boito, de son côté, ne cesse de travailler, même pendant ses vacances d'été où, pour fuir la chaleur milanaise, il est parti à la campagne, non sans "faire un crochet" par Sant'Agata. Pour Noël 1881 et le Jour de l'An 1882, fuyant cette fois-ci le froid de la Lombardie, c'est à Nervi qu'il écrit le "Credo" de Jago, et il l'envoie à Verdi avec ces mots : « Je l'ai fait pour ma satisfaction personnelle, et parce que j'en éprouvais le besoin. Considérez ce besoin comme vous voudrez, comme une puérilité, comme une sentimentalité, comme une superstition, qu'importe ! Voyez combien de coquinerie je lui ai fait dire ». De cette première version, très longue, ne sont restés que quelques idées et quelques vers.

Ricordi, ne voyant rien poindre à l'horizon, ne sait plus que faire. Pour Noël, comme chaque année, il envoie à Busseto un "panettone" (22), mais il a fait mettre sur la calotte un petit More en chocolat. Et Madame Verdi en remerçant, écrit :

« Quant à faire cuire le chocolat, si le bois ne semble pas faire défaut, il manque la volonté d'y mettre le feu ».

C'est que Verdi sent combien cette nouvelle œuvre est "attendue" : combien le public a les yeux fixés sur lui. Aussi veut-il, avant d'écrire une note, laisser l'opéra (qui s'appelle pour l'instant Jago) mûrir longuement et lentement dans son subconscient. Et quand il commencera à composer, lui, qui avait toujours écrit "d'un seul jet", il reprendra minutieusement chaque passage et couvrira sa partition de ratures.

D'ailleurs, Verdi partage pratiquement son temps entre Sant'Agata l'été et Gênes l'hiver. A Sant'Agata, il n'y a plus de place pour la musique : il s'occupe du matin au soir de ses fermes et vit au milieu de ses paysans et de ses ouvriers. Il a, en outre, décidé de créer près de Busseto un hospice de vieillards.

Le 11 août 1882, Boito fait part à Verdi du désir de Blaze de Bury (23), le plus écouté des critiques français, de donner le Jago à l'Opéra et d'en traduire lui-même le livret. Verdi répond le 16 août qu'il est surpris que des Français parlent d'un opéra qui n'existe pas, qui, de nutes façons, sera un opéra italien, et qui n'aura pas de ballet, ce qui est impossible à l'Opéra de Paris ! On voit que Verdi avait la rancune tenace. Le résultat fut qu'on ne parla plus d'*Otello* jusqu'à la fin de 1883.

Quant à Boito, il avait terminé son poème, avec la collaboration de Verdi, plus que jamais tyran de son librettiste (il existe à Sant'Agata quatre versions du 4^e acte). A la fin de juillet 1882, calligraphié par Giulio Ricordi lui-même, et avec l'avis de Verdi sur la typographie, le livret était envoyé à l'imprimerie. Estimant avoir terminé sa tâche, Boito se remet à d'autres occupations, nombreuses et variées. Il eut d'abord à composer un court poème pour un hymne à Guido Monaco (24) hymne qui devait être exécuté

en septembre à l'occasion des fêtes en l'honneur du grand théoricien de la musique. Boito eut l'idée de bâtir ses quatre vers sur le mètre du vieux cantique de Saint-Jean, mais aussi d'imiter l'artifice du créateur du solfège moderne pour baptiser les notes : c'est ce qu'essaye de rendre tant bien que mal la traduction ci-après :

Utile règle de Guido,
Millénaire et facile mesure des sons,
Solennellement tu te lances des
louanges à toi-même.
Simple syllabe éternelle !

Le programme des fêtes comportait aussi la première du *Mefistofele*. Et le 28 décembre, Boito part pour Bruxelles, où La Monnaie donne son ouvrage le 17 février 1883. L'œuvre eut un gros succès, et Boito fut très satisfait des chanteurs excellents, du magnifique corps de ballet et du très adroit metteur en scène. Mais dès le lendemain de la première, il fallut partir pour Madrid, où la création devait avoir lieu le 27 ; la représentation fut retardée par suite de la maladie de la "prima donna", mais l'accueil fut enthousiaste. (Suite page 10)

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Vient de paraître :
« TROIS PAS DE MANŒUVRE » (1794)
Ozi-Duvernoy-Gebauer
Arrangement pour Harmonie ou Fanfare
Michel DELGUIDICE

Airs authentiques datés de 1794 (mais probablement antérieurs à cette date) servant à accompagner dans les manèges les évolutions des chevaux. En usage dans les Régiments de Cavalerie et Ecoles d'Équitation.

Manifestations 1979

CONCOURS

8 Mai	MULHOUSE (Haut-Rhin)	31ème Concours de Chant Choral scolaire du département du Haut-Rhin, au Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre MOSER, « Résidence Orange », 32, rue A. Schoen, 68200 MULHOUSE.
18 Mai	STRASBOURG (Bas-Rhin)	31ème Concours de Chant Choral scolaire du département du Bas-Rhin, au Palais des Fêtes de Strasbourg.	M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr, 67480 SOUFFEL-WEYERSHEIM.
27 Mai	MAUBEUGE (Nord)	Concours Interfédéral sous les auspices de la Confédération Musicale de France	Fédération des Sociétés Musicales Nord et Pas-de-Calais, 24, rue Alexandre-Debrousseaux, 69000 LILLE.
27 Mai	SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Concours National	M. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
27 Mai	SAUJON près Royan (Charente-Maritime)	Concours National (Centenaire de la Société)	M. Robert BOUSQUET, « La Champagne », 17800 SAUJON.
27 Mai	VOIRON (Isère)	Concours Interfédéral	M. Jean-Pierre MALFAIT, Président de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises, 05000 GAP.
3 Juin	BAYONNE BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques)	Concours International de Musique à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie Bayonnaise.	M. LARRIEU « Domelladoré », 14, rue André-Perchicot, 64000 BAYONNE.
3 Juin	ROUILLAC (Charente)	Concours. Sociétés, toutes formations, avec participation des Majorettes	M. MOREAU, 5, rue de Mareuil, 16170 ROUILLAC.
9 et 10 Juin	FEURS (Loire)	Concours National de Musique	Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS.
16 Juin	PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Concours d'accordéons et de classement	Tél. (77) 26.04.78.
17 Juin	ORLEANS (Loiret)	Concours : Formations adultes et formations juniors, Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfars.	M. Robert HILBERT, 44, rue Willaon, 57150 PUTTELANGE-AUX-LACS.
17 Juin	ABBEVILLE (Somme)	Concours Interfédéral	M. Alain PITROU, 225, rue du Nécotin, 45000 ORLEANS.
17 Juin	CHARBONNIERES (Rhône)	Concours Harmonie, Fanfare et Batterie	Comité d'Entente des Manifestations Abbevilleises, Hôtel de Ville, 80100 ABBEVILLE - Tél. 14.08.01.
17 Juin	ANGERS (Maine-et-Loire)	Concours International de Musique	Mlle C. COCHET, Casino de Charbonnières, 69320 CHARBONNIERES-LES-BAINS.

CONGRES

11 Mars	SAINT-MAUR-DES-FOSSES (Val-de-Marne)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France	Colonel CHAROLLAIS, 5, rue du Docteur Peilat, 93500 PANTIN.
6 Mai	DAGNEU (Ain)	Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ain	M. Marcel CERDAN, 01130 MONTLUEL.
13 Mai	RISEVALTES (Pyrénées-Orientales)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi	M. PORTES, 16, place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS.
26 et 27 Mai	POLIGNY (Jura)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort	M. Pierre FOURNOT, Président de la « Montaine », 4 et 6, rue Travot, 39800 POLIGNY - Tél. (84) 37.22.23.
17 Juin	DISSAY (Vienne)	Congrès Départemental	M. LAMBERT, Président de la Société Musicale de Dissay, 89130 JAUNAY-CLAN.
23 et 24 Juin	VALENCE (Drôme)	Congrès de la Fédération du Sud-Est	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
30 Septembre	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	6ième Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaque, 73100 AIX-LES-BAINS.
7 Octobre	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie	Mme André CHALUMEAU, secrétaire fédérale, 71, avenue de Rebaix, 77120 COULOMMIERS, Tél. 403.05.56.
14 Octobre	BOISSY-LE-CHATEL	Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne	M. André BRUNET, 28210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
18 Octobre	ROMANS (Drôme)	Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardeche	M. Henri COMBIER « Le-Mas-Saint-Jean », 07800 VALS-LES-BAINS.
21 Octobre	SAINT-AVOLD (Moselle)	Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. R. LAFOND, 3 bis, av. Président-Kennedy, 57000 METZ.
27 Octobre	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône	M. André VETIARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
28 Octobre	EVIAN (Haute-Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, Caisse d'Épargne, 74000 ANNECY.

FESTIVALS

24 Mars	LYON (Rhône)	Forum de la Musique à Lyon	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône
1in Avril	LE BOIS D'ONGT (Rhône)	Festival Vallée d'Azergues	Mlle Brigitte CHRISTMANN, 27, rue des Primevères, SAULNY, 57140 WOIPPY.
1 - 5 - 6 Mai	SAULNY (Moselle)	Festival des Sociétés du Sud-Vendéen	Mlle Brigitte JUNG, 7, rue de la Moselle, 57000 SAINT-JULIEN-LES-METZ.
6 Mai	SAINTE-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57000 METZ-BORNY.
6 Mai	METZ-BORNY (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. MERLET, Les Terriers du Rateau, Barret, 16300 BARBEZIEUX.
6 Mai	BARBEZIEUX (Charente)	Festival Interfédéral	M. René RENAUD, Président de l'A.F.R.E.U.S.O., 7, rue de Moscou, 91300 MASSY, Tél. 950.06.85.
12 et 13 Mai	ORSAY (Essonnes)	Festival de Musique et Majorettes	M. Denis QUINCHON, 25, clois Benoit, 77100 NANTEUIL-LES-MEAUX.
13 Mai	ORSAY (Essonnes)	Festival Départemental de l'Essonnes à ORSAY	M. H. LAGER, Président, Bourg-de-Thizy, 69240 THIZY.
3 Mai	MEAUX	Festival Départemental de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mulhouse, 68000 COLMAR.
3 Mai	JONZAC (Charente-Maritime)	Festival organisé par le groupe des Majorettes	M. Max VIAL, 5 bis, rue du Puits-d'Ouilton, 69660 COLLONGES.
3 Mai	CUBLIZE p/AMPLEPUIS (Rhône)	Festival du Groupement de Rhins-Trambouze à Cublize	M. Marcel de SAINT-GERMAIN, Grand Maître du Festival d'Harmonies avec Fanfares, 36, boulevard Amiral-Courbet, 30000 NIMES.
3 Mai	COLMAR (Haut-Rhin)	VIIIème Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et environs, au Théâtre Municipal de Colmar	M. H. BEZON, Président, Maire, 54800 JARNY.
20 Mai	COLLONGES-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival Groupement de Neuville	M. Charles STEPHANE, 19, rue des Prés, 57270 UCKANGE.
20 Mai	GRAU-DU-ROI (Gard)	Grand Festival International d'Harmonie avec Fanfare	M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 METZ.
30 Mai	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots	Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03101 VICHY.
30 Mai	BOISREDON (Charente-Maritime)	Festival de Musique	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, 69005 LYON.
30 Mai	L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée)	Rassemblement des Jeunes Musiciens	M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, MARANGE-SILVANGE, 57300 HAGONDANGE.
30 Mai	UCKANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, MANOM, 57100 THIONVILLE.
30 Mai	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique	M. René BELAIS, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
30 Mai	VICHY (Allier)	Festival Régional de Musique (sur invitation)	Fédération des Sociétés Musicales Nord et Pas-de-Calais, 24, rue Alexandre-Debrousseaux, 59000 LILLE.
23 Mai	VAUGNERAY (Rhône)	Festival de Musique	M. le Maire, 55200 COMMERCEY.
14 Mai	TAILLEBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. Marcel FENNINGER, 4, rue des Duca d'Alsace, 67500 HAGNENAU.
26 - 27 Mai	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. Henri ESTEVE, Président, 8, rue des Sophoras, 34130 LANSARGUES.
27 Mai	MANOM (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Roger BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57680, CORNY-SUR-MOSELLE.
27 Mai	MANOM (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	Mlle Hélène BLANC, 25, rue Pasteur, 42110 FEURS. Tél. (77) 26.04.78.
27 Mai	FROUARD (Meurthe-et-Moselle)	Grand Festival de Musique organisé par la Municipalité de Maubeuge	M. Jean-Marie GEORGIN, 23, rue Mozart, 57320 BONZONVILLE.
27 Mai	MAUBEUGE (Nord)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale à l'occasion de son 80ème anniversaire	M. Gilbert THILE, 36, rue de Dudelange, VOLMERANGE-LES-MINES, 57330 HETTAGE-GRANDE.
27 Mai	COMMERCY (Meuse)	Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Haguenau et environs, Anciennes Douanes	M. R. THEVENET, rue Nationale, 69830 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS.
30 Mai	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Festival International de Musique	M. L. ABRAM, Président, 2, place Jaboulay, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL.
2 et 3 Juin	LANSARGUES (Hérault)	Festival de Musique	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Anglie, 69005 LYON.
3 - 4 Juin	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique	
3 Juin	BRIZAMBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	
9 et 10 Juin	FEURS (Loire)	Festival de Musique	
9 - 10 - 16 - 17 Juin	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de Musique	
8 - 9 - 10 Juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique	
9-10 Juin	BEAUMONT-SUR-OISE (Val-d'Oise)	Festival Départemental du Val-d'Oise	
10 Juin	SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Cantons	
23-24 Juin	VERNAISON (Rhône)	Festival du Groupement Saint-Genis-Laval	
10 Juin	SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)	Festival Saint-Symphorien	

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

Manifestations 1979 (suite)

10 Juin	SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)	Festival de Musique toutes Sociétés et Majorettes	M. Guy DUBOIS, Collège Anne Frank, 9, route de Civray, 79190 SAUZE-VAUSSAIS.
9 - 10 Juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival	V. Jean-Pierre ARTAUD, « La Renaissance », 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 METZ-DEVANT-LES-PONTS.
10 Juin	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival	V. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huilier, 57170 CHATEAU-SALINS.
10 Juin	SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Mourthe-et-Moselle)	Festival de Musique	V. François RIBERA, 1, rue des Cigognes, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.
10 Juin	CHERVEN-RICHÉMONT (Charente)	Festival - Harmonies, Batteries - Fanfares - Majorettes	Mme CHOLLET, rue Cité-Ballot, 16100 COGNAC.
10 Juin	FOUILLON (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. Albert BOUTA, avenue de Serbie, 73400 UGINE.
10 Juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Savoie)	Festival de l'Harmonie	M. PIALASSE, Secrétaire de l'Union Musicale, 03270 SAINT-YORRE.
10 Juin	UGINE (Savoie)	Festival Départemental de la Savoie	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, b SOMMÉDIEUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE, Tél. (20) 87.67.29.
17 Juin	SAINT-YORRE (Allier)	Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier	M. Alain PITROU, 225, rue du Néoglin, 45000 ORLEANS.
17 Juin	SOMMÉDIEUE (Meuse)	Concours de classement	M. LAMBERT, Président de la Société Musicale de Dissay, 88130 JAUNAY-CLAN.
17 Juin	ORLEANS (Loiret)	Festival International de Musique	M. PORTEMER, Les Périnches, 24630 JUMILHAC-LE-GRAND, Tél. 18.53.35.50.05.
17 Juin	DISSAY (Vienne)	Festival Départemental	Comité d'Entente des Manifestations Abbayilloises, Hôtel de Ville, 80100 ABBEVILLE - Tél. 24.08.01.
17 Juin	JUMILHAC-LE-GRAND (Dordogne)	10ème Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne	M. LOUIS, Ponts-et-Chaussées, 16700 RUFFEC.
17 Juin	ABBEVILLE (Somme)	Festival Interfédéral	M. PONTIUS, Président, La Soly, Cogny, 69640 DENICE.
17 Juin	VERTEUIL (Charente)	Festival du Groupement de Villefranche	V. A. FEIGENBRUGEL, 9, rue Emile-Zola, 57300 HAGONDANGE.
16-17 Juin	COGNAC (Rhône)	Festival	M. DESSIVAUX, Président, 38, rue Centrale, 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.
16-17 Juin	HAGONDANGE-L'AVENIR (Moselle)	Festival	V. René JOLIVALT, 30, Faubourg-Rastennes, 57330 HETTANGE-GRANDE.
17 Juin	SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien	Colonel DESSAILLY, 35, rue des Moulins, 94000 CRETEIL, Tél. 207.11.54.
23 - 24 Juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival	Mme E. LIBRA, Secrétaire, 30600 VALVERT.
24 Juin	CRETEIL (Val-de-Marne)	Festival International de Musique Populaire et Militaire (Armées - Nations)	M. Stéphane KOS, 1, rue de la Place, Cousances-les-Forges, 55170 ANCEVILLE.
24 Juin	VALVERT (Gard)	30ème Anniversaire Réveil Vauverdois. Festival de Musique	Ville Michèle WALLERICH, 13, rue des Pinsons, 57124 DISTROFF.
1er Juillet	COUSANCES-LES-FORGES (Meuse)	Festival de Musique	M. René MICHELS, Ecole Obermaun, 57480 SIERCK.
1er Juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival	M. Gaston MOREAU, 42, rue H.-Montaudon, 23300 LA SOUTERRAINE.
8 Juillet	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival International de Musique	M. MULLET Jean, Président, 69620 LE BOIS D'OINGT.
8 Juillet	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE/SURGERES (Creuse)	Festival de Musique	M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Godelange, 57220 BOULAY.
29 Juillet	LA SOUTERRAINE (Creuse)	Fête Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 2, rue de l'Angille, 69005 LYON.
11-12-14 Août	LE BOIS D'OINGT (Rhône)	Festival du Groupement des 3 Vallées	
15 Août	GOMELANGE (Moselle)	Festival de Musique	
27 Octobre	ILÉ DE RE (Charente-Maritime)	Festival des Sociétés de l'île	
	LYON (Rhône)	Assemblée Générale du Rhône	

STAGES

17-18 Février	CREPS-DE-BOIVRE (Vienne)	Stage des jeunes musiciens et majorettes	M. le Président U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
16 au 27 Juillet	SAVIGNY (Rhône)	Stage formation U.D. du Rhône	

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de VENDÔME (Loir-et-Cher) 20.000 hab. recrute par voie de concours sur titres, professeur de trombone et tuba à temps complet assumant également fonctions de sous-directeur de l'Ecole de Musique. Adresser curriculum vitae et situation de famille à M. le Maire de VENDÔME (41100)

■ Harmonie Div. Sup A, banlieue limitrophe Nord-Est, recherche pour septembre, un Chef de Musique pouvant assurer la Direction de l'Ecole de Musique. Adresser candidature et C.V. au journal sous le n° 190 qui transmettra.

■ La Ville de VICHY recrute un pianiste-accompagnateur pour le Conservatoire Municipal de Musique, aux conditions de l'arrêté interministériel du 3 août 1978 (J.O. du 6-9-78, page NC 6989). Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur du Conservatoire de Musique, 98, rue Maréchal-Lyautey, 03200 VICHY.

■ La Ville de DOUARNENEZ recherche pour rentrée septembre 1979 un professeur de piano et solfège pour son Ecole Municipale de Musique. Emploi communal, à temps plein, 20 heures hebdomadaires. Ecrire pour renseignements et candidature à : Mairie de Douarnenez, 29100, rue Berthelot, DOUARNENEZ. Tél. 92.18.18.

■ Harmonie Municipale Bretagne-Sud cherche dessinateur Travaux Publics diplômé, instrumentiste. Ecrire à M. GROLEAU, 54, rue Emile-Corre, 56100 LORIENT.

■ Ville de PUY-GUILLAUME (Puy-de-Dôme) 3.000 hab. recrute pour le 1er avril 1979, Professeur de Musique, 20 h de travail par semaine. Le candidat retenu sera chargé des cours de solfège dans écoles primaire et maternelle pour 11 h. Autres enfants de la localité pour 5 h. Mise à la disposition de la Société de Musique pour son admin. et sa direction pour 4 h. Possibilités de donner des cours particuliers privés. Candidature et C.V. à adresser au Maire de 63290 PUY-GUILLAUME, avant le 1er mars 1979, délai de rigueur.

■ Ville de MIMIZAN (Landes) recrute à compter du 1er juin 1979, Agent d'enquêtes Echelle indiciaire 203/282 dégage obligations militaires. Place réservée à musiciens. De préférence trombone, tuba, trompette. Adresser candidature avec C.V. au Secrétaire général de la Mairie de 40200 MIMIZAN.

■ La Ville d'ARCHACHON recherche Directeur Ecole Municipale de Musique pouvant apprendre Solfège, Théorie Musicale, Instruments à Vent et diriger, pendant la saison d'été les concerts de la Société Musicale. Détails, échelle de traitement et candidatures : Mairie d'ARCHACHON 33311.

■ Recherche graveur Musique (conducteur harmonie). Ecrire au journal n° 191.

■ Batterie Fanfare - 73 - cherche Chef de Musique dynamique pouvant enseigner Trompette de Cavalerie Solfège, ref. musicale souhaitée. Possibilité logement. Emploi municipal si besoin. Ecrire à M. CARTIER, 13, rue de la Concorde, 73000 BARBERAZ.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Cherche place Chef de Musique ou Professeur de Clarinette dans Conservatoire Municipal. Création ou Direction Ecole de Musique ou Harmonie. Cours solfège théorie, harmonie instruments à vent. S'adresser Emile REBOLLO, 8, rue Couture-du-Moulin, 94320 THIAIS.

■ Fondateur et Directeur Ecole de Musique (10 ans), Direction Harmonie (5 ans), plusieurs stages de direction, solfège, histoire, cuivres (y compris trombone), grande expérience pédagogique. Recherche emploi directeur Ecole de Musique et Harmonie. Région Rhône-Ips de préférence. Ecrire au journal n° 192.

■ Directeur titulaire, 1er Prix Conservatoire trompette, connaissant instrum. à vent, désirant retourner en province, recherche Direction Ecole et Harmonie. Adress. propositions au journal qui transmettra sous n° 193.

OCCASIONS

■ Vend Tuba 6 pistons COUESNON, âge 4 ans. S'adresser au journal qui transmettra sous n° 194.

■ Achetons tous instruments de musique. Adresser vos offres par écrit à M. Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission-Marchand, 75018 PARIS.

■ Particulier recherche ou échange cornet à pistons, de préférence Besson ou Couesnon, argenté, excellent état. Ecrire HOUEL, 44, rue de Lévis, 75017 PARIS.

■ Vend ou échange Clarinette SI bémol BC 20 Buffet 1977, état neuf, avec boîtier plus 1 bec cristal 1.800 F ou 2 Clarinettes UT Buffet, même état. S'adresser M. VEYAN 87, rue Victor-Hugo, 92800 Asnières.

■ A vendre grande flûte Bonneville argent massif contrôlé corps et clés, comme neuve. Détails contre timbre. Ecrire au journal qui transmettra, n° 195.

■ A vendre 30 tenues de majorettes rouges complètes. Photo couleur sur demande. S'adresser CARROUGET Jean, 55, rue de la République, 69003 LYON. Tél. (37) 98.14.84.

■ Je vends C.B. MI b Buffet - Crampon remise à neuf, très bon état de marche. Housse. Bec Larsen métal Saxo-baryton. Prix à débattre. Ecr. au journal sous le n° 196.

■ Musique Municipale 74190 PASSY vend 80 tenues complètes, hommes - femmes - enfants (bleu marine). Prix intéressant à débattre. Ecrire ou téléphoner (50) 78.03.87 heures repas.

■ Harmonie LONS-LE-SAUNIER cherche 10 clairons occasions bon état. Offres Mairie, 39000 LONS-LE-SAUNIER.

■ Recherchons timbales d'occasions, orchestre symphonique. Faire offre dimensions et prix à Amicale des Accordéonistes Caladols, B.P. 234, 69658 Villefranche Cedex.

DIVERS

■ STAGE de CUIVRES, Montier-les-Bains (Hautes-Alpes). Le Stage de Cuivres se déroulera du 13 au 18 avril 1979. Il sera dirigé par les professeurs ci-après : Trombone : M. Yves DEMARLE; Trombone solo de l'orchestre de Paris : Trompette : M. William CHARLET, soliste de l'Orchestre de Paris. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser : Ecole de Musique, Mairie, 05220 MONETIER - LES - BAINS. Tél. (92) 24 7...

■ Cours d'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON 72, rue de Berck, 62600 RANGDU-FLIERS.

■ Société Musique d'Alsace, env. 45 éléments dans commune 2.000 habitants, cherche formation équivalente partout en France en vue sorties et accueils réciproques. Ecr. PFLIEGER A., 2, rue de l'Ill, DIDENHEIM, 68200 Mulhouse. Tél. (89) 45.82.90.

LE SAVIEZ-VOUS ? QUE...

Le roi de France Robert Le Pieux, fils de Hugues Capet, né vers 970, et qui régna de 996 à 1031 était un excellent musicien. Il avait été élève de la « Schola » de Reims, où enseignait le célèbre Gerbert, qui devait devenir le pape Sylvestre II. Devenu roi, il ne dédaignait pas, en la Basilique de Saint-Denis, de chanter en chœur avec les chanoines et les chantres, et même de diriger des œuvres de sa composition.

La reine Constance, qui était sa troisième femme, lui fit un jour le reproche de composer trop d'hymnes à la gloire de la Vierge et des Saints, et de n'avoir jamais composé un seul chant pour elle. Il lui promit d'y songer. Et, quelques semaines plus tard, la reine eut la surprise d'entendre, dirigé par le roi lui-même, un chœur avec d'interminables vocalises sur le mot « Constantia ».

Elle en fut charmée, et ne manqua pas de remercier son royal époux, lequel se garda bien de lui dire que, dans cette œuvre, il n'était nullement question d'elle, mais de la « constance » avec laquelle les Saints Denis, Rustique et Eleuthère avaient supporté le martyre.

oOo

Le chancelier Bismarck, qui n'aimait que la musique de chambre de Beethoven, disait de Richard Wagner, qu'on lui avait présenté « Il ressemble à un vieux singe ».

oOo

Rodolphe Kreutzer 1766-1831, l'auteur de ces 40 études que connaissent bien tous les violonistes du monde, écrivit aussi une quarantaine d'opéras, des opéras comiques, dont pas un seul n'a survécu.

oOo

Le général Napoléon Joseph Ney, 1803-1851, fils du maréchal Michel Ney, fut profondément mêlé à la vie musicale de son temps et composa, entr'autres œuvres, deux opéras comiques, Le Cent-Suisse, et Yvonne.

Ernest, Théodore, Amadeus Hoffmann 1776-1822 l'auteur du célèbre Conte Fantastique, principal personnage de l'œuvre d'Offenbach, Les Contes d'Hoffmann, fut aussi un musicien et un musicographe remarquable.

oOo

A la « première » du Boléro de Ravel, à l'Opéra, une dame cria « Au fou ! Ravel à qui son frère raconta la scène, dit : « celle-là, elle a compris ».

BOITO ET VERDI

UNE COLLABORATION ET UNE AMITIÉ

Au retour, Boito alla se reposer à Nervi, mettant en ordre sa correspondance, parmi laquelle se trouvait une recommandation pour qu'il intervienne auprès de Ricordi afin de faire éditer les *Ébauches médévales* du jeune Ferruccio Busoni. Il rentra ensuite à Milan, bien décidé à reprendre son Nerone, tout en déclarant à un ami que l'œuvre était loin d'être à terme et qu'il ne faisait plus en parler pour l'instant. Sollicité par la Ville pour écrire une cantate, dont Ponchielli devait composer la musique, en vue de l'inauguration, le 22 mai, du monument à Manzoni, il répondit : « Les cantates sont le désespoir des poètes, des musiciens et du public ; ce sont des compositions hybrides, froides, conventionnelles, rhétoriques, destinées à remplir une heure avec de l'ennui ». Et il suggéra de redonner le Requiem de Verdi sous la direction de l'auteur, se faisant fort de convaincre ce dernier. Mais il n'y réussit pas, et ce fut Faccio qui dirigea. Il y eut quand même une cantate de Ponchielli, mais sur des paroles de Ghislanzoni (25), et l'œuvre ne démentit pas le jugement de Boito sur les cantates.

Au début de septembre, il écrivit à Verdi pour s'informer des progrès d'*Otello* : « On n'échappe pas à son destin, et par une loi d'affinité intellectuelle cette tragédie de Shakespeare vous est prédestinée ». Verdi répondit : « Cher Boito, vous ne me dérangerez jamais ; venez, et vous ferez autant de plaisir à Peppina (sa femme) qu'à moi-même ». Jusque là, Boito n'était jamais allé à Sant'Agata qu'accompagné de Ricordi. Il y vint donc seul pour la première fois, et constata que Verdi avait travaillé, mais à revoir son *Don Carlos*, allégé et réduit à quatre actes, que La Scala devait donner le 10 janvier 1884.

Au début de cette même année 1883, après la mort de Wagner à Venise (13 février), les idolâtres de Verdi avaient relevé la tête. Un journal avait écrit : « Verdi prépare au monde musical les plus grandes surprises, et aux jeunes "aveniristes" la plus grande leçon avec son *Jago* ». Verdi, irrité, fit paraître dans *La Gazette Musicale* cette déclaration : « Il n'a jamais été, et il ne sera jamais, dans mes intentions de donner des leçons à quiconque. J'admire, sans souci d'école, tout ce qui me plaît ; je fais comme je sens, et je laisse faire à chacun ce qu'il veut. Du reste, jusqu'ici, je n'ai rien écrit de ce *Jago*, ou mieux *Otello*, et je ne sais ce qu'en définitive je ferai ».

Mais maintenant, le *Don Carlos* remanié a été repris avec succès. Après la troisième représentation, Verdi quitte Milan pour Gênes, où il s'installe dans son appartement somptueux du Palais Doria. Boito, qui se trouvait à Nervi, s'invite sans façons, précisant même qu'on ne lui serve pas de raviolis génois, excellents, mais trop lourds à digérer, « car je pense — dit-il — que tout ce qui va en travail d'estomac ne va pas en travail de cerveau ». C'est de ce séjour que date la reprise sérieuse du travail en commun pour *Otello*. Cela n'empêchait pas Boito de travailler aussi, pour lui-même, au livret de *Nerone*.

Un dernier malentendu

Au début de mars 1884, Boito doit aller à Naples pour la première de son *Mefistofele*, qui est un grand succès. Il écrit à Ricordi : « L'exécution a été très belle. Mais quelle fatigue pour arriver à ce résultat ! Je suis si fatigué que je ne pourrai aller assister aux répétitions de Florence. Triompher, c'est bien, mais crever, cela non ! Il faudrait désormais un "fiasco", mais un vrai "fiasco", pour cet obstiné *Mefistofele* ». Il avait oublié que le "fiasco", il l'avait eu en 1868.

Les professeurs du Conservatoire offrent à Boito un banquet, au cours duquel les louanges se déchaînent avec une exubérance toute méridionale. Il y a là bien entendu des journalistes, et l'un d'eux, Caffero, pose à brûle-pourpoint à Boito cette question : « *Otello* n'aurait-il

pas été un bon sujet pour vous ? » Boito répond qu'il n'avait jamais pensé à *Otello* pour lui-même, parce qu'il sent trop le chef-d'œuvre de Shakespeare sous sa forme tragique pour le traiter sous la forme lyrique ; il n'a pu tirer un livret de Shakespeare que dans l'optique de la musique verdienne, en travaillant pour et avec Verdi. Caffero, homme cultivé et courtois, ne souffla mot de cette conversation dans son journal. Mais un autre journaliste, témoin de l'entretien, le rapporta à sa façon dans le journal *Roma*, dont l'article fut repris par *Le Piccolo de Naples* et *La Pungolo de Milan*.

Dans le train qui le ramenait à Gênes, Boito lit les journaux et s'aperçoit avec surprise et indignation que ses propos ont été déformés. On lui fait dire qu'après avoir traité ce sujet à contre-cœur, une fois terminé, il a regretté de ne pouvoir le composer lui-même. Arrivé au Palais Doria, il n'eut pas le courage d'en parler au Maître, et crut que celui-ci ne le savait pas et ne le saurait jamais. Mais un "bon ami" s'était hâté d'envoyer les journaux à Verdi et, si ce dernier n'en parla pas à Boito, c'est qu'il avait déjà écrit le 27 mars à Faccio, considéré comme "alter ego" de Boito, disant qu'il admettait parfaitement que Boito pense composer *Otello* mieux que lui-même, et le priant de lui dire qu'il lui rendrait le manuscrit intact, sans rancœur d'aucune sorte, et que, puisqu'il était sa propriété (il l'avait en effet acheté à Boito), il lui en ferait cadeau.

Le brave Faccio ne s'attendait pas à ce coup, qui venait détruire des années de patience et de diplomatie à la fois pour rapprocher Boito et Verdi et pour inciter le vieux Maître à reprendre sa plume. Il répondit aussitôt, se portant garant de la loyauté de Boito, et assurant Verdi qu'il ne pouvait s'agir que d'un malentendu. C'est seulement à Turin, où il s'était rendu pour voir son frère et son ami Giacosa (26), que Boito rencontra Faccio, qui le mit au courant de l'orage qui le menaçait.

De retour à Milan, Boito écrivit à Verdi une longue et très noble lettre, véritable profession de foi verdienne, où il explique comment il a été victime d'une falsification et de "l'ânerie d'un journaliste", assurant qu'il n'a écrit ce livret « que pour la gloire d'être votre collaborateur, pour l'ambition de voir mon nom accouplé au vôtre et le nôtre à celui de Shakespeare ». Et la lettre se terminait ainsi :

« Voici sept ou huit ans que je travaille à *Nerone*. Pour mon malheur, j'ai trop étudié l'époque de mon sujet, et aucun autre sujet au monde, pas même *Otello* de Shakespeare, ne pourrait m'en écarter. Il répond en tous points à mon tempérament artistique et à la conception que je me suis faite du théâtre. J'achèverai, ou je n'achèverai pas, *Nerone*, mais il est certain que je ne l'abandonnerai pas pour un autre travail ; et, si je n'ai pas la force de le finir, je ne me lamenterai pas pour cela, et je passerai ma vie, ni triste, ni joyeuse, avec ce rêve dans ma pensée. Jugez donc si, avec cette obstination, je pouvais accepter votre offre (de rendre le livret d'*Otello*). Mais par charité n'abandonnez pas *Otello*, ne l'abandonnez jamais. Il vous est prédestiné, faites-le, vous avez déjà commencé à y travailler et j'en étais tout encouragé, et j'espérais déjà le voir terminé un jour proche. Vous êtes en meilleure santé que moi, plus fort, nous en avons fait l'essai et mon bras pliait sous le vôtre, votre vie est tranquille et sereine, reprenez la plume et écrivez-moi vite : Cher Boito, faites-moi le plaisir de changer ces vers, etc, et je les changerai aussitôt avec joie, et je saurai travailler pour vous, moi qui ne sais pas travailler pour moi, parce que vous vivez dans la vie véritable et réelle de l'art, et moi

dans le monde des hallucinations ».

Cette lettre sincère dissipa tous les nuages. Et Verdi écrivit à Boito le 24 avril ; il reprenait les termes mêmes de Boito (je terminerai ou je ne terminerai pas), mais en les appliquant à *Otello*, et il suggérait de mettre l'œuvre en sommeil le temps de calmer leurs nerfs, proposant d'en reparler ensuite dans la paix de Sant'Agata.

L'achèvement d'*Otello*

Boito se replonge donc dans son *Nerone*, refusant même d'écrire un livret pour un compositeur ami, Mancinelli (27). Un court séjour à Sant'Agata, en septembre, n'apporta pas d'élément nouveau pour *Otello*, mais le 9 décembre 1884 Verdi écrivit de Gênes qu'il s'était remis au travail, et il demandait des retouches au livret.

Pendant toute l'année 1885 Boito fut donc "à la disposition" de Verdi qu'il rencontra fréquemment, à Gênes durant l'hiver, et l'été à Sant'Agata, où il avait maintenant "sa" chambre. Le finale du 3ème acte trouva sa forme définitive. Quant au 4ème acte, il en existe quatre versions. Enfin, le 5 octobre, Verdi annonce à Boito que l'œuvre est terminée. A cette nouvelle, Boito éprouve un désir irrésistible d'entendre la fin de l'ouvrage. Il s'arrête donc à Sant'Agata en se rendant à Rome chercher les directives du Gouvernement, qui l'avait désigné pour représenter l'Italie au Congrès Musical de Vienne. Il est bouleversé par la musique de Verdi et voit immédiatement les retouches à apporter à ses vers. Il discute cependant avec Verdi sur le diapason, qui est une des questions à traiter au Congrès : tous deux sont d'accord pour 432 vibrations doubles par seconde. Au retour de Rome, il s'arrête à nouveau, et c'est l'accord définitif sur la dernière scène. A Vienne, Boito aura la chance d'assister à une représentation de son *Mefistofele*.

Au début de 1886, la nouvelle qu'*Otello* est achevé met en révolution les milieux théâtraux. Et les ennuis de pleuvoir sur la tête du maestro et du poète. L'impresario de La Scala, Corti, se précipite à Gênes. Verdi en déduit que Boito a trahi ce qui devait encore rester secret. Boito se disculpe : « Corti vous a dit que je lui ai annoncé qu'*Otello* était terminé et que le livret était poussé à aller à Gênes. Je n'ai dit cela ni à Corti, ni à Ricordi, ni à personne. Ce qui me déplaît tant, c'est que cette invention se trouve coïncider avec la dernière lettre que vous m'avez écrite, et que cela peut avoir ainsi à vos yeux l'aspect de la vérité. Le hasard est parfois un coquin et c'est une coquinerie du hasard. Mais Corti est un effronté qui mérite d'être corrigé. Songez que je ne l'ai pas vu depuis des mois et que, lorsque je l'aperçois dans la rue, j'évite toujours de lui parler pour ne pas subir de questions indiscrètes ». Il paraît cependant peu vraisemblable que Boito ait tu cette grande nouvelle à Ricordi qui était son ami intime. Et ce serait alors l'éditeur qui aurait prévenu l'impresario, étant tous les deux intéressés à l'affaire.

Même le Directeur de l'Opéra de Paris, Gailhard, vient à Milan, bien que Boito lui ait assuré qu'il n'était pas du tout dans l'idée de Verdi de faire créer sa nouvelle œuvre sur une scène étrangère. Cette visite alarma les Milanais, et Boito écrivit à Verdi : « La chasse à l'*Otello* est ouverte, et tous cherchent à saisir la proie. Mon nom est toujours mêlé à leurs commérages avides, et cela m'embête, m'embête, m'embête ! Cela m'embête tellement que je vous embête avec cette lettre ». Mais cependant, comme de toutes façons l'œuvre serait jouée un jour à Paris, il fallait penser à la traduction, et Boito

contacta Camille du Locle, qui avait déjà traduit le livret d'*Aïda*.

Cependant Verdi reprend dans le détail son œuvre achevée, revoyant les parties que dans le feu de l'inspiration il avait traitées d'un seul jet. Et les demandes de retouches pleuvent sur Boito.

Verdi commence aussi à songer aux interprètes ; il en discute avec Boito, devenu son inséparable. Il le charge d'aller à La Scala entendre la Bendazzi, la Bellincioni et la Teodorini, car le rôle de Desdémone lui tient à cœur. Boito remplit sa mission. Après avoir entendu la Bellincioni, il adresse à Verdi le compte-rendu suivant :

« Je l'ai vue et entendue hier soir. Si j'avais dix ans de moins (il a 44 ans), j'en serais amoureux. Elle est très belle, grande, mince, jeune, élégante, brune, souple, et avec des cheveux blonds elle serait encore plus belle, car il y a une grande douceur dans son visage et toute une atmosphère sympathique qui l'enveloppe ; le public sent lui aussi cette atmosphère et trouve du plaisir à l'applaudir, et il l'applaudit au-delà de son mérite, car enfin cette fille sympathique n'est pas encore une artiste et ne le sera jamais. La voix est agréable et souple comme la personne, mais ce n'est pas une vraie voix de théâtre, elle a un timbre grêle qui pénètre dans la foule, sans y occuper de place. Le rôle pastoral d'Alice convient assez à cette demoiselle, ça et là elle dit bien quelques phrases, et même avec un certain élan, ou plutôt une certaine heureuse audace qui lui vient, je crois, de la confiance qu'elle a dans ses attraits physiques. Il ne me semble pas qu'elle possède un véritable sentiment dramatique, une véritable spontanéité, une sûre puissance d'accentuation ; on voit que ses gestes ont été enseignés par un Lamperti (28) quelconque, et cela transparait clairement. Tout ce qu'elle fait sur la scène me paraît avoir été emprunté à quelqu'un d'autre. Notons deux bonnes qualités : elle prononce bien, mais pas très bien, et regarde très peu le chef d'orchestre. Si j'étais dans la peau de Faccio, je protesterais contre cette bonne qualité, mais cette dernière est de toute façon la preuve qu'il y a quelques chose de musical dans cette fille. Quelque chose, mais il ne me semble pas que ce soit une véritable inspiration artistique. J'étais au balcon tout près de la scène, et j'étais placé de façon à juger plutôt avec optimisme la force de sa voix et la clarté de son accent. A la fin de la soirée, je me suis aperçu que je l'avais toujours regardée chanter, ce qui démontre la grâce de son visage et de sa personne, la blancheur de ses dents et rien de plus. Dommage ! Mais je ne crois pas que la Bellincioni soit née pour être étranglée dans l'île de Chypre ».

On voit que le compte-rendu était très circonstancié. La carrière de la Bellincioni fut cependant très brillante et devait rapidement démentir le jugement très dur de Boito. Quelques soirées plus tard, ce fut le tour de la Teodorini.

« Vous me demandez de parler seulement de la voix de la Teodorini, j'obéis, mais la question, ainsi limitée, conduit à un résultat funeste.

La voix ne fut jamais le don principal de cette artiste, et depuis quelque temps on dit que ses moyens vocaux sont très diminués, et l'on affirme que l'impresario Ferrari n'en fut pas satisfait quand il l'emmena en Amérique. Si ce que l'on dit est vrai, si cette chanteuse est en train de perdre la sûreté et le timbre des peu nombreuses notes efficaces qu'elle possédait vers le grave et vers l'aigu, l'instrument va

devenir inutilisable. Le médium aussi était faible quand je l'entendis à Madrid, et les aigus extrêmes sans éclat, sans puissance. Vous me demandez jusqu'où elle monte : au 4ème acte du *Mefistofele*, il y a un do qui dure peu, même très peu, et il ne sonna pas ; avant le do il y a un si bémol, et il ne sonnait pas bien. En écrivant, je m'interroge pour être bien sûr que la mémoire ne me fait pas défaut ; mais j'éloigne de moi ce scrupule quand je pense qu'une belle voix, une vraie voix, des notes aiguës belles et puissantes, quand on les a entendues une fois, on ne les oublie plus. Si je devais parler des autres dons de la Teodorini, les louanges prendraient la place des critiques, parce qu'elle possède des qualités dramatiques, et de véritables, et je lui dois mainte belle soirée de mort opéra ».

On ne connaît pas le jugement de Boito sur la Bendazzi. Mais aucune des trois ne fut retenue par Verdi. Celui-ci, lentement et habilement circonvenu par Boito et Ricordi, se décida à confier le rôle de Desdémone à Romilda Pantaleoni, que des liens d'affection notoire unissaient à Faccio. Il savait qu'elle avait des aigus trop mordants, mais il s'employa à lui enseigner le rôle lui-même et la reçut souvent à Sant'Agata.

Pour le rôle d'*Otello*, Verdi pensait au ténor Francesco Tamagno, qui avait eu de grands succès en Italie et à l'étranger dans *Le Trouvère* et *Aïda*. Il lui conseillait d'aller voir l'*Othello* de Shakespeare, que jouait alors l'acteur Emmanuel. Boito n'était pas de cet avis : « Si d'un œuf de poule ne peut naître un aigle, de la tête d'Emmanuel ne peut sortir aucune espèce d'interprétation d'*Othello*... et puis, suffit, il n'est pas besoin d'aller mendier les effets des autres ».

Quant au rôle de Jago, Verdi n'eut pas d'hésitation pour le confier à un acteur qui, à l'occasion d'un voyage à l'Opéra de Paris, où il chantait *Hamlet*, *Don Juan* et *Aïda*, et qui, en 1869, avait déjà créé à La Scala un rôle important dans le *Guarany* de Carlos Gomes (29) et y avait remporté un triomphe personnel lors de la reprise de Simon Boccanegra en 1881.

Le titre de l'ouvrage était toujours en suspens. Verdi écrivait à Boito : « On ne parle et on m'écrit toujours de Jago II. Il est, c'est vrai, le démon qui mène le jeu. Mais c'est *Otello* qui agit, il aime, il est jaloux, il tue, il se tue. Pour ma part ce serait de l'hypocrisie de ne pas l'appeler *Otello*. Je préfère dire que j'ai voulu lutter avec le Géant (Rossini) et qu'il a été écrasé, plutôt que de dire que j'ai voulu me cacher sous le titre de Jago. Si vous êtes de mon avis, commençons donc à le baptiser *Otello* ».

Paul PIN.

(A suivre)

(Voir notes page 11)

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257.94.68

LE DIAPASON

(Suite de la page 5)

fera quelque fois son diapason d'après l'instrument qu'il aura jugé sonore et éclatant. Car il se passionne pour la sonorité qui est la fin de son œuvre et il cherche sans cesse à augmenter la force, la pureté, la transparence des voix qu'il sait créer. Le bois qu'il façonne, le métal qu'il forge, obéissant aux lois de la résonance prendront des timbres intelligents qu'un artiste habile, et quelquefois inspiré, animera bientôt de son archet, de son soufflet, de son doigté, léger, souple ou puissant. L'instrumentiste et le facteur sont donc deux alliés, leurs intérêts se combinent et se soutiennent. Introduits à l'orchestre, ils le dominent, ils y règnent et l'entraînent facilement vers les hauteurs où ils se plaisent. En effet, l'orchestre est à eux ou plutôt ils sont l'orchestre, et c'est l'instrumentiste qui, en donnant le TON, règle sans le vouloir, les études, les efforts, les destinées du chanteur.

La grande sonorité acquise aux instruments à vent trouva bientôt une application directe et en reçut un essor plus grand encore. La musique qui se prête à tout et prend partout sa place, marche avec les régiments, elle chante aux soldats ces airs qui les animent et leur rappellent la patrie. Il faut alors qu'elle résonne haut et ferme et que sa voix rétentisse au loin. Les corps de musique militaire, s'emparant du diapason pour l'élever encore, propageront dans toute l'Europe le mouvement qui l'entraînait sans cesse.

Mais aujourd'hui la musique militaire pourrait, sans rien craindre, descendre quelque peu de ce diapason qu'elle a surexcité. Sa fierté n'en souffrirait pas, ses fanfares n'en seraient ni moins martiales, ni moins éclatantes. Le grand nombre d'instruments de cuivre dont elle dispose maintenant lui ont donné plus de corps, plus de fermeté et un relief à la fois solide et brillant qui lui manquait autrefois. Espérons d'ailleurs que de nouveaux progrès dans la facture affranchiront bientôt certains instruments

d'entraves regrettables et leur ouvriront l'accès des riches tonalités qui leur sont interdites. L'honorable général qui représente dans la commission l'organisation des corps de musique seconderait de tous ses efforts cette amélioration désirable, ce progrès véritable, qui apporterait aux orchestres militaires des ressources nouvelles et varierait l'éclat de leur sonorité.

Nous croyons avoir établi, Monsieur le Ministre, que l'élevation du diapason est due aux efforts de l'industrie et de l'exécution instrumentales; que ni les compositeurs, ni les chanteurs n'y ont participé en rien. La musique religieuse, la musique dramatique ont subi le mouvement sans pouvoir s'en défendre, ou sans chercher à s'y dérober. On pourrait donc dans une certaine mesure, abaisser le diapason, avec la certitude de servir les véritables, les plus grands intérêts de l'art.

François POULLOT
(à suivre)

**SOLUTION
DU JEU N° 4**

Les mots clefs sont :

- a) Massenet, b) Debussy, c) Chabrier, d) Planquette, e) Couperin, f) Février.

On peut donc établir les correspondances suivantes :

- 01 = L, 02 = A, 03 = M,
- 04 = U, 05 = S, 06 = I,
- 07 = Q, 08 = E, 09 = O,
- 10 = V, 11 = R, 12 = N,
- 13 = Y, 14 = C, 15 = D,
- 16 = H, 17 = P, 18 = T,
- 19 = B, 20 = F.

La phrase à trouver est :

« La Musique ouvre un royaume inconnu dans lequel l'homme se dépouille de tous sentiments déterminés pour s'abandonner à une ineffable aspiration vers l'infini ».

BOITO ET VERDI

Notes

- (6) Dans les amphithéâtres antiques, la cavité était la partie formée par les rangées de gradins où s'asseyaient les spectateurs.
- (7) I profughi fiammughi : Les réfugiés flamands.
- (8) Emulo Praza (1839-75), d'abord peintre, puis poète, a publié des vers romantiques inspirés de Musset, Hugo, Heine et Baudelaire ; il a écrit des comédies et des livrets d'opéras.
- (9) Sir William Sterndale-Bennett (1816-75), compositeur anglais, ami de Mendelssohn, et de Schumann ; il est l'auteur de concertos de piano, d'ouvertures, d'oratorios, de symphonies.
- (10) Goffredo Mameli (1827-49), poète italien ; il est l'auteur d'hymnes patriotiques enflammés, dont le plus célèbre est *Fratello d'Italia* (musique de Michele Novaro) ; il fut blessé mortellement à Rome pendant les luttes du Risorgimento.
- (11) Enrico Petrella (1813-77), compositeur italien ; il a écrit une vingtaine d'opéras, dont *Marco Visconti* et *Ione*, qui fut fureur en son temps.
- (12) La Scappigliatura, mot à mot les esclavés.
- (13) Brindisi toast, du verbe brindare : porter un toast.
- (14) Giovanni Pacini (1796-1867), compositeur italien ; il a écrit environ 90 opéras, qui valent mieux par leur inspiration que par leur écriture, souvent bâclée.
- (15) Giovanni Camerana (1845-1905), frère spirituel de Praza, et peintre comme lui.
- (16) Aléardo Aléardi (1812-78), poète italien ; il fut l'apôtre du Risorgimento.
- (17) Voir l'article "Un Faust bien peu connu en France, le *Mefistofele* de Boito" dans le journal de la Confédération Musicale de France de juin-juillet 1977.
- (18) Angelo Mariani (1822-73), compositeur et chef d'orchestre ; il fut surnommé le Gai-baki de l'orchestre ; c'est lui qui dirigea les premières représentations wagnériennes en Italie.
- (19) Amicore Ponchielli (1834-86), compositeur italien, auteur de plusieurs opéras dont le plus connu est *La Gioconda* ; il a écrit aussi une *Marion Deforme*.
- (20) Domenico Morelli (1826-1901), peintre italien, spécialiste de la peinture historique et religieuse.
- (21) Antonio Somma (1809-65), avocat et journaliste italien, il a écrit pour Verdi deux livrets, *Le Bal masqué* et *le Roi Lear*, qui ne fut pas composé.
- (22) Panettone, spécialité milanaise, sorte de brioche.
- (23) Blaze de Bury (1813-88), littérateur français, esprit élégant et cultivé il fut critique musical à la *Revue des Deux Mondes*.
- (24) Guido Monaco (vers 995 vers 1050), plus connu en France sous le nom de Guy d'Arezzo, savant théoricien de la musique, il eut l'idée de donner pour nom aux notes de la gamme les premières syllabes de chaque hémistiche de l'Hymne de Saint-Jean.
- (25) Antonio Giulanoni (1824-93), d'abord baryton dans un théâtre de Milan, il a écrit plus de 50 livrets d'opéras, dont celui de *l'Aida* de Verdi, ainsi que des romans.
- (26) Giuseppe Giacosa (1847-1906), auteur dramatique italien ; il a écrit des drames moyenâgeux (*la partie d'échecs*), puis des pièces modernes et réalistes (*Comme les feuilles*) et, en collaboration avec Luigi Illica, des livrets d'opéras (*La Tosca* de Puccini).

**RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
89, rue N.-D.-de-Lorette
- PARIS -
Fournisseur
de la Garde Républicaine**

fédérations régionales

**RECOMMANDATIONS
IMPORTANTES**

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 1er du mois qui précède l'insertion.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte

— pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;
- le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;
- la ville où a lieu la manifestation ;
- le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pourraient être retournés à l'expéditeur.

clairons-basses et 4 tambours), Charleville-Mézières (8 clairons et 1 tambour), qui ont obtenu une mention en solfège, et sur 3 débutants-clarions encouragés... en instrument.

Le bulletin fédéral, sous une couverture situant, sur une carte du département, toutes les Sociétés fédérées, il comprend :

- les vœux et propos d'actualité du Président,
- les Informations fédérales (bureau, conseil d'administration, calendrier, récompenses, modifications de bureaux locaux, compte rendu du 59ème congrès harmonie juniors, statistiques d'examens 1978, week-end des 17 et 18 février des batteries,
- les épreuves d'examens de musiciens et fanfaristes,
- le début d'une étude du Vice-Président Harbulot sur les « Prix de Rome » de musique et une évocation d'Olivier Messiaen (70 ans),
- un tableau des fréquences fondamentales et harmoniques, des voix et instruments principaux,
- un dossier sur le service national dans la musique,
- une évocation de Raoul Carpentier, compositeur, ancien Chef de musique des Harmonies de Givet, Mamey (72), et du 28ème R.I., décédé le 5 septembre 1978, par M. Bailly, Président de l'Harmonie de Givet.

Sur le plan des activités locales, en dehors des photos et comptes rendus de « Sainte-Cécile », de celui des débats du Conseil Général qui a attribué la somme de 18.000 Frs à la F.M.A., le Service de la Jeunesse et des Sports devant attribuer, en dehors de cette somme, des subventions aux sociétés reconnues d'éducation populaire au vu de la réception d'imprimés d'activités à lui adresser pour le 5 janvier 1979, la Presse n'a guère relaté que :

— la remise des prix et diplômes aux élèves de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières, au cours d'une Soirée Musicale le 9, de l'Union Musicale Nouzonnaise le 23, de l'Harmonie de Wargny au cours de la Sainte-Cécile en présence du Président Fédéral.

— la célébration de la Sainte-Cécile du « Groupe « Crescendo » autour de la « Renaissance ».

— l'espoir de la relève de la Batterie-Fanfare à Rethel (10 clairons et autant de tambours) et à Carignan (10 clairons dont une fille de moins de 12 ans),

— le succès du grand concert en église de l'Harmonie de Givet à Bogny-sur-Meuse.

ardennes

Activités de décembre 1978

En dehors de la poursuite des « Sainte-Cécile », l'activité des Sociétés ardennaises a été ralentie par les vacances scolaires et les fêtes de fin d'année qui ont provoqué une coupure plus ou moins profonde.

Par contre, l'activité fédérale a été intense avec :

- les répétitions de l'Harmonie départementale junior des 3 et 17 décembre, sous l'égide du Président fédéral Jean Pihet.
 - les examens individuels de tambour, clairon et clairon-basse du 17 décembre, dirigés par le Vice-Président Jacques Harbulot et organisés impeccablement par la Secrétaire.
 - la réalisation du bulletin de liaison No 9 par la Secrétaire Fédérale Françoise Harbulot.
- Les examens de fanfaristes ont groupé à Charleville-Mézières, 32 candidats (5 absents grippés), de Fumey (1 clairon), Neufmanil (3 tambours), Carignan (3

bouches-du-rhône

**MAILLANE
Fête de Sainte-Cécile**

Le visiteur averti de l'histoire de Maillane ne peut, dès son arrivée dans cette ville, s'empêcher de rechercher la maison où Frédéric Mistral naquit et passa son existence. Là, son imagination gambade et la silhouette du grand poète provençal, coiffé du célèbre chapeau de gardian à large bord, semble apparaître dans le jardin entourant l'imposante bâtisse, devenue un musée retraçant sa vie.

Maillane est, à juste titre, fière de son prix Nobel, fière de son passé artistique, qui lui confère une responsabilité sur le plan de la maintenance de ce patrimoine et des traditions. Aussi, c'est toujours avec ferveur que les Maillanais préparent et célèbrent les fêtes du souvenir.

C'est dans cet esprit que s'est déroulée la fête de Sainte-Cécile le 19 novembre 1978 par un beau dimanche de cet automne exceptionnel.

La répétition du samedi soir faisait déjà bien augurer de la journée de lendemain. A son issue, une visite de dernière mise au point à la salle de concert, récemment aménagée par la Municipalité, était faite sous la conduite de M. Pitre, Maire et première clarinette, et de son deuxième adjoint, M. Fardy Lillamand, Chef de musique ; à la suite de quoi rendez-vous était pris pour la messe de 10 h.

Durant l'office, le toujours jeune Muso Maillanenco, malgré ses 167 ans d'âge, fit résonner les voûtes de la magnifique église du 12ème siècle de 4 chants religieux de J.-S. Bach.

Juste le temps de se transporter pour le concert dans une salle pleine à craquer, puisque les portes ont dû être maintenues ouvertes pour permettre à ceux qui n'avaient pu y prendre place d'écouter.

L'audition débuta, sous la baguette claire et précise de M. Fardy Lillamand, par la Dame Blanche, délicate ouverture de Beethoven, et se poursuivit avec la suite Orientale de Francis Popy, qui apporte une note de fantaisie avant l'entracte.

Au cours de ce dernier, le Président François Firmin fait distribuer par MM. Pitre, Lillamand et Courtial, représentant M. Chappe, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches du Rhône, empêché, les diplômes aux élèves de l'école de musique ayant passé avec succès les examens fédéraux.

A cette occasion M. Courtial félicite M. Granger, Professeur de solfège, pour sa compétence, son dévouement envers les jeunes qu'il instruit et sa façon très intéressante de rendre compte de son enseignement.

A la reprise M. Courtial régale l'auditoire en interprétant à la trompette O Bellos Montagnos, variations sur un thème montagnard pyrénéen de Alexandre Petit, suivi d'un Monsieur Carnaval, de Charles Aznavour, très enlevé et d'une adhésion des Trois Valises d'Oscar Strauss, pleine de nuances et de grâce, pour terminer avec l'alerte et très connue Bear Barrel Polka, le tout salué par un tonnerre d'applaudissements enthousiastes.

Parmi les nombreux public on remarquait M. Thiers, Président International des Clubs Taurins Ricard, M. Vouland, Chef de Musique de Noyes, M. Ripert, Chef de Musique de Saint-Rémy, M. Granier, Chef de Musique de Barbenant, MM. Monleau et Mourat respectivement Président et Chef de Musique de Baulcaire.

Les Musiciens et leurs épouses s'en allaient ensuite à Saint-Martin-de-Crau, où la Société Ricard les attendait pour un apéritif d'honneur, qui précéda un repas fraternel.

Au cours de celui-ci, le Président Firmin remerciait ses amis musiciens pour leur assiduité et leur travail et M. Pitre pour l'aide de la Municipalité. Ce dernier, à son tour se félicitait de l'action de MM. Firmin et Lillamand, soulignant l'activité soutenue de la Muso Maillanenco sous leur impulsion. M. Courtial exprima sa joie d'avoir été parmi les musiciens plutôt qu'avec eux seulement. Il exalta l'effort à accomplir auprès

FLUTES A BEC ZEN-ON

(Japon)

de la flûte scolaire à la prestigieuse flûte
« Bressan »

Une gamme de flûtes à bec
plastique de qualité

SB soprano, doigté baroque	24 F
SG soprano, doigté moderne	24 F
SBDX soprano, doigté baroque, mod. « Bressan » ..	40 F
SGDX soprano, doigté moderne, mod. « Bressan » ..	40 F
1000 B Alto, doigté baroque	57 F
1500 B Alto, doigté baroque, mod. luxe « Bressan »	112 F

Toutes ces flûtes sont en trois parties,
à double perforation

en vente chez votre fournisseur habituel ou chez

A. LEDUC - importateur exclusif, 175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
260-65-26 260-48-61 260-62-47

des jeunes pour sauver nos Sociétés, en citant Clemenceau qui disait : on ne subit pas le salut, on le fait », et complimentait dirigeants et musiciens de la Meuse, dont le noyau local est suffisant pour effectuer du bon travail, pour leur sérieux et leur talent, qui permet d'envisager encore une longue vie au service de la commune, de la musique et de la culture des Jeunes.

champagne et meuse

MARNE
REIMS

L'Harmonie du 3ème Canton à l'été Sainte-Cécile

Salon la tradition, l'Harmonie du 3ème Canton de Reims a fêté Sainte-Cécile par une messe en musique en l'église Saint-Maurice le dimanche 19 novembre 1978. Au cours de l'office, les musiciens, sous la direction de M. Marcel Lenoir, interprétèrent un Choral de Ted Huggens, puis à l'Offertoire une Mélodie de Rubinstein ; pendant la Communion, l'Intertempo de Cavalleria Rusticana, de P. Mascagni, enfin pour terminer la célèbre Marche d'Athalie de Mendelssohn.

Tous ces morceaux furent exécutés avec beaucoup de justesse et de nuances et le parfait équilibre des pupitres en permit une interprétation très satisfaisante.

Après la cérémonie, M. Raymond Bigotte accueillit les personnalités présentes, les musiciens et leurs familles autour d'un vin d'honneur.

Il salua les différentes personnalités et remercia particulièrement M. Rasselet, Adjoint au Maire de Reims et M. Becque, Conseiller Général pour l'école que le Conseil Municipal et le Conseil Général accordent à la société. Il rappela les manifestations musicales de l'année et félicita M. Lenoir et ses musiciens pour le nombre et la qualité de leurs concerts. Enfin il procéda à une remise de médailles de la Fédération et de la Confédération Musicale de France.

DORMANS

Sainte-Cécile de la Musique Municipale

Toujours fidèle à leur Sainte Patronne, la Musique Municipale de Dormans a fêté Sainte-Cécile le dimanche 26 novembre 1978. A l'issue d'un défilé qui précéda le gracieux bataillon des Majorettes, les musiciens se rendirent à l'église Saint-Hippolyte. Au cours de la Messe solennelle, la Musique Municipale interpréta la Marche de Rakoczy, Andantino de Mozart, Ave Maria de Schubert et le Chœur des Soldats, du Faust de Gounod. Avec la sonnerie Aux Champs, la Batterie-Fanfane compléta la participation musicale.

Au cours du Vin d'Honneur qui a suivi, le Président Rennepont remercia en quelques mots les personnalités présentes et adressa ses félicitations aux musiciens pour la bonne audition du matin. Les Directeurs Menut et Villette, ainsi que les Majorettes et leur Directrice, Mme Choque, faisaient l'objet d'une mention spéciale.

Quant à M. Tanguy, Président de la Fédération des Sociétés musicales de Champagne et Meuse, il souligna son plaisir d'être pour la première fois au sein de cette grande famille qu'est la Musique de Dormans et de retrouver l'ambiance qu'il a connue dans les Sociétés musicales du Nord de la France, cette région dont il est originaire. « Vous avez su conserver la jeunesse sur le plan culturel, ce qui est très important, alors que nous ressentons souvent l'écrasement dû au matérialisme. D'autre part, je suis heureux de constater que la musique jouit d'un climat favorable, car notre Fédération a passé de 77 à 100 Sociétés affiliées en seulement quatre années. »

A cette manifestation, nous avons remarqué la présence de M. René Fournier,

Directeur de l'Ecole de Musique d'Épernay, et de M. Jean Mauclair, Président de l'Union Musicale.

Le traditionnel banquet réunissait ensuite Majorettes et Musiciens ainsi que leurs familles, et de nombreux amis et sympathisants de la Société.

EPERNAY

Sainte-Cécile des Accordéonistes et Guitaristes Champenois

Le 19 novembre dernier, la société d'Épernay : « Les Accordéonistes et guitaristes Champenois » fêtaient Sainte-Cécile en l'église de Chavot.

Au cours de la messe furent interprétées sous la direction de M. Michel Magnien, différentes œuvres qui nous ont permis d'apprécier la cohésion de cet ensemble formé en majorité de Jeunes.

M. Jean Houllmont prêtait son concours d'excellent trompettiste à ces exécutions, jugées particulièrement remarquables par l'ensemble des Personnalités présentes parmi lesquelles : M. de Rocca-Serra, Sous-Préfet, M. Stasi, Député et Vice-Président de l'Assemblée Nationale, M. le Maire de Chavot, M. Thiebaut, Président de la société, M. Gillain, Vice-Président de la Fédération Champagne et Meuse, MM. les Présidents de différentes sociétés locales, etc...

Malheureusement, cette fête, si bien commencée, devait être interrompue par la disparition du secrétaire de la société, M. Maurice Doyen.

Après avoir assuré sa partie au cours de la messe et assisté au vin d'honneur, Maurice Doyen fut pris d'un malaise au volant de sa voiture sur le chemin menant de Chavot au lieu du banquet, qui se tenait à Épernay dans les celliers de Venoge et dut être conduit d'urgence à l'hôpital.

Dans la soirée, l'annonce de sa mort est venue jeter la consternation parmi tous ses nombreux amis.

Maurice Doyen faisait aussi partie de l'Harmonie de Magenta et de l'Harmonie des Chemins de Fer d'Épernay. Il joignait à ses qualités de bon sociétaire, celles d'un excellent camarade que tout le monde regrette.

A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

SEZANNE

Sainte-Cécile de la Musique Municipale

C'est dans le cadre toujours admiré de l'église Saint-Denis que la Musique Municipale de Sézanne a, le 26 novembre dernier, honoré Sainte-Cécile.

Au cours de la messe, nous avons entendu, entre autres œuvres, la célèbre Valse en la, de Brahms, et Messidor, d'Alfred Bruneau, œuvres particulièrement difficiles qui furent exécutées avec beaucoup de sensibilité sous la baguette de M. Jean Lavigne.

Il nous fut donné d'apprécier également la jeune batterie-fanfane. Formée il y a deux ans, elle est en progression constante grâce à M. Lavigne, qui en est le fondateur et l'animateur infatigable. Nous souhaitons que ses efforts soient récompensés comme ils le méritent.

Le banquet traditionnel eut lieu, comme de coutume, dans la salle du Prêtre dans une excellente ambiance familiale.

Après les allocutions d'usage, une soirée très animée se termina tard dans la soirée.

Parmi les personnalités, aux côtés du Président François, il y avait M. Bonnot, Maire de Sézanne, M. Caulier, Conseiller Général, M. l'Archiprêtre, M. le Commandant de la brigade de gendarmerie, M. Gillain, Vice-Président de la Fédération Champagne et Meuse, plusieurs Conseillers municipaux et représentants de diverses sociétés.

CORROY

Une centenaire qui se porte bien

Corroy, petite commune de 150 habitants, a bien raison d'être fière de sa Fanfare. En effet, cette formation forte d'une trentaine d'éléments, dont quelques-uns viennent des villages proches, fêta Sainte-Cécile et commémora le centenaire de sa fondation le dimanche 10 décembre dernier.

Après la Messe, au cours de laquelle se produisit la Fanfare, musiciens et invités se réunirent à la salle de répétitions pour le Vin d'Honneur. Le Sénateur Amelin, le Conseiller général Caulier ainsi que le Vice-Président de la Fédération de Champagne et Meuse, Michel Houllmont, dévalent, à cette occasion, décorer plusieurs musiciens.

C'est à M. Houllmont que revenait l'honneur d'attribuer la Médaille du Centenaire à la bannière de la Fraternité et en quelques mots il demanda à l'assistance de penser à ceux qui ont fondé la Société en 1878 et de se représenter la somme de dévouement qui est nécessaire au maintien en activité de la Société. Et s'adressant aux jeunes musiciens, il leur demanda de faire en sorte que leur Centenaire puisse connaître encore une très longue vieillesse.

MEUSE

VERDUN

Fête de Sainte-Cécile du Cercle Symphonique

Cette année le Cercle Symphonique avait choisi l'église Saint-Sauveur pour célébrer le 19 novembre Sainte-Cécile. Ce fut une très belle journée musicale. Le Chef Libert, Directeur du Cercle, avait choisi un programme de choix où les différents pupitres ont prouvé qu'un grand travail avait été fait. Que ce soit dans Lohengrin de Wagner ou le jeune clarinetiste Tressos se montra d'une très grande valeur, dans le Santa Maria de G. Fauré où les violonistes se trouvèrent tout à fait dans leur élément, un morceau qui fut à l'assistance fut le Veni Creator, de Lalo ; on sentait dans cette interprétation qu'un travail de profondeur et que la finesse avaient été cherchés dans leurs moindres détails. La Marche du Tannhäuser, de Wagner, où trompettes et trombones excellèrent, fut l'apothéose. On sait que le chef est un Wagnerien et tout son caractère se retrouvait dans ce morceau applaudi par la foule très nombreuse qui avait assisté à cet office. Dans l'assistance avaient pris place MM. Vigoron, Maire de Verdun, Herment et Schieller, Sénateurs de la Meuse, Helas, Président de l'Harmonie Municipale de Verdun et Président de l'Ecole Municipale de Musique.

A l'issue de l'office, nombreuses furent les personnes qui vinrent féliciter les exécutants et leurs dirigeants, et il était remarquable que nombreuses étaient celles qui ignoraient l'existence de ce Cercle. Un prochain concert au Théâtre municipal le fera connaître plus amplement. L'Ecole Municipale de Musique de Verdun (85 élèves) apporte son soutien à ce Cercle par l'instruction de Jeunes tel le jeune Tressos et l'Harmonie Municipale apporte le sien du fait que M. Libert en est le Directeur. Comme on peut le voir le Cercle est un peu le frère de l'Harmonie et nous nous en réjouissons pour Verdun. Cette Journée de Sainte-Cécile s'est terminée par un repas amical servi au Cercle des Officiers de Verdun. Un grand bravo au Cercle, à son Directeur M. Libert, à son Président M. Korsakoff.

VERDUN

Fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

Une grande Sainte-Cécile a été honorée cette année à Verdun par l'Harmonie Municipale et on ne peut constater qu'une seule chose : c'est que la valeur de cette société musicale s'affirme d'année en année. Un programme de grande musique a été mis à l'appréciation du nombreux public venu assister à l'office en l'église de la Cité Verte en ce 26 novembre. Le chef Libert donnait la parole à tous ces musiciens par la Marche de Sainte-Thérèse, de Delbecq, où tout l'ensemble batterie et musique donna un avant-goût de ce qui allait suivre. La Grande Porte de Kiev, de Moussorsky où basses, contre-basses, saxophones, trombones se montrèrent à leur juste valeur. Des œuvres très connues et prisées de l'assistance furent L'Adieu, de Beethoven et Tristesse, de Chopin ; dans ces morceaux on sentait le travail du chef et le sérieux des musiciens. Un Andante de Semler-Colliery accompagnant la Communion et la valeureuse batterie de l'Harmonie se fit entendre dans la Marche du Te Deum, de Gossec, un arrangement pour tambours et clairons avait

été préparé par le chef Libert ; ce sont des applaudissements qui fusèrent dès la fin de ce morceau, et ensuite nombreuses furent les personnalités qui vinrent féliciter chef et musiciens du parfait programme. Parmi les nombreuses personnalités, on reconnaissait M. le Sous-Préfet de Verdun, M. le Maire de Verdun, Conseiller Général de la Meuse, le représentant du Général commandant le place de Verdun, de nombreux adjoints et conseillers municipaux, M. le Chef de musique du 150ème R.I.M., M. Laforge, Vice-Président de la Fédération musicale Champagne et Meuse. Après un court défilé, le Président Helas, entouré des personnalités et du Président d'Honneur Kirikdjian, déposa la gerbe du souvenir au Monument aux Morts de la ville. Un vin d'honneur servi dans une salle municipale fut offert à toutes les personnalités, aux musiciens et à leurs familles. Au cours du repas qui suivit, le Président Helas remercia les nombreuses personnalités présentes qui soutiennent tous l'Harmonie, remercia le chef Libert pour son beau travail et tous ses camarades musiciens et surtout les nombreux jeunes. Il brossa un tableau des nombreuses sorties de l'année et se félicita de la belle marche de l'Ecole de Musique (85 éléments). L'Harmonie Municipale est une société en pleine expansion qui veut de créer son orchestre champêtre et qui très prochainement va lancer un orchestre départemental. Un comité très dynamique l'anime et un soutien unanime de la Ville de Verdun lui permet de réaliser son programme. Pour 1979, un programme chargé est déjà inscrit et nombreuses seront les villes qui seront heureuses d'accueillir la brillante Harmonie Municipale de Verdun qui a encore cette année si bien fêté Sainte-Cécile.

Franche-Comté et Territoire de Belfort

DOUBS

MONTBELLIARD

Une distinction bien méritée

Nos vaillants sociétaires, bien souvent à la tâche, mettent tout leur cœur et leur savoir au service d'un Art populaire, tout en étant bénévoles, ce qui n'empêche rien dans la qualité. Il est un fait certain que la Ville de Montbéliard a, au cours d'une réception dans ses salons le samedi 23 décembre 1978, reconnu les mérites d'un de ses enfants, M. Lucien Vienot, qui, né à Montbéliard le 14 mars 1904, a depuis son enfance animé divers groupes musicaux comme les Eclairiers ou les Trompettes de la Gauloise, société de gymnastique locale, avant d'entrer après examen dans les rangs de l'Harmonie locale « Les Enfants de Montbéliard ». A la date du 1er février 1923, après avoir occupé divers postes de chef de pupitre ou de professeur de solfège au même temps que membre du Comité, il est appelé en 1947 à former une batterie qui prend vite un essor important et rehausse de façon remarquable les divers services auxquels elle participe, avec ou sans l'Harmonie ; ses différentes prestations aux concours de : Nancy 1952, Le Creusot 1967, Chalons-sur-Saône 1969, Navars 1972, sont autant de preuves du sérieux du travail de ce Directeur, qui tout en assurant une place de Basse solo à l'Harmonie a toujours utilisé le clairon avec ses hommes au cours des défilés avec sa batterie. Titulaire des Palmes académiques en 1959, de la Médaille de la Jeunesse et des Sports en 1963, ainsi que de la majeure partie des distinctions Fédérales ou Confédérales, M. Lucien Vienot prend sa retraite après 55 années de service officielle au sein de la même société où il restera toujours d'un bon conseil pour les Jeunes. La Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort est heureuse de pouvoir s'associer à la Ville de Montbéliard pour attribuer au nouveau retraité les éloges et les mérites auxquels il a droit, nous lui disons encore merci pour tout ce qu'il a donné à la Musique Populaire et aussi bonne retraite.

Le Secrétaire Général,
Raymond MERLE.

BESANCON

Comité Fédéral du 1er octobre 1978

Tenue dans les salons du Nouvel-Hôtel à Besançon, le dimanche 1er octobre 1978, la réunion du Comité Fédéral débute à 10 h lorsque le Président Fédéral, M. Georges Vriez ouvre la séance, alors que sont :

Présents : MM. Vriez, Pochon, Richard, Prost-Romand, P. Vuillemin, Keller, Mercier, Merli, Thomas, Garaffi, Monnot, Scheid, Rousseaux.

Excusés : MM. Zempis ; Gros (démissionnaire est nommé membre d'honneur).

Absent : M. Oeggerli (non excusé est rayé du Comité en liaison avec la décision prise au Congrès de Besançon en 1950).

Il est constaté avec plaisir la présence de M. Fernand Poirot, Vice-Président Honoraire, qui a fait le déplacement de G.ay malgré ses difficultés de santé.

ALLOCATION DU PRESIDENT :

Chers Collègues,
C'est avec tristesse que nous avons appris le décès après une longue maladie de notre Secrétaire général et ami, Richard Ciapolino, musicien complet à Roubaix, sa ville natale.

Sept premiers prix, Richard Ciapolino, après concours, fut nommé Directeur de la Lyre Belfontaine et du Conservatoire où ses talents firent merveille ; à la Fédération il n'eut que des amis. Nous renouvelons à Mme Ciapolino et à toute la famille éplorée, nos condoléances. Je vous demande d'avoir une pensée émue pour honorer la mémoire de celui qui, dans toute l'acceptation du terme, fut l'ami de tous.

Permettez-moi au nom du Comité Fédéral, d'adresser nos vœux de bienvenue ainsi que nos félicitations à nos nouveaux collègues : MM. Monnot, adjoints de M. Pochon, et Gérard Scheid ; je

salue les délégués de la Musique de Poligny. Je tiens à rappeler le succès du Congrès de 1978 ; pour lequel nous prions notre ami Jean Mollière, responsable de ce congrès, d'accepter nos remerciements et de les transmettre à tous ceux qui ont œuvré pour sa réussite.

En rappelant à nouveau au Comité qu'il doit veiller, chacun dans son secteur, à ce que toute société soit déclarée en Préfecture, je forme des vœux pour que notre Fédération continue sa marche en avant et après félicitations aux organisateurs du festival des quatre vallées à Saint-Vit, et Vandoncourt organisé par l'Amicale des sociétés musicales du Pays de Montbéliard, je donne la parole à notre secrétaire général, M. Raymond Merli, pour un rappel succinct des différents faits de l'année en cours.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL :

Du point de vue administratif on ne peut dire que tout est parfait, mais néanmoins nous devons espérer que l'amélioration qui se fait jour actuellement saura se maintenir, voir même continuer de s'améliorer.

Société Fédérée :
Deux nouvelles sociétés du Doubs ont demandé leur affiliation, à savoir : les Batteries-Fanfanes de Dampré-les-Bois et Laviron, ce qui portera le total à 145 si nous n'avons pas de nouveaux défilés ou grand retardataire ?

Fichier Fédéral :
Du point de vue administratif on ne peut dire que tout est parfait, mais néanmoins nous devons espérer que l'amélioration qui se fait jour actuellement saura se maintenir, voir même continuer de s'améliorer.

Société Fédérée :
Deux nouvelles sociétés du Doubs ont demandé leur affiliation, à savoir : les Batteries-Fanfanes de Dampré-les-Bois et Laviron, ce qui portera le total à 145 si nous n'avons pas de nouveaux défilés ou grand retardataire ?

Fichier Fédéral :
Du point de vue administratif on ne peut dire que tout est parfait, mais néanmoins nous devons espérer que l'amélioration qui se fait jour actuellement saura se maintenir, voir même continuer de s'améliorer.

Suite au Journal Fédéral d'avril, afin de monter un fichier en ordre suivant les critères connus de tous, nous avons été amenés à adresser en juin dernier, des questionnaires aux 143 sociétés fédérées. A la date du 4 septembre, 49 sociétés n'ont pas encore répondu ; au montage du fichier et suivant les renseignements connus à la base, il s'est avéré que 70 sociétés ne donnent pas connaissance du livret fédéral pourtant obligatoire ; à la même date, retenus comme référence, 28 courriers adressés aux sociétés intéressées avec l'imprimé correspondant ont donné 18 réponses avec l'imprimé complété et chaque joint, le tout adressé par nos soins à la Confédération, pourtant, de ce côté on regrette une lacune en ce qui concerne la Montagne de Poligny où un courrier spécial adressé le 9 février n'a été donné de résultat positif d'attribution de Livret, des recherches en cours ont permis de faire le point et la solution sera obtenue aussi rapidement que possible. Au chapitre des classements indiqués, que l'on peut appeler une hécatonbe, sur 47 mentionnés, 18 seulement datent de moins de 5 ans, délai de validité, et parmi ceux qui nous sont indiqués (18), je pense que si nous voulions être objectifs, des mesures de contrôle pourraient être effectuées sur le fichier par le Président Fédéral ou tout au moins sous sa responsabilité personnelle. Une seule société « L'Espérance d'Ar et Senans » a demandé à être classée ; si l'on pense que 49 sociétés n'ont pas répondu et que 29 classements sur 47 indiqués sont périmés, on peut encore y ajouter 44 sociétés ayant répondu sans indications de classement, ce qui donne 122 sociétés. Les sociétés qui nous ont donné leur point sur ce chapitre, en l'occurrence l'ai été amené à faire un courrier spécial à M. le Président Confédéral pour le mettre au courant de notre situation et lui demander de bien vouloir accepter nos défilés, bien que très longs ; mais notre Fédération ne fera que du travail propre.

Assurances :

Notre Vice-Président et ami, M. Prost-Romand a bien voulu me confier le détail nominatif des sociétés assurées pour l'exercice 1977-1978, ces sociétés, de tous horizons : municipales ou privées, nous envisageons de mettre au point un questionnaire, qui à son retour, permettra à notre Fédération d'opérer en toute tranquillité d'esprit quand à sa responsabilité morale, j'ose espérer que toutes les sociétés sont assurées, mais il est préférable de nous en assurer et ce travail doit être mené à bien avant le prochain Congrès de Poligny en 1979. Je compte fermement sur mes collègues du Comité pour appuyer cette action.

Service National des Jeunes :

Comme vous l'avez remarqué, une copie exacte des instructions confédérales a été adressée à chaque société, ce qui permettra d'améliorer et surtout d'éclaircir les points de vue sur ce sujet qui a déjà bien progressé depuis notre dernière intervention au congrès du 4 juin ; c'est ainsi que plusieurs dirigeants de sociétés se sont adressés directement au Secrétaire Général qui a fait un grand plaisir d'agir immédiatement dans le but recherché.

Société des Auteurs, Compositeurs, Editeurs de Musique :

Nous avons eu grand plaisir à adresser aux sociétés de notre Fédération un exemplaire de l'A.B.C. de l'organisateur des spectacles édité gratuitement par la SACEM, ce qui permet de remercier M. le Délégué Régional de Besançon, M. Taillez, qui fournira quelques précisions, cette affaire étant bien comprise et bien suivie par les sociétés nous pouvons espérer et souhaiter une plus grande tranquillité à notre délégué fédéral, M. André Bouvret, que nous remercions pour ce travail si consciencieux suivi.

Circular d'Ordre Administratif :

Je fais appel à tous mes collègues du Comité Fédéral pour me remettre sans tarder leurs observations, comme je l'ai demandé dans mon courrier du 4 juin 1978, car qui ne peut se rendre compte combien la machine est lourde à traîner, on peut toujours espérer qu'avec une telle séance de rééducation, les sociétés auront plus de facilités à travailler, et par là même, nous tous, plus de plaisir à les aider, car nous parlerons au moins sur les mêmes textes. Calme de Secours :

Du domaine malheureusement réservé aux cas de décès souvent tragiques pour les sociétaires et plus encore pour les familles, notamment la Claque Intercommunale d'Asnans-les-Hays (Jura) qui en moins de 3 mois a perdu par accident 2 jeunes musiciens de 18 et 22 ans, nous regrettons qu'à ce sujet les conversations que nous avons eues ou les courriers qui sont établis, ne soient pas de réponse dans l'immédiat, mais M. le Trésorier Fédéral est suffisamment averti de la question pour y mettre bon ordre. Il est rappelé à tous les dirigeants de Société qu'en cas de décès

LEBLANC
403, rue des Pyrénées 75020 PARIS (FRANCE)
LA MARQUE DES ARTISTES
Directeur artistique Léon LEBLANC
1er Prix du Conservatoire de PARIS

d'un de leurs membres, le Président doit adresser au Trésorier Fédéral une demande pour l'allocation de secours; à cette demande doit être obligatoirement un bulletin de décès établi par le maire du lieu ainsi que les nom, prénom, et adresse de la personne qui recevra le secours; ceci pour éviter une correspondance toujours ennuyeuse et hâter le versement du secours.

Manifestations diverses:
Nous notons principalement quatre manifestations:
— le 2 avril: Sochaux (séance de classement pour 10 sociétés),
— le 4 mai: Lure (fête de l'Amicale des Chefs et Sous-Chefs de la Haute-Saône),
— le 18 juin: Mandonvillain (festival de l'Amicale des Sociétés du Pays de Montbéliard),
— le 25 juin: Saint-Vit (festival des Quatre Vallées).

A part les autres services ou manifestations que nous ne pouvons tous citer, nous pensons que la date du congrès étant connue plusieurs mois d'avance, certaines sociétés pourraient éviter de faire leur fête annuelle le jour prévu du congrès; nous avons remarqué qu'un nombre important de jeunes musiciens ou musiciennes, sont sur les rangs des sociétés et ceci doit être une satisfaction qui permet de croire encore que la musique est une culture populaire et utile à la jeunesse comme à tous ceux qui veulent bien s'y consacrer.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES:
M. Bouvret rappelle le rôle des commissions et indique les contacts avec le ministère des Affaires Culturelles quant à l'attribution éventuelle de subvention.

COMMISSION ARTISTIQUE ET EXAMENS FEDERAUX:
M. Garaffi signale que 41 sociétés ont présenté 1.343 candidats aux examens fédéraux, dont le droit d'inscription proposé de 5 F par élève au lieu de 3 F sera examiné au prochain congrès; 23 élèves de notre Fédération ont participé à différents stages à Toucy, tous sont rentrés satisfaits, nous souhaitons vivement que la participation future soit encore plus importante. La commission artistique se réunira le 4 février 1979, elle fixera les dates des examens fédéraux 1979 et tiendra les chefs de centre au courant en leur demandant le plus grand sérieux au cours des épreuves, qui doivent se dérouler sans la présence de tiers; le jury étant entièrement et seul responsable du déroulement des opérations.

COMMISSION DES RECOMPENSES:
M. Pochon fait ressortir les nombreux retardataires qui mettent en péril le respect des dates précises dans toutes les instructions et ne sont pas certains d'être servis selon leurs souhaits malgré le dévouement de la commission responsable.

ASSURANCES
M. Prost-Romand annonce qu'un changement est en cours dans les formulaires à venir, les sociétés assurées à la CMF sont garanties dans la formule actuelle jusqu'au 31 décembre 1979; elles recevront en temps utile les nouveaux bordereaux prévus par la CMF.
La circulaire fédérale adressée aux sociétés non assurées à la CMF est à compléter et à retourner sur le plan moral pour la Fédération et non comme une mise en demeure aux dirigeants à qui le Comité fédéral laisse toute latitude pour exercer leur propre responsabilité; les règlements des sinistres sont accélérés, à condition que les responsables dans les sociétés fassent preuve de diligence dans le retour des bordereaux de règlement; les instruments sont indemnisés à 80 %.

PRIX SCHUMACHER:
M. Keller donne les résultats de la séance qui s'est déroulée le samedi 30 septembre 1978 à Belfort devant de nombreux auditeurs qui ont assisté à une très belle séance donnée par les cadets de l'Harmonie d'Alsace-Atlantique et dirigés par M. Joseph Zemp.
— 1er prix: M. Pierre Kumor, Harmonie de Grand-Charmont;
— 2ème prix: M. Jean-Claude André, Harmonie des Automobiles Peugeot;
— 3ème prix: M. Bernard Magnin, Harmonie de Ronchamp,
tous les trois pratiquant avec aisance et dextérité la trompette d'harmonie; les deux candidats suivants et pratiquant le saxo-alto ne pourront plus se représenter à l'avenir. Il s'agit de: M. Philippe Geiss, Harmonie de Grand-Charmont; Mlle Elianne Lévesque, Harmonie d'Héricourt.
La Fédération remercie chaleureusement M. le Docteur Pierre Schumacher pour son geste généreux.

CENTRE DE TOUCY
Il est vivement conseillé aux sociétés d'y envoyer des élèves en stage en demandant des indications de détail à M. Daniel Zemp, Directeur de l'Harmonie des Automobiles Peugeot.

CONGRES 1979 POLLIGNY:
En présence des délégués de la Montagne de Polligny, le Comité décide le maintien des dates prévues: 26 et 27 mai, la Pentecôte étant le 1er dimanche de juin; diverses précisions fournies par les organisateurs nous permettent d'insister auprès des sociétés pour assister très nombreux à ce congrès qui doit être remarquable par sa haute tenue, et nous serions sensibilisés de savoir que de nombreuses sociétés n'organisent pas leur fête, à cette date, ce qui est assez peu indiqué par respect pour notre propre Fédération.

QUESTIONS DIVERSES
M. Bouvret indique la société de Saint-Amour (Jura) qui va éditer des cassettes; les sociétés seront tenues au courant des réalisations publicitaires.

M. Merlé demande aux membres du Comité fédéral de lui remettre avec annotation le projet de circulaire administrative proposé le 4 juin; il rappelle encore l'effort à faire pour progresser en faveur de l'incorporation des jeunes gens dans les formations musicales militaires et à ce titre insiste fortement pour que les intéressés se signalent à lui par leurs dirigeants dès qu'ils ont connaissance de leur numéro matricule à 13 chiffres reçu du service national, caserne Valliant de Dijon.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Le Président Fédéral: Georges VRIEZ.
Le Secrétaire Général: Raymond MERLE.

Île-de-France

ESSONNE

VILLABÉ

Concert de l'Amicale de Villabé

Le dimanche 10 décembre, l'Amicale de Villabé a donné son concert annuel en la salle des fêtes communales devant une belle assistance.

La présidence était assurée par le Colonel Charollais, Secrétaire général de la Fédération de l'Île-de-France, représentant le Président Paul Pin, retenu par ailleurs, et par le Maire-adjoint, M. Daniel Mésière, remplaçant le Maire, M. Paul Poisson, souffrant. M. Duboz, Président de l'Amicale, souhaite pour lui au nom de tous, un prompt et complet rétablissement.

L'ensemble musical, sous la direction de M. Didier Vannieren, interpréta plusieurs marches et fut très applaudi, notamment lors de l'exécution du Boléro Millitaire de Jacques Devogel. Ce morceau mit en relief deux excellents jeunes solistes: Bernard Debel (clairon) et Thierry Modelin (trompette d'harmonie). La grande surprise pour l'assistance, fut la présentation pour la première fois de la formation « Harmonie » comprenant 20 musiciens. Elle interpréta un classique Play In de Emil Clodet, et une Samba endiablée, Brasília Carnaval, de Tony Vale et Edilla.

Puis ce fut le tour des différentes classes de l'École de Musique:
— Classe de flûte: professeur Alain Lecoutre;
— Classe de clarinette et de percussion: professeur Mlle Arlette Gauthier. (Au cours de cette audition, Véronique Norais, excellente percussionniste, fut particulièrement éblouissante).
— Classe de tambour: professeur M. Guy Lahaché (ce fut une remontée dans l'Histoire avec des extraits des marches Napoléoniennes, de Fayeulle).
— Classe de clairon: professeur Patrice Duboz (ce fut l'entraînement Mini Show, de Laurent Delbecq).

Pour terminer le concert, l'Amicale regroupée exécuta deux marches, ce qui mit l'assistance en excellente disposition pour passer au vin d'honneur.

Au cours du concert, le Président Duboz remercia les personnalités présentes: le Colonel Charollais; M. Serge Bonneau, Maire-adjoint de Corbeil-Essonnes; M. Saint-Juvin, Président de l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes; M. Jean Massachusetts, Secrétaire de l'UDSM 91; MM. les Conseillers Municipaux: M. René Villon, Vice-Président d'Honneur de la Société, ainsi que tous ceux qui participèrent avec dévouement, au cours de l'année, à toutes les activités de l'Amicale.

Un cadeau fut remis aux élèves qui, tous, avaient brillamment réussi aux examens musicaux de la CMF en 1978.

Le Colonel Charollais félicita l'Amicale des très grands progrès réalisés depuis sa renaissance, et cela grâce au dévouement et à la compétence du précédent et de l'actuel Directeur ainsi que des professeurs. Il invita les jeunes à persévérer dans leurs efforts en attirant l'attention de tous sur l'influence profonde de la pratique d'un instrument de musique sur le moral et le comportement général des jeunes dans la Société. En effet, l'appartenance à une Société Musicale est une véritable école de discipline et de maîtrise de leurs réflexes. De plus, ils y trouvent un cadre d'amitié saine et bénéfique, ce qui apporte une sécurité morale aux parents.

Tout cela fut écouté avec beaucoup d'attention et l'assistance témoigna sa satisfaction en applaudissant chaleureusement le Colonel Charollais.

Bravo à l'Amicale de Villabé, qui est en pleine prospérité et vient de le prouver par son excellente présentation musicale, et un grand merci à la municipalité pour l'attachement qu'elle lui porte.

Le Président: R. DUBOZ.

SEINE-SAINT-DENIS

LIVRY-GARGAN

La Livryenne participe au 10ème anniversaire du Conservatoire Municipal

Le dimanche 10 décembre 1978 a eu lieu le 10ème anniversaire du Conservatoire de Musique, dans la salle des fêtes de Livry-Gargan, sous la présidence de M. Vincent, maire et Vice-Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, de Mme Soulier, maire adjointe, et des conseillers municipaux.
Dans une très belle allocution, M. Daniel Lucas, Directeur du Conservatoire, relate les progrès réalisés depuis 1968 tant musicalement que par le nombre d'élèves qui se monte aujourd'hui à plus de 600.

Pour commémorer cet anniversaire et la remise des récompenses, les élèves des cours supérieurs du 2ème cycle donnèrent une excellente audition.

L'ensemble instrumental, dirigé par M. Huyghe, professeur de clarinette, exécuta avec les élèves des classes de scifège La Mer, de Charles Trénet.
Nous eûmes ensuite la joie d'assister à la première audition de la chorale du Conservatoire que dirige M. Maurice Beaulard, professeur de chant.

Enfin, l'Harmonie La Livryenne, sous la direction de son chef M. Jean Desaint, professeur de trompette, nous donna un très joli concert dont le programme était le suivant: Marche Pontificale (Gounod); Prélude, Intermezzo, Fandango, extraits de l'Arlesienne (Bizet); Les Saltimbanques (L. Ganne); Rythm Parade (Darling); Tiger Rag (Roca-Scheffer).

La musique dans notre ville tient une place de premier rang grâce à M. le

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	575	735
CORNET, si b	655	850
BUGLE, si b	760	960
ALTO, mi b	1145	1470
BARYTON, si b	1525	1980
BASSE, si b à 4 pistons	1990	2540
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	6470	7890
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1425	1880
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b		1730
SAXO ALTO, mi b		1770
SAXO TENOR, si b		1980
SAXO BARYTON, mi b		3730
CLARINETTE, si b, super ébène		750
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		750

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Maire, à Mme Soulier, au Conseil Municipal et à notre Directeur du Conservatoire, M. Lucas, qui déploient tous beaucoup d'activité pour la bonne marche de notre école de musique et de notre Société.

VAL-D'OISE

EAUBONNE

Concert de la Lyre Amicale

Le 10 décembre 78, à 16 h 30, la Lyre Amicale d'Eaubonne a donné, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, son second concert de la saison, qui était aussi le dernier de l'année 1978, celui que notre société offre toujours à l'approche de Noël et du Nouvel An, aux nombreux amis de la musique qui compte notre cité.

Tout d'ailleurs dans la salle elle-même évoquait déjà l'ambiance des fêtes de fin d'année: un peu partout, des guirlandes et, sur les murs, en lettres scintillantes, des vœux « Joyeux Noël », « Bonne Année ».

Pour la Lyre Amicale c'était aussi la fête, car un très nombreux public avait répondu à son invitation et la salle de concert était pratiquement comble lorsque débuta cette belle soirée musicale.

Harmonie et Fanfare, réunies sous la baguette de M. Jacques Thomas, nous offrirent d'abord la célèbre « Marche de la Garde Consulaire à Marengo » dans un arrangement de J. Furgot, suivie d'une pétulante « Parade à Chicago » de Georges Besson.

Puis sous la direction de M. Guy Demarbo, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, l'Harmonie interpréta la première suite de « l'Arlesienne » de Georges Bizet, interprétation au cours de laquelle fut remarqué le solo de saxophone de M. Lazarin.

Changement de climat et de style avec la « Valse triste » de Sibelius, puis après cet hommage rendu au musicien national de la Finlande, un saut depuis les brumes nordiques jusqu'à la chaude ambiance du Texas aux accents du « King Cotton » de Sousa.

Après l'entracte nous eûmes le plaisir d'applaudir comme elle le mérite vraiment la Chorale de la Lyre Amicale qui, d'un concert à l'autre, s'affirme, s'étoffe, en nombre et en qualité.

Sous la direction de M. Philippe Babiard, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, elle nous offrit un fort beau récital.

Pour commencer, deux œuvres en canon: « Dis-moi, beau printemps » et « O bruit doux de la pluie », suivies d'une complainte médiévale sur un arrangement de R. Marcy: « File la laine »; d'un nouveau canon « Beaux yeux » et d'une œuvre intitulée « Le Tourdion ».

Une ballade médiévale de Jacques Prévert: « Le tendre et dangereux visage de l'amour », mise en musique par Maurice Thiriet, devait clôturer cette première et fort belle série d'interprétations de la Chorale qui recueillit des applaudissements chaleureux et forts mérités.

L'École Municipale de Musique était également présente à ce concert par l'intermédiaire d'un certain nombre de ses élèves qui, de plus en plus, viennent s'intégrer à l'Harmonie de la Lyre Amicale.

Sous la baguette de M. Guy Demarbo, ils apportèrent leur excellent concours à l'interprétation d'un extrait de « Pump

and Circumstance » d'Elgar, du « Trum-pet Tune » de Purcell et de la « Mélodie en Fa » de Rubinstein.

Harmonie et Chorale réunies devaient constituer le brillant point final de ce concert sous la direction de M. Claude Hérouin, Directeur de l'École de Musique, qui, ayant réalisé des arrangements sur les chœurs No 4 et No 45 de l'Orphée de Gluck, en dirigea l'exécution très appréciée d'un public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens, aux choristes et à ceux qui les dirigèrent au cours de cette excellente soirée.

M. André Petit, Député Maire d'Eaubonne et M. Mailler-Gaste, Maire Adjoint chargé des Affaires Culturelles, retenus par d'autres obligations, étaient excusés ainsi que M. Viriot, Secrétaire général.

Le Conseil Municipal était représenté par MM. Hoffman, Henry et Bonnet, Maires adjoints et par Maître Lapalus, MM. Bello, Féry et Wester, Conseillers.

Plusieurs représentants des diverses sociétés locales honorèrent également de leur présence cette soirée.

Nous garderons tous un excellent souvenir de ce très beau concert de fin d'année, véritable cadeau de Noël avant la lettre offerte par la Lyre Amicale d'Eaubonne à tous ceux qui, de plus en plus nombreux au fil des ans, demeurent ou deviennent ses fidèles auditeurs.

Nous félicitons et remercions tous les membres de l'Harmonie, de la Fanfare, de la Chorale et de l'École Municipale de Musique ainsi que ceux qui les dirigent respectivement: MM. Guy Demarbo, Jacques Thomas, Philippe Babiard et Claude Hérouin.

A tous enfin exécutants et mélomanes, nous adresserons, au nom de notre société, nos vœux très chaleureux d'heureuse année, souhaitant de tout cœur que 1979 sache nous réunir plus nombreux encore pour de nouveaux concerts.

midi

AUDE

NARBONNE

Fête de la Sainte-Cécile à l'Echo Narbonnais

L'Echo Narbonnais était à l'honneur en cette journée du 17 décembre avec une bien sympathique réunion à l'Hôtel de Ville de Narbonne, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

Après une matinée consacrée à donner l'aubade aux Narbonnais en divers points de la ville, les musiciens de la fanfare se retrouvèrent salle des mariages où M. Mécle, Maire adjoint délégué à la Culture et M. Sarzi, reçurent musiciens et dirigeants et dans leurs discours, leur adressèrent les félicitations d'usage.

M. Sarzi procéda ensuite à la remise de décorations à quatre membres de cette association narbonnaise qui apporte une note de gaieté lors de chaque sortie.

Ainsi, M. Dominique Amiol reçut la médaille de bronze de la Fédération du Midi pour cinq ans de sociétariat; M. Alain Sucilla reçut la médaille dorée de la Fédération du Midi pour quinze ans

de sociétariat; M. Robert Berthez reçut la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France pour vingt-cinq années de sociétariat, tandis que M. Joseph Paracuellos, Président et Directeur, recevait également la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France pour trente et une années de sociétariat.

Un repas réunissait musiciens, familles et amis autour d'une bonne table dans un restaurant réputé de Montady (Hérault), au cours duquel la joie et la bonne humeur ne cessèrent de régner.

Très belle journée pour la Fanfare « Echo Narbonnais » à laquelle nous souhaitons une longue carrière et une bonne activité.

NARBONNE

Concert de Sainte-Cécile de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie de Coursan

Il pleuvait sur la Narbonnaise en cette première journée dominicale de décembre. Mais malgré ce temps maussade, les musiciens de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie Républicaine de Coursan étaient en fête, puisqu'ils célébraient leur patronne Sainte-Cécile.

Tout d'abord, la veille au soir, le samedi, 60 musiciens étaient réunis autour de M. Capman, leur dévoué directeur, dans la Maison Vigneronne, mise à leur disposition par la municipalité de Narbonne. Nul autre cadre ne seyait mieux à nos musiciens vigneron, bien que trop petit, peut-être pour ce genre de manifestation.

Malgré la température inclemente, la population narbonnaise assistait nombreuse à ce concert, au cours duquel nos musiciens exécutèrent magistralement le programme ci-après: La Vienneuse (Karl); La petite mariée (Lecoq); Dans une pagode chinoise (Keteiboy); Hilda polka pour corne (Reynaud); soliste M. Costes; La grand Mongol (Audran), solistes MM. Costes à la trompette et Golano au trombone; Dans le vent avec Adamo, fantaisie sur les airs célèbres du chanteur; Valse des Roses (Olivier Métra); et Cherubierias, paso-doble (Cebrian).

Ceux qui assistèrent à ce magnifique concert eurent le plaisir de passer une agréable soirée. Nous avons pu remarquer parmi l'assistance Mlle Breton, représentant le Maire de Narbonne; M. Jean-Louis Soulie, Conseiller Municipal, Président de la Lyre Narbonnaise, avec MM. Phalippou, Secrétaire Général, et Podarros, Trésorier général; M. André Sarzi, Directeur honoraire de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie Républicaine de Coursan, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

Aussitôt après le concert, un vin d'honneur offert par la municipalité, fut servi aux personnalités et aux musiciens. M. Soulie félicita et remercia les deux Sociétés pour ce premier concert de l'année musicale 1978-79.

Le lendemain dimanche 3 décembre, la grande famille musicale était réunie à Coursan pour le banquet traditionnel. Nous y avons remarqué, aux côtés de M. Pia, Maire de Coursan, et Gibart, Conseiller Municipal représentant le Maire de Narbonne, MM. Soulie, Phalippou et Podarros, déjà présents au concert de la veille; M. Glanet, Secrétaire général de l'Harmonie Républicaine de Coursan; M. Caruso, Vice-Président de la Lyre Narbonnaise, et enfin le Président Fédéral André Sarzi.

M. André Sarzy prit le premier la parole. Puis M. Gilet, au nom de l'Harmonie de Courran, présente M. Gilbert Pla, ancien hautbois de la Société, aujourd'hui premier magistrat de cette belle commune. Ce dernier exalta la musique populaire, l'air de camaraderie et d'amitié entre tous les musiciens amateurs, remercia les exécutants et les dirigeants de l'avoir convié à se joindre à cette fête familiale, et assura l'Harmonie de Courran de toute sa sollicitude personnelle et de celle de la municipalité. Puis M. Gilet dit sa joie de se trouver en ce jour de fête au milieu d'un aussi grand nombre de musiciens et affirma que la municipalité de Narbonne était prête à aider la Lyre Narbonnaise dans toute la mesure de ses moyens.

Il appartenait à M. Sculie, Président de la Lyre Narbonnaise, de clôturer ces discours encourageants en remerciant les musiciens et leurs supporters pour le beau concert de la veille et pour tous ceux données au cours de l'année passée. Puis il brasa un tableau des manifestations à venir: l'inauguration d'un kiosque à musique en Narbonne et un festival de musique espagnole en juin 1979, auquel prendront part 9 Sociétés musicales venues de «tra los montes».

Des hâna d'honneur saluèrent toutes ces belles promesses, et la soirée se termina vers 17 h, comme il se devait, par des rires et des chansons.

HERAULT

LA PAILLADE

La médaille d'or musicale à la marraine des «Bérets Rouges»

Depuis que la Fanfare des «Bérets Rouges» a été créée, à l'initiative du Maître Jean Delmas, Mme Josèphe Vialle occupa la rôle de marraine et de féa du loals. Elle dirloa et réalit toutes les affaires de l'intendance qui sont nombreuses lorsqu'il s'agit d'enfants.

Mme Vialle est toujours présente. Elle est couturière, blanchisseuse, repasseuse et même décoratrice et hôtesse d'accueil selon les besoins du moment.

Tant de dévouement obscur et tant de gentillesse, méritaient d'être mis en évidence par une distinction. Le dossier de Mme Vialle était si étoffé que, sur proposition de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, le Confédération Musicale de France décida de lui décerner sa médaille d'or qui lui fut remise au Mas par M. Gérard Calmels, Maire de Saint-Guilhem et administrateur des œuvres laïques, en présence de MM. Charles Claudé, adjoint au maire; Naquat, et Vézillet, Conseillers Municipaux; Bac, représentant la «Garrigue»; Emile et Auguste, de la Fédération des œuvres laïques et Mme Bessat, directrice de l'Ecole du Petit Bard.

M. Delmas présente les titres de Mme Vialle à la médaille d'or, titres que nous venons de signaler; M. Calmels procéda à la remise de la décoration et M. Emile exprima des sentiments de gratitude à l'égard de celle qui remplit si parfaitement le rôle de marraine de la Fanfare. Signifions d'autre part que Mme Vialle est médaillée d'or des donateurs de sang bénévoles et titulaire, entre autres distinctions, du diplôme d'honneur de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Sous la banquette de M. Delmas, les bérets rouges rendront, en musique, un cordial hommage à celle qui est leur féa.

Nous adressons à Mme Vialle l'expression de nos chaleureux compliments. On avait choisi la date de la Sainte-Cécile pour célébrer les mérites de Mme Vialle.

normandie

MEMENTO

Dimanche 4 février, 17 h, Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen. Soliste Maria-Jao, pianiste.
 Jeudi 8 février, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, le Ballet du Théâtre Solchof de Moscou.
 Samedi 17 février, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, concert lyrique avec Mady Mesplé.

Dimanche 18 février, 9 h, Lisieux, Ecole Municipale de Musique, challenge Emile Clérisse et Prix Marcel Petit.

Dimanche 25 février, 17 h, Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Munich.

Dimanche 4 mars, 17 h, Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen. Soliste Bruno Galber, pianiste.

Dimanche 11 mars, 17 h, Le Havre, Théâtre de l'Hôtel de Ville, Hommage à Désiré Dondeyne.

Harmonie Municipale du Havre, direction Claudé Decugis, avec François Poullet, contraltuba, soliste à la Musique de la Garde Républicaine, Suite Française de Darius Milhaud, Nuances, Divertimento pour tuba et Ballade pour une fête populaire, de Désiré Dondeyne. En première partie: Orchestre Junior.

EURE-ET-LOIR
CLOYES

Fête de Sainte-Cécile

La Société Musicale de Cloyes «Les Enfants du Loir» qui fonctionne sans interruption depuis 1873 fête Sainte Cécile le 19 novembre 1978. Cette formation qui compte actuellement 46 membres exécutants, est en plein essor et se fait un point d'honneur de faire un travail sérieux. Ceci sous la direction active et dévouée de Michel Noullin.

Le matin, à la messe, l'église Saint-Georges était comble. Furent exécutés: Trumpet Tune (Purcell-Mellena), Marche Turque (Beethoven), Mille Colombes (Bruhn - Delbecq) et Cortège Nuptial (F. Popy). A la fin, événement rare, l'assistance debout applaudit. Un défilé en ville, ordonné et apprécié, suivit la cérémonie.

L'après-midi, la salle des fêtes n'a pu contenir tous les amis de la musique, venus à plus de 500.

M. C. Poret, vice-président de la F.M.N., Président de l'Union des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir et Directeur de l'Harmonie de Chateaudun, présidait avec M. André Viron, maire de Cloyes. Le programme fut le suivant en première partie: Suite Uit Antwerp Dansbock (H. Van Lynskouten); Brazil (A. Barosso - P. Schaeffner); Orphée aux Enfers (J. Offenbach - A. Thiry).

A l'entracte, M. Pierre Barrouillet, clarinetiste, reçut des mains de M. Poret la médaille de 15 ans de présence de la Fédération Musicale de Normandie.

Le concert se poursuivit par: Marche Turque (Beethoven); Danzas Folclopísticas (Ceca Viack); L'Arlésienne (G. Bizet - L. Christol).

La formation cloyenne par son sérieux, la jeunesse de nombreux éléments est très appréciée. Son séjour à Hatzfeld en R.F.A. au mois de juillet fut un succès complet. Le sympathique directeur musical, Michel Noullin peut être félicité pour le travail considérable accompli au cours de ses dix premières années de direction.

MANCHE
SAINT-LO

Sainte-Cécile et 190ème anniversaire

Le 21 Messidor An VI (9 juillet 1789), le citoyen Pipaud, Directeur des Domaines, présentait à l'Administration Municipale, pour approbation, le règlement provisoire qu'avait arrêté et signé trois jours plus tôt tous les membres de l'Institut de Musique de Saint-Lo, devenu depuis Musique Municipale.

C'est le 190ème Anniversaire de cet événement que les membres de cette Société ont associé à la célébration de la fête Sainte-Cécile.

Une journée bien remplie qui débuta en l'église Notre-Dame où la musique se faisait entendre et applaudir au cours de la messe de 11 h 30. A 16 h, le Théâtre Roger-Ferdinand avait fait son plein, et c'est devant ce nombreux public que le concert débutait avec l'Ouverture de «Mireille» de Charles Gounod, toute imprégnée de charme et de poésie, situant bien l'œuvre dans sa véritable atmosphère. Venait ensuite les numéros 1, 2 et 3 des Danses Norvégiennes, d'Edmond Grieg, trop connues pour y ajouter des commentaires. L'Harmonie finissait avec le Poème de Zdziszek Fibich, sur un arrangement de J. Nasselet, une très belle mélodie peut-être un peu oubliée.

Toute cette première partie, qui constituait le côté classique de ce concert,

était saluée par de chaleureux applaudissements.

Mais, l'entracte n'était pas atteint, car l'ensemble cédait la place à MM. Claude Marodon, pianista et Alain Davemy, cor, tous deux professeurs à l'Ecole Municipale de Musique agréés, qui interprétaient la «Sonnate en Ut Majeur», Op. 17, de L. Van Beethoven. Cette œuvre très bien exécutée, a permis d'apprécier les qualités des deux interprètes, applaudis en conséquence, et a servi à la promotion du cor auprès du public, des jeunes particulièrement.

Après l'entracte, M. Dupuis, maire, très avoir remercié les nombreuses personnes présentes et dit quelques mots sur la vitalité de la Musique malgré ses 190 printemps, remettait à M. Noël Leconte, trompettiste, la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France pour 20 années de services, tandis que Christine Lechevallier, une jeune flûtiste, recevait le Prix Roger Meyeur du nom du fondateur de l'Ecole de Musique, pour la meilleure moyenne obtenue au cours des examens organisés par la Fédération Musicale de Normandie.

L'Ouverture Texane, de Serge Lancel, un compositeur souvent inscrit aux programmes de la Société, débutait la seconde partie et annonçait son côté moderne. Venait ensuite Sigis Rida (promenade en traineau), de Leroy Anderson, œuvre dans laquelle rien ne manque: claquemets de fouet, grelots qu'accompagnent le pas des chevaux et aussi leur honnissement. Y succédait Jamaican Folk Suite, d'Harold Walters, dont les rythmes et chants typiques transportaient les spectateurs au cœur de la perle des Antilles, l'île de la Jamaïque. Suivant Dance America, une revue miniature des danses populaires en Amérique allant du menuet au swing, passant par la valse, la polka, le rag et les claquemets.

Pour finir, le directeur avait choisi Bugler's Holiday, du même Leroy Anderson, où tout le pupitre de trompettes est, en quelque sorte, soliste. Cette œuvre a littéralement conquis le public dont les applaudissements dépassaient encore en ampleur ceux pourtant très chaleureux ayant salué les œuvres précédentes. Pour répondre aux rappels, l'Harmonie redonnait successivement le final de l'Ouverture Texane, Jump-On de Jamaican Folk Suite et Swing de Dance America.

C'est, nous le croyons, un public satisfait et heureux qui quittait la salle. Si la réussite de ce concert revient à l'ensemble, il faut malgré tout signaler la part fondamentale qui revient à Emile Genvrin, professeur de clarinette et membre de l'Harmonie, qui a accepté, à titre transitoire, d'en assurer la direction, comme d'ailleurs de celle de l'Ecole de Musique. L'important travail accompli s'ajoutant à un penchant très affirmé pour les ensembles d'amateurs, ont été justement récompensés. Comme il se doit, pour terminer la journée et respecter la tradition, les musiciens et les leur Président, avec plusieurs de leurs épouses se trouvaient réunis autour de aînés, pour l'excellent repas, servi au restaurant «Le Tour du monde». Une ambiance joyeuse y a régné.

SEINE-MARITIME
MONTVILLE

Concert de la Société Musicale

Le dimanche 26 novembre, la population Montvillaise était conviée à assister au concert de la Société Musicale. C'est devant une assistance moyenne que le programme suivant fut exécuté sous la direction de M. Sauce, Directeur de l'«Union».

Marche de la Garde Consulaire à Marengo (Furgeot); Sur un Marché Persan (Ketelbay); Les Cloches de Corneville, fantaisie (R. Planquette); Marche Militaire No 1 (Schubert); Marche des Tireurs (Manichetti); Chanson de Solvely (Brieg); American Panorama (J. Dardling); Chant des Adieux (arrangement de R. Martin).

Le groupe de Juniors se produisit également en exécutant 5 petites pièces de R. Martin et L. Delbecq.

Au cours de cette réunion, il fut procédé à la remise de diplômes aux élèves présentés aux examens fédéraux. Le dimanche suivant, 3 décembre, l'Union Musicale participait à la messe de Sainte-Cécile.

Au cours de cet office religieux, les œuvres suivantes furent interprétées: Marche Pontificale (Gounod); Ave Maria (Schubert); Ave Verum (W.A. Mozart); Chant de Gloire (Depouy).

Après une aubade donnée place de l'Eglise les musiciens et leur famille se regroupèrent dans l'ancienne salle des fêtes pour un repas amical.

SAINT-PIERRE

Une grande première
Concert de l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne

Le concert que proposait l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne, sous l'égide de la municipalité, donnait le coup d'envoi aux festivités marquant l'inauguration de la Salle des Sports. Il avait attiré plus de deux cents personnes vendredi soir. Et lorsque l'on sait que c'est la première fois qu'il était donné aux Saint-Pierrais d'assister à un concert de musique symphonique dans la commune, le coup d'essai prend vite des allures de coup de maître!

La formation de Jean Letellier avait choisi pour cette soirée quelques pièces de musique légère qu'ont appréciées les nombreux amateurs d'opérette. Ce programme a démontré la diversité d'interprétation dont est capable l'Orchestre Elbeuvien, lequel fut chaudement applaudi. Tradition oblige, c'est par Mozart que s'ouvrait cette soirée musicale. Et dès les premières notes de l'ouverture de «Titus» l'on comprit que la salle des sports avait également de grandes qualités acoustiques. Les violons de l'orchestre, malgré la contrainte de la partition, détaillèrent avec finesse les savoureux Staccato et Pizzicato qui entraînèrent l'auditoire dans un tourbillon de mélodies...

Surprenant par sa couleur, le Menuet No 1, opus 14 de Paderewsky, confirmait le désir de l'Orchestre Symphonique de



150 ans d'expérience
nous ont confirmé
que rien ne vaut
la méthode traditionnelle
pour fabriquer
un instrument de musique
de premier choix.



6, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

faire battre le cœur d'une musique légère et de compréhension aisée.

Avec Dvorak et sa Danse No. 3 c'était une large place faite aux sentiments graves, passionnés et turbulents qui prennent les voix des clarinettes et hautbois.

Il eût été impardonnable d'oublier dans ce concert panoramique la période romantique française qui reste un grand moment de notre histoire musicale. L'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne avait choisi de présenter Massenet, un musicien aujourd'hui méconnu. C'était un risque à prendre car les « Scènes Alsaciennes » bien que chatoyantes manquaient de cette vivacité frugueuse qui caractérise le romantisme pur.

Au cours de la seconde partie, l'aventure musicale reprit sa route, entraînant, grâce à Saint-Saëns et à sa Princesse Jaune, le public au pays des Mille et une Nuits, évoquant par touches sensibles la douce rêverie d'un savant hollandais après d'une princesse asiatique imaginaire. Qui ne connaît pas l'Auberge du Cheval Blanc, de Benatzky, dont l'orchestre interprétait une Fantaisie ? Une pièce enlevée dans la pure tradition de l'opéra dont les musiciens surent se faire les idéales interprètes. Vint enfin le moment d'entendre, ou plutôt d'écouter, le xylophoniste Robert Mesnière qui, pourrait-on dire, fit tourner les ailes du Moulin de la Forêt Noire, d'Ellenberg.

Et c'est comme il avait commencé, par des pièces d'une grande fraîcheur, que s'achevait le concert de l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne avec le Carnaval Japonais, d'André de Basque, et le Viens Tzigane, de Emmerick Kalman.

DEVILLE-LES-ROUEN

La soirée de Sainte-Cécile de l'Orchestre Symphonique

Le samedi 9 décembre dernier, l'Orchestre Symphonique de Deville-les-Rouen offrait à l'occasion de la Sainte-Cécile une belle soirée vocale et instrumentale qui se déroula en l'église Saint-Pierre de Deville qui remplissait une très nombreuse assistance.

La partie vocale était assurée comme l'an passé par la Chorale du Foyer Culturel André-Maurois du Val de la Hays, animée avec une grande foi artistique par Nandé Saligmann.

La soirée débutait avec l'Orchestre par une Marche Religieuse de Saint-Saëns à laquelle faisait suite la très colorée esquisse symphonique de Borodine. Dans les steppes de l'Asie Centrale. Puis ce fut, avec la chorale, deux jolis Négro-Spirituels et trois chœurs de J.S. Bach. Toutes ces pièces dirigées par le jeune directeur de l'Orchestre Symphonique de Deville, Rémy Métayer. La baguette fut confiée pour les deux dernières œuvres de la première partie à Maurice Métayer, Directeur honoraire qui fit interpréter à l'orchestre un très beau choral de César Franck, puis, avec la chorale du Val de la Hays, le merveilleux Cantique de Racine, de Gabriel Fauré.

La seconde partie débutait avec une œuvre maîtresse de Vivaldi, Gloria, donnée à l'occasion du tri-centenaire de la naissance de ce distingué compositeur vénitien. Cette jolie et très brillante cantate pour soli, chœurs et orchestre fut l'objet d'une interprétation assez inégale du fait du manque de préparation. Elle révéla cependant de très bons moments qui furent appréciés par la nombreuse assistance attentive qui ne ménagea pas de chaleureux applaudissements. La soirée se terminait avec l'orchestre qui interpréta la très prenante Valse Triste de Sibelius, suivie de l'alerte ouverture de Boieldieu. Le nouveau Seigneur du Village, qui bénéficia du bis tant les applaudissements furent chaleureux. Toute cette seconde partie fut dirigée par Rémy Métayer. Le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de présentation de Hervé Brunot.

SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

Sainte-Cécile de l'Orphéon Mixte

Dans la période mouvementée dans laquelle nous vivons, il est agréable de faire de la musique, car cela arrive à créer des liens d'amitié. Le groupe vocal de l'Orphéon Mixte marche dans cette tradition musicale. Les membres ont fêté le dimanche 26 novembre 1978 la 111ème Sainte-Cécile lors d'un office religieux célébré en l'église Saint-Pierre-du-Liéroult.

La nef était pleine au point que beaucoup de monde devait rester debout. Le programme réalisé et monté par le Directeur Jacques Chauvin devait rencontrer auprès de l'assistance de chaleureuses félicitations pour le choix des morceaux interprétés, le travail des nuances de ses choristes qui se veulent amateurs avant tout. Pour la première fois, on pouvait entendre un quatuor à cordes et orgues constitué de musiciens du groupe : M. Jules Gentil, Mme Edith Bland, Mmes Claude Lageix et Corinne Leblond.

Au programme : Invention en Do majeur de J.S. Bach, par Corinne Leblond ; O Seigneur je viens vers Toi ; Seigneur prends pitié (J.S. Bach) ; Gloire à Dieu (Jo Akepsimas) ; Comme le Fleuve descend de la Mer (G. Desprez) ; Hymne à Iphigénie en Tauride ; Saint le Seigneur (Jo Akepsimas) ; Notre Père, laisse nous te chanter (Wackenheim) ; Agneau de Dieu (Jo Akepsimas) ; Allez jusqu'à la vigne (Wackenheim) ; Gloire à Dieu (Beethoven) ; Menuet Gothique, par le quatuor (L. Boellmann).

A la fin de l'office, le Président M. Jean Lageix, remerciait et donnait rendez-vous immédiatement à l'assistance pour boire le verre de l'amitié à la salle communale.

Après le discours d'usage, il était procédé à la remise des diplômes et récompenses aux jeunes lauréats du concours de musique pour l'année 1977-1978 sous le contrôle de la Fédération Musicale de Normandie. Quinze jeunes de 8 à 15 ans venant régulièrement suivre les cours gratuits de solfège et chant le mercredi au domicile du Président, sous la direction du Professeur du groupe Mlle Claude Lageix que nous remercions

au passage pour son dévouement bénévole au service de la musique populaire.

Le Bureau de l'Orphéon Mixte offrait ensuite un disque 33 tours aux jeunes choristes de la Société, une façon bien simple d'encourager la bonne volonté.

On procédait à la remise des décorations de la Confédération Musicale de France et Fédération Musicale de Normandie, puis chacun trinqua à la santé de l'Orphéon Mixte, des lauréats, des déçus et tout le monde se donnait rendez-vous au 25 novembre 1979.

Suivant la tradition des fêtes de la Sainte-Cécile, un repas était offert aux membres, à leurs familles et à leurs amis.

La journée se terminait dans la joie immense qu'apporte le travail le mieux réalisé possible pendant une année. Ce programme sera interprété une quinzaine de fois au cours de l'année, le groupe étant demandé dans les environs pour chanter l'amitié envers les autres.

saône-et-loire

CHALON-SUR-SAONE

Chalon-Etudiantina, ambassadeur de Chalon-sur-Saône à Solingen

Dans le cadre des échanges culturels, Chalon-sur-Saône - Solingen, l'orchestre à plectres Chalon-Etudiantina rencontrait il y a plusieurs années déjà, un orchestre de formation identique, La Lyra de Solingen. Sous l'égide de l'Office des Liaisons Internationales, les deux orchestres se rendirent mutuellement visite, et très vite, établirent des relations de plus en plus amicales à chaque fois.

C'est Chalon-Etudiantina qui, cette année, avait le plaisir de répondre à l'invitation de la Lyra. Dans une ambiance chaleureuse, c'est un agréable séjour qu'a effectué Chalon-Etudiantina dans la ville jumelle de Solingen.

La musique « ad libitum » devait être le thème de la Journée du dimanche 29 octobre, puisque Chalon-Etudiantina donnait, dès 19 h 30, un concert à la maison de retraite de Solingen-Gräfrath. Après la pause de midi, l'orchestre chalonais retrouvait la Lyra dans le centre de la ville pour une répétition d'ensemble dans la belle salle de concert de l'église municipale. Dès celle-ci achevée, la journée atteignait son point culminant avec le grand concert de gala donné par les deux orchestres, concert qui devait attirer un public nombreux, avoisinant 500 personnes.

Avec talent, M. Grégor Preite dirigeait la Lyra pour la première partie du concert, et le public apprécia plus particulièrement la Joyeuse ouverture de Willy Fahr, ainsi que le romantisme de l'œuvre de Mario Maclocchi Les amoureux du Moulin.

M. Koch, président de la Lyra, présentait ensuite Chalon-Etudiantina, ensemble tout en nuances grâce à son énergique Directeur M. Remandet.

Un accueil enthousiaste était réservé à l'ensemble à plectres chalonais. Le concerto en sol majeur pour 2 mandolines et orchestre de Vivaldi, était plus particulièrement remarqué, ainsi que l'interprétation magistrale des deux solistes Josiane et Michèle Blavier. La Symphonie des Jouets de Haydn, quant à elle (avec le chant du coucou entre autres) apportait une petite touche d'humour qui ne laissa pas insensibles nos amis de Solingen.

Le concert s'achevait par 2 œuvres interprétées par les 85 musiciens des 2 orchestres réunis respectivement sous les baguettes de M. Preite pour la Symphonie, de K. Wölkl et de M. Remandet pour L'étoile du bonheur, de G. Frendo.

Nous laisserons le docteur W. Müller, critique musical au « Solingen Morgenspost » conclure en rapportant le final de l'article paru dans ce journal local du 31 octobre :

« Le sommet du concert fut incontestablement l'interprétation par les deux orchestres de deux œuvres, L'étoile du bonheur, de G. Frendo, et la symphonie originale pour grand orchestre à plectres, ensemble à vents et percussions, de Konrad Wölkl, un compositeur allemand contemporain qui prouve, par son œuvre, que certains ensembles à plectres peuvent ainsi accéder à un véritable répertoire symphonique ».

Dès le lendemain du concert, Chalon-Etudiantina était reçu à déjeuner par M. Schösser, Maire de Solingen, et la municipalité. M. le Maire, accompagné de plusieurs membres du Conseil Municipal, devait se réjouir des relations très amicales existant entre les deux villes jumelles et formuler le vœu que celles-ci, plus particulièrement par les échanges entre jeunes, deviennent encore plus profondes. Vœu qui en ce qui concerne la Lyra et Chalon-Etudiantina est dès à présent exaucé, puisque les deux orchestres, outre le même amour de la musique, ont en commun la même amitié réciproque et entretiennent de chaleureuses relations.

seine et marne

COULOMMIERS

La Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

Traditionnellement l'Harmonie Municipale de Coulommiers fête sa patronne, et c'est ce dimanche 26 novembre que cette cérémonie déroula ses fastes par une messe en musique, dite par l'Abbé Louis, curé de l'église Saint-Denis - Sainte-Foy. Au cours de l'office et dans un recueillement total, l'Harmonie, sous la baguette de son directeur André Chalumeau, Président de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de

Seine-et-Marne, se fit entendre dans les chœurs suivants :

Entrée : Dixit (Charles Gay) ; Offertoire : Dans les jardins d'un Monastère (Kételbey) ;

Commun : O Jésus, que ma joie demeure (Jenn-Sébastien Bach) et Pavane pour une infante défunte (M. Ravel), cette dernière œuvre permit d'apprécier le jeu parfait du soliste qu'est Alphonse Vissault ;

Sortie : la célèbre Marche Pontificale de Charles Gounod.

Chose bien inhabituelle dans une église, les fidèles devenus public devaient applaudir nos musiciens à l'issue de l'Office.

Ensuite, la fête païenne débuta par un défilé en ville, les musiciens conduisant leurs invités au théâtre municipal, où un repas amical auquel assistaient M. Gallig, Maire ; M. Gehan, Conseiller général ; M. l'Abbé Louis ; le Capitaine Fauré, représentant le Colonel Andricke, Commandant d'Armes ; le Commandant Leconte ; M. le Commissaire de Police Fradin.

A l'issue du repas, le Président Margain devait avec sa verve habituelle, magnifier et remercier chacun pour le travail accompli et les résultats obtenus. M. André Gallig, Maire, fut succédé et brossa un rapide tableau sur la situation de nos Sociétés Musicales et de l'étude de la musique en France, problèmes évoqués lors du récent congrès des Maires de France, où l'unanimité des Maires constatait et déplorait « la misère musicale en France », due à un manque évident de formation. Espérons que cette constatation apportera une solution aux problèmes que nous ne connaissons que trop !

L'heure des récompenses sonnait, Mme Chalumeau, Secrétaire de la Société ainsi que de la Fédération Départementale, appela successivement devant M. le Maire et M. Margain, Président, les récipiendaires des médailles d'Etat, Confédérales et Fédérales.

Pour sa part, M. André Chalumeau, Directeur, se voyait remettre des mains de M. Gallig et au nom des Ministres concernés, les insignes d'Officiers dans l'Ordre des Palmes Académiques (promotion de janvier 1978) ainsi que la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Il est de coutume à l'Harmonie de clôturer cette cérémonie par, et ce, reste l'apanage du doyen de la société, par la remise au plus jeune sociétaire admis dans les rangs au cours de l'année d'une breloque souvenir. C'est M. Raymond Crouzard, notre doyen, qui épinglea sur la veste de la blonde et toute gracieuse Odile Marion, manifestement très émue, le signe zodiacal du « Taureau ».

La fête est maintenant finie, rendez-vous l'an prochain après une nouvelle année de travail...

MOUROUX

La Fanfare fête Sainte-Cécile

Renouant avec une tradition qui semblait disparue depuis plus de trente ans, la Fanfare de Mouroux fêta Sainte-Cécile le samedi 25 novembre dernier par un concert fort apprécié et un banquet amical.

A la table d'honneur entourant Mme Bachelot qui présidait, nous remarquons M. Rousselot, maire de la commune ; M. et Mme André Chalumeau, respectivement Président et Secrétaire général de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne ; MM. Pierret, Directeur de la Fanfare ; Signoret, Sous-Directeur ; Fournier, Secrétaire ; Maurice, Trésorier.

A l'heure des discours, M. Maurice, doyen et vétéran de la Fanfare, devait rappeler que celle-ci, fondée le 18 avril 1901, comptait à cette époque une vingtaine de membres dont quatre sont les ascendants de Mme Rousselot, épouse du Maire. Ce dernier, prenant la parole à son tour, sut évoquer de façon fort plaisante ses souvenirs personnels qui se rattachent à cette Fanfare qui lui est particulièrement chère, et à laquelle il apporte tout son appui de Maire. M. Chalumeau qui lui succéda apporta le salut de la Fédération de Seine-et-Marne et dit toute sa satisfaction de voir la Fanfare de Mouroux « se réveiller » de sa longue léthargie qui durait depuis trente ans avec de temps à autre quelques timides tentatives. Ce long sommeil, grâce aux efforts et à la persévérance de MM. Maurice et Fournier n'est plus que souvenir ; en effet ces deux irréductibles surent trouver les éléments directeurs en la personne de MM. Pierret et Signoret, qui en quelques mois devaient remettre la société en mesure de fonctionner à nouveau. M. Chalumeau termine son allocution en invitant les quelque 22 « apprentis » qui se présentent à la porte de la Société à suivre l'exemple de leur doyen, M. Maurice, qui ne compte pas moins de 60 années au service de la musique populaire.

BOISSY-LE-CHATEL

La Lyre Briarde fête Sainte-Cécile

A Boissy-le-Châtel il est maintenant de tradition de célébrer la messe de Sainte-Cécile un samedi. Aussi pour ne pas faillir à l'usage établi, nous devions rencontrer les fanfaristes de la Lyre Briarde le samedi 24 novembre en l'église de Boissy-le-Châtel, où les musiciens, conduits par Jacky Salmon, à qui l'on doit les réels progrès réalisés en quelques mois, devaient tout au cours de l'Office en réhausser l'éclat par l'exécution d'œuvres parfaitement choisies.

Un défilé à travers les différentes artères de la ville conduisit ensuite amis et invités à la salle des fêtes où un excellent repas les attendait. A ce repas assistaient M. Lagorio, Maire et MM. Dart et Defabre, adjoints, ainsi que Mme Bachelot, Vice-Présidente de la Fanfare de Mouroux. Ces personnalités entouraient M. Jacky Salmon, Président-Directeur de la Lyre Briarde, à qui l'on doit le renouveau musical dans la région de Boissy-le-Châtel. M. Chalumeau, Président de la Fédération Musicale de

Seine-et-Marne, ainsi que Mme Chalumeau, Secrétaire de la dite Fédération, retenus par une promesse faite à une autre société du département, étaient présents à la messe, mais s'étaient fait excuser pour le repas qui devait, comme il se doit entre musiciens, se terminer par danses et chansons...

ROZAY-EN-BRIE

La Sainte-Cécile du Rappel Rozéen

Le Rappel Rozéen, qui décidément repart du bon pied, conviait tous ses amis à assister à la messe en musique qu'il donnait en l'église de Rozay-en-Brie le dimanche 3 décembre. C'est en présence de M. et Mme Chalumeau, respectivement Président et Secrétaire de la Fédération départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne, que la Fanfare Rozéenne, dirigée par M. Gilbert Journet, allait interpréter au cours de l'office des œuvres de circonstance, entre autres le Chœur des Hébreux extrait de Nabucco, de Verdi, la partie chantée étant assurée par le groupe des Majorettes de la Société. Bravo pour cette excellente utilisation d'un personnel appelé plus souvent à remplir un tout autre rôle !

Un impeccable défilé devait conduire ensuite musiciens et invités au lieu du banquet où le Docteur Picard, Maire, rejoignit l'assistance ainsi que diverses personnalités tant locales que départementales. Bonne chère, bons mots, chansons devaient se succéder à la plus grande joie de toute l'assistance.

LA-FERTE-GAUCHER

Le Réveil Fertois fête Sainte-Cécile

Un concert fort apprécié devait ce samedi 25 novembre ouvrir la fête de Sainte-Cécile du Réveil Fertois. Ce concert, dirigé par Mlle Monique Renson, dont la gentillesse, la tenacité et le mérite ne sont plus à démontrer, devait ravir l'assistance au premier rang de laquelle avaient pris place MM. Petitfrère, Maire de la Ferté-Gaucher ; Plat,

Conseiller général ; Chalumeau, Président de la Fédération départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne, et de Mme Chalumeau, Secrétaire générale de la dite Fédération. Tous ne purent que constater la bonne tenue de la formation, ainsi que les progrès réalisés, il faut le répéter, grâce aux efforts de Mlle Renson, souriante animatrice de la Fanfare.

A l'issue du concert, diverses récompenses devaient être remises aux plus méritants, dont le doyen de la Société M. Marcel Leroy (59 ans de service musical).

Après quelques paroles de MM. Petitfrère et Plat félicitant les récipiendaires anciens et jeunes, M. Clément, Président du Réveil Fertois, invita l'assistance à prendre place autour de la table. L'ambiance ne se relâcha pas, et comme en France tout finit par des chansons, c'est encore le vétéran Leroy (sur toute la ligne) qui donna allègrement le ton...

sud-est

RHONE

LYON

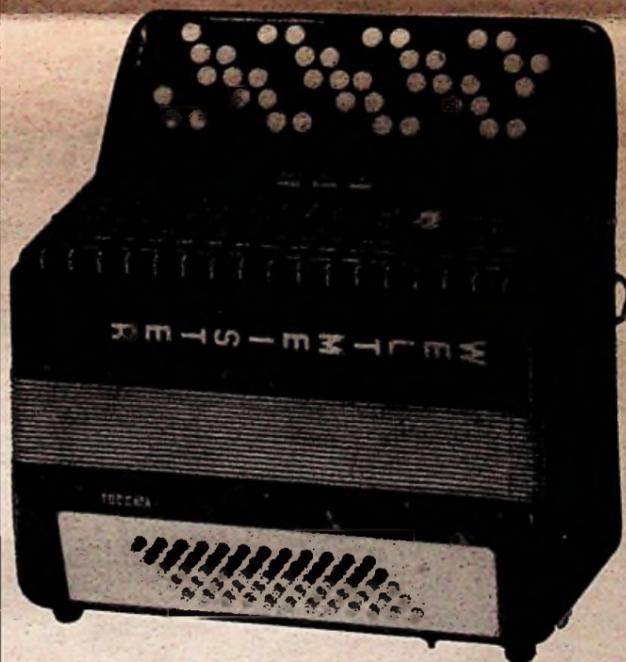
Assemblée générale de l'Union Départementale

C'est au Théâtre de la MJC des Etats-Unis, à Lyon, que le Président A. Vottard ouvre à 15 h l'assemblée générale 1978-1979 en présence de nombreuses personnalités et des délégués de tous les groupements du département. Le pointage à l'entrée fait apparaître que le quorum est atteint et que l'assemblée peut débiter valablement.

Le Président remercie les personnalités présentes : MM. Hamelin, Député du Rhône ; Bargoin, Député suppléant ; Bernard, Président honoraire de l'UD ; Maurice Adam, Président fédéral ; Sauley, Inspecteur de la SACEM ; Capitaine Serre, Chef de la Musique régionale ; Corlin, Secrétaire général du Comité des fêtes de Lyon ; André Cizeau, Délégué départemental à la Musique ; Lagor, Maire de Bourg-de-Thizy ; Buttard, Directeur

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE
LE "TOCCATA"



PRIX : 3200 F

Pour la première fois
un accordéon intégral
comprenant au clavier main
gauche, le système traditionnel
plus 3 octaves de Basses
chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

23 à 29, Bd Beaumarchais, 75004 PARIS - 271.22.11

technique fédéral. Il excuse M. Lombard, Directeur du Conservatoire régional, absent de Lyon : M. Poullhes, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, hospitalisé ; M. Perrut, Député du Rhône.

Il remercie particulièrement M. Guillard de la Maison Guillard-Bizel, qui a réalisé pour cette assemblée une très importante exposition d'instruments de musique.

M. Vettard adresse ses remerciements à tous ceux qui ont pris sur leur temps pour être présents ce jour, faisant ainsi la preuve de leur souci d'information et de leur attachement à leur société.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire des musiciens disparus.

Dans son rapport moral le Président souligne la réussite des manifestations musicales organisées au cours de la saison et adresse ses félicitations aux différents organisateurs. Il rappelle également le rôle social que jouent les sociétés musicales, le dévouement des responsables de ces sociétés et des techniciens chargés de l'éducation musicale ou soin des écoles de musique. A cette occasion il émet le vœu que les élèves du Conservatoire issus de nos sociétés, reviennent apporter leurs compétences acquises à ces sociétés. Le Président rappelle également une ouverture au niveau régional de dossiers pour l'obtention d'une subvention à 8 sociétés pour l'achat d'instruments de musique s'élevant à 35% de la facture, cette ouverture peut-être reconductible pour l'année prochaine.

D'autre part, grâce à l'effort fait par le Conseil Général du Rhône, il sera possible d'organiser en juillet 1979 le premier stage de formation de l'UD du Rhône.

Pour terminer, le Président remercie les membres du conseil d'administration, notamment les Secrétaires MM. Gelin et Falcoz, ainsi que les membres du Comité technique.

Il félicite le Président Lager pour la

distinction dont il vient d'être l'objet et qui lui a été remise par M. le Premier Ministre.

Le Président conclut en invitant tous les responsables à redoubler d'efforts pour réaliser ensemble les actions qui permettraient le progrès de nos Sociétés Musicales.

oOo

M. Germain, Trésorier, présente un compte rendu clair et précis des différents mouvements financiers de l'année écoulée ainsi que du budget prévisionnel.

M. Chevalier, au nom de la commission de contrôle, demande à l'assemblée d'approuver ce compte rendu et adresse les félicitations de tous à M. Germain.

Le rapport adopté à l'unanimité.

oOo

Les membres sortants sont MM. Abram, Cayrol, Chalvin, Fargot, E. Germain, Vottard. M. Fargot, absent pour cause de maladie, ne demande pas le renouvellement de son mandat.

L'assemblée est d'accord pour reconduire 5 des membres sortants et élire, en remplacement de M. Fargot, M. Valat, Président de l'Union Musicale de Villefranche.

MM. Chevalier, Guillaud et Morateur sont réélus membres de la Commission de Contrôle.

M. Corlin remercie l'assemblée de son accueil et fait part des propositions du Comité des fêtes de Lyon qui s'inscrivent dans le cadre d'une animation plus intensive de la ville.

- 1) Animation permanente des différents quartiers (le samedi après-midi).
- 2) Créer un Mai Lyonnais et y adjoindre le centenaire des TCL.
- 3) L'animation pourrait se faire par les sociétés musicales, ou groupes folkloriques, ce qui permettrait aux dites

sociétés de se produire en dehors de leurs lieux habituels. Il n'y aurait pas de défilé pour les Harmonies et Fanfares. D'autre part, il laisse le soin à chaque société de chiffrer sa participation d'après le nombre d'exécutants et la longueur du trajet. Les sociétés intéressées par ces manifestations doivent en faire la demande auprès du Président du Comité des fêtes de la ville de Lyon.

oOo

Le Président invite M. Cayrol à présenter les Informations relatives aux activités du Comité Technique Départemental.

M. Cayrol rappelle la réunion technique fédérale du 10 septembre 1977 à Valence, où la décision avait été prise de créer un nouveau niveau d'examen de solfège appelé 1er degré fédéral. Il semble que cette décision ait été plus ou moins comprise ; il est difficile de bouleverser certaines traditions durement enracinées, mais il était nécessaire de créer un niveau officiel fédéral ; à partir de cette optique, il est envisagé de créer cette année, mais avec une seule application, laissant aux sociétés la possibilité de conserver les anciennes formules. Un 2ème degré fédéral regroupant E1 - E2 avec obligation à partir de ce 2ème degré fédéral, d'un niveau instrumental équivalent à celui de solfège, ensuite 3ème degré fin M2 et 4ème degré niveau supérieur, dont le programme demande une refonte.

Il sera également demandé aux élèves du 3ème degré une épreuve de reconnaissance d'œuvre, et au 4ème degré un peu d'histoire de la musique.

Les programmes seront imprimés tout prochainement et seront remis lors du Comité Technique Départemental du 12 novembre aux délégués présents, à charge pour eux de diffuser l'information auprès des sociétés de leur groupement. Car

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

dès cette année ces appellations seront appliquées.

Le Président remercie vivement M. R. Cayrol pour son exposé ainsi que du dévouement qu'il manifeste tout au long de l'année.

M. Vettard rappelle également que lors du dernier examen au niveau Moyen 217 élèves ont été présentés, chiffre trop important, car un certain nombre de candidats n'étaient pas du niveau. Il y a donc lieu de bien veiller à ne présenter que des élèves préparés aux épreuves du 3ème degré.

D'autre part, le Président attire l'attention des responsables de groupement sur la nécessité de désigner rapidement les deux délégués techniques de chaque groupement. Il va de soi que ces techniciens s'engagent formellement à assister aux réunions du Comité Technique Départemental et à faire circuler l'information.

Date examen ex-moyen : 3ème degré fédéral : 20 mai 1979; Ecole de Musique Saint-Fons.

Date examen ex-supérieur : 4ème degré fédéral : 6 mai 1979, Conservatoire 4 montée de Fourvière, Lyon 5ème.

M. Royer Sarol est reconduit dans sa fonction de directeur technique départemental. Il remercie vivement l'assemblée mais demande à être soulagé de certaines tâches administratives.

Le Président demande à M. Falcoz, Secrétaire du C.A., de prendre en charge l'envoi des convocations qui seront adressées aux délégués techniques de chaque groupement et aux Présidents de groupement.

oOo

Pour la première fois aura lieu cette année un stage de formation organisé par l'UD.

Lieu : Centre de Promotion Sociale à Savigny (69).

Date : du 16 au 17 juillet 1979.

Age minimum des stagiaires : 15 ans, pas d'âge maximum.

Niveau requis : E2.

Nombre de stagiaires : maximum 40.

Frais de participation : 450 F par stagiaire.

M. Cayrol, Directeur départemental, assurera la direction pédagogique du stage en fonction des programmes établis pour l'ensemble de la Fédération.

Les questions administratives : inscriptions, démarches diverses, financement, organisation matériel seront assurées par un délégué du conseil d'administration. Les inscriptions et règlements au secrétariat de l'UD, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.

Le Président souligne l'importance de ce stage qui seul permettra la progression de nos sociétés.

oOo

Suite à l'augmentation de la subvention du Conseil général, le Président propose à l'assemblée :

- de porter la subvention aux sociétés de 260 à 300 F ;

- de porter la subvention aux candidats 3ème degré de 15 F à 20 F.

L'assemblée donne son accord.

Le Président au nom des sociétés remercie le Conseil général mais émet le souhait que cet effort soit amplifié, pour permettre à l'UD du Rhône d'être à parité avec les départements voisins.

oOo

Le Président remercie M. Chalvin pour l'organisation du festival 1978 à Dardilly, mais déplore une fois de plus le peu d'empressement des sociétés à participer à celui-ci. Une nouvelle formule va être proposée par M. Gicquel, représentant de l'ADDIM.

Les groupements ayant fixé leurs dates importantes les ont transmises au secrétariat.

Le Président présente à l'assemblée le Capitaine Serre, nouveau chef de la Musique Régionale, et le remercie vivement de sa présence.

Le Capitaine Serre indique le plaisir qu'il a à prendre contact avec les Sociétés Musicales du Rhône et fait part de son intention de collaborer étroitement tant avec la Fédération qu'avec l'UD. Il expose qu'un projet de réorganisation de l'Incorporation est en cours, et que d'autre part toutes demandes d'incorporation aux musiques militaires seront centralisées à Lyon.

Le Président demande ensuite à M. Saulay, Inspecteur de la SACEM de donner toutes informations et éventuellement répondre aux questions que ne manqueront pas de lui poser certains délégués.

S'il suit un large débat sur le fonctionnement de la SACEM : son rôle et la manière de procéder pour les demandes d'autorisation de concert et les déclarations nécessaires.

Quelques chiffres à retenir : la TVA retenue sur les droits d'auteurs représente 17% sur 42% encaissé, contribution pour le compte de la sécurité sociale 1%.

Le Président remercie M. Saulay de sa présence et des indications qu'il vient de donner et se félicite de l'appui que trouvent nos sociétés auprès de la SACEM.

Le Président revient ensuite sur le problème du Festival Départemental qui doit être une manifestation de prestige au cours de laquelle les pouvoirs publics doivent être sensibilisés par de bonnes prestations.

Il demande à M. Gicquel, qu'il remercie vivement pour l'appui apporté aux sociétés du Rhône, de faire part aux délégués de sa proposition de Forum 1979.

M. Gicquel propose donc une anima-

tion qui pourrait prendre le nom de forum et qui se tiendrait cette année à Lyon en 1979 à l'auditorium Maurice Ravel de la Part-Dieu. Les Harmonies ou Fanfares se produiraient à l'auditorium avec un horaire très précis et se succéderaient les unes, les autres, les Batteries-Fanfares pourraient se produire à l'extérieur sur l'esplanade. Cette formule semble convenir à nombre de sociétés, il est tout à fait évident que le but de ces animations étant de faire connaître nos sociétés musicales à un plus large public, ne peut être que bénéfique d'autant plus que l'audition en serait nettement améliorée.

M. Gicquel propose plusieurs dates, la décision est prise pour les 24 et 25 mars 1979.

M. Adam, Président Fédéral, excuse M. Gabriel Rolando, félicite le Président Vettard pour les débats constructifs qui ont eu lieu au cours de cette assemblée générale, félicite également les membres du conseil d'administration et du comité technique et termine en disant sa foi dans le meilleur avenir de nos sociétés musicales.

La date de l'assemblée générale 1979 est alors fixée, elle aura lieu le 27 octobre 1979.

La réunion statutaire du conseil d'administration aura lieu le 2 décembre 1978 à 9 h 30, 284, rue Vendôme.

Il est 18 h 45, le Près dent Vettard déclare close l'assemblée 1978.

Le Secrétaire : A. GELIN.

Yonne

Les Ecoles de Musique dans l'Yonne

Beaucoup de comptes rendus d'activités des écoles de musique laisseraient à penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'enseignement y est parfait. On gonfle volontiers des résultats modestes. Quant aux locaux de ces écoles on n'en parle guère, ils sont souvent insuffisants et mal équipés. Et s'il est possible d'acquiescer à un instrument à vent, mais les cordes sont bien les parents pauvres. Il faut bien le dire, avec des moyens financiers réduits, les écoles de crédits subventionnés, ces écoles fonctionnent mal.

A qui demande une aide efficace ? Les conseils municipaux, qui sont plus près de nous, sont évidemment les plus compréhensifs et nous aident dans la mesure de leurs moyens.

Le conseil général a déjà fait un effort dont nous devons le remercier, mais il y a encore beaucoup à faire.

La subvention du conseil régional est très faible.

Quant au ministère de la Jeunesse et des Sports, il ne nous a encore rien accordé.

Il manque donc dans notre département de l'Yonne, une école supérieure de musique, pour perfectionner les élèves et les amener à un degré musical auquel ils ont droit. Ces écoles supérieures existent dans la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, la Nièvre et l'Aube, pourquoi pas dans l'Yonne ?

Il y a un désir des jeunes d'apprendre la musique, il faut leur en donner les moyens. L'organisation des loisirs est de plus en plus nécessaire, il serait souhaitable, au lieu de disperser les efforts, d'aider efficacement des organisations qui existent depuis des années et qui ont déjà fait leurs preuves.

La Fédération de l'Yonne.

journal de la confédération musicale de France

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) 1er janvier

au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal 46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie « La Vigie de Dieppe » 24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +

Notre CATALOGUE 1979

" MAJORETTES et TWIRLING "

va paraître très prochainement. Il sera envoyé à toute notre clientèle de majorettes. Si vous dirigez un groupement de majorettes et que vous ne l'avez pas reçu fin février, veuillez nous le réclamer, en précisant très exactement le nom du groupement dont vous êtes responsable.

UN ÉNORME SUCCES :

Nous vous rappelons que nous avons publié un arrangement de Robert Martin pour harmonie ou fanfare avec clairs ad libitum sur la célèbre chanson de la Bande à Basile :

LA CHENILLE

Ce morceau très facile convient aussi bien à la marche qu'au concert et peut également servir de musique de base pour les évolutions de majorettes.

Envoi du conducteur en communication à Messieurs les Chefs de Musique.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES